

**ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE DE SITE
PHASE I**

Rapport final révisé

Terrains vacants

**Lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460 et 1 568 463 cadastres du Québec
arrondissement La Cité-Limoilou, Québec (Québec)**

PRÉPARÉ POUR:

**Madame Patricia Beaudry, M.Sc. Env.
Conseillère - environnement**

Hydro-Québec

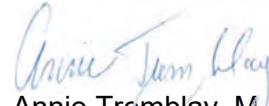
DIRECTION PRINCIPALE SANTÉ-SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT
SOUTIEN ENVIRONNEMENTAL EST ET RÉSEAUX AUTONOMES
2625, boulevard Lebourgneuf, Rc
Québec (Québec) G2C 1P1

PRÉPARÉ PAR:



**Samuel Sévigny, M. Sc.
Chargé de projets**

VÉRIFIÉ PAR:


Annie Tremblay, M. Env.

Chargée de projets senior

**31 janvier 2020
PROJET N° CQ3013.0**

Hydro-Québec
Évaluation environnementale de site - Phase I
Terrains vacants - Lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460 et 1 568 463, cadastre du Québec
Arrondissement La Cité-Limoilou, Québec (Québec)
Projet n° CQ3013.0

Registre des émissions et révisions	
Date	Description
17 septembre 2019	Version préliminaire
26 septembre 2019	Version finale
31 janvier 2020	Version finale révisée

ÉQUIPE DE PROJET

Chargé de projets Samuel Sévigny
Réviseur Annie Tremblay
Dessinateur Jean-François Gourgues

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1.0 INTRODUCTION.....	1
1.1 Mandat.....	1
1.2 Objectifs.....	1
1.3 Méthodologie	1
1.4 Portée et limitations	3
2.0 DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ.....	4
2.1 Localisation et description générale	4
2.2 Description physique de la propriété	5
2.2.1 Géologie/stratigraphie régionale.....	5
2.2.2 Hydrogéologie régionale.....	5
2.3 Activités à l'endroit de la propriété	7
2.4 Activités à l'endroit des terrains adjacents.....	7
3.0 RECHERCHE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE	10
3.1 Recherche de titres.....	10
3.2 Dossiers sur l'utilisation du terrain.....	11
3.2.1 Plans d'assurance-incendie.....	11
3.2.2 Groupement technique des assureurs du Canada.....	13
3.2.3 Plans d'utilisation des sols et atlas	13
3.3 Photographies aériennes et images satellites	14
3.4 Cartes topographiques.....	24
3.5 Dossier d'entreprise	24
3.6 Autres documents historiques consultés	25
3.7 Données réglementaires	25
3.7.1 Listes et inventaires de sites répertoriés.....	25
3.7.2 Demandes d'accès à l'information	28
3.8 Données provenant d'études antérieures.....	29
4.0 ENTREVUE	30
5.0 RÉSULTATS DE LA VISITE DE LA PROPRIÉTÉ	31
5.1 Description des sites	31
5.2 Observations et préoccupations environnementales	32
5.3 Substances demandant une attention spéciale	39
6.0 SYNTHÈSE.....	40
6.1 Sommaire de l'historique.....	40
6.2 Analyse des risques environnementaux	40
7.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	43
8.0 RÉFÉRENCES	44
9.0 QUALIFICATION DES ÉVALUATEURS	47

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1	Figures
ANNEXE 2	Reportage photographique
ANNEXE 3	Documents consultés
ANNEXE 4	Recherche de titres et index aux immeubles
ANNEXE 5	Correspondance

LISTE DES CARTES

CARTE 1	Emplacement des puits énumérés dans la base de données du SIH
----------------	---

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1	Plan de localisation
FIGURE 2A	Plan du site (Lot 1 568 373 cadastre du Québec)
FIGURE 2B	Plan du site (Lot 1 568 458 cadastre du Québec)
FIGURE 2C	Plan du site (Lot 1 568 460 cadastre du Québec)
FIGURE 2D	Plan du site (Lot 1 568 463 cadastre du Québec)

LISTE DES TABLEAUX INSÉRÉS AU TEXTE

TABLEAU A	Description des observations pour le lot 1 568 373.....	15
TABLEAU B	Description des observations pour le lot 1 568 458.....	17
TABLEAU C	Description des observations pour le lot 1 568 460.....	19
TABLEAU D	Description des observations pour le lot 1 568 463.....	21
TABLEAU E	Observations et préoccupations environnementales Lot 1 568 373.....	32
TABLEAU F	Observations et préoccupations environnementales Lot 1 568 458.....	34
TABLEAU G	Observations et préoccupations environnementales Lot 1 568 460	36
TABLEAU H	Observations et préoccupations environnementales Lot 1 568 463	38

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

BTEX :	Benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes
ÉES :	Évaluation environnementale de site
HQ :	Hydro-Québec
kV :	Kilovolts
LQE :	Loi sur la qualité de l'environnement
MELCC¹ :	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
RBQ :	Régie du bâtiment du Québec
RPRT :	Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains
SCIAN :	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
SIH :	Système d'informations hydrogéologiques

¹ Afin d'alléger le texte, l'utilisation de l'abréviation MELCC qui réfère au présent ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques désigne aussi les appellations antérieures du ministère soit, du MENVIQ (1974-1994), du MEF (1994-1998), du MENV (1998-2005), du MDDEP (2005-2012), du MDDEFP (2012-2014) et du MDDELCC (2014 - septembre 2018).

1.0 INTRODUCTION

1.1 Mandat

La présente étude a été réalisée dans le cadre d'un projet de vente des propriétés laissées vacantes dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la Ville de Québec (Québec), suite au démantèlement de la ligne de transport 752 à 69 kV qui reliait le poste Montmorency et le poste de la Reine, tous deux démantelées et réhabilitées en 2018.

Dans ce contexte, *Terrapex Environnement ltée* (Terrapex) a été mandatée en août 2019 par madame Patricia Beaudry, conseillère en environnement chez Hydro-Québec (HQ), pour effectuer une évaluation environnementale de site Phase I (ÉES Phase I). Le site à l'étude comprend les lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460 et 1 568 463 du cadastre du Québec, ci-après appelé « la propriété » ou « le site ». Ces lots sont localisés entre la rivière Saint-Charles et la 2^e Rue. Par ailleurs, tel qu'entendu le lot 1 568 462, bien qu'il soit localisé entre les lots à l'étude, celui-ci ne fait pas partie de la présente étude.

Il est à noter que Terrapex n'a aucun lien ni intérêt direct ou indirect, présent ou futur, financier ou autre, dans la propriété.

1.2 Objectifs

L'objectif principal de l'étude était de réaliser une évaluation environnementale de la propriété en mettant en évidence des préoccupations pouvant ou ayant pu affecter la qualité de l'environnement à l'endroit même de la propriété au cours des années.

Ainsi, les objectifs étaient :

- D'évaluer la condition environnementale de l'ensemble de la propriété;
- D'identifier les activités présentes et/ou antérieures ayant lieu ou ayant eu lieu sur la propriété, ainsi que les activités en cours au voisinage de celle-ci, qui ont pu avoir un impact environnemental potentiel sur la propriété.

1.3 Méthodologie

L'ÉES Phase I a été effectuée, dans l'ensemble, conformément aux principes de la norme Z768-01 *Évaluation environnementale de site, Phase I* de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) et en vertu du *Guide de caractérisation des terrains* rédigé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), en fonction des informations et des données de base disponibles.

De façon plus spécifique, les activités de l'ÉES Phase I ont comporté une revue historique de la propriété, une visite et un examen de la propriété, des observations sur les activités actuelles des terrains adjacents et une revue de l'information auprès des autorités réglementaires.

Les travaux suivants ont été réalisés au cours de la présente étude :

- Une revue des photographies aériennes et images satellites disponibles sur *Google Earth*, de celles transmises par Hydro-Québec et de la mosaïque d'orthophotographies de 1948 de la Ville de Québec de l'Université Laval;
- Une revue des informations à caractères historique (cartes topographiques, titres de propriété, plans d'assurance-incendie);
- Une revue des informations géologiques et hydrogéologiques à partir de la documentation disponible (rapports gouvernementaux, cartes);
- Une reconnaissance du site et de ses environs;
- Une entrevue avec une personne-ressource;
- Une vérification des registres du MELCC, relativement à l'inventaire des terrains contaminés (GTC), et à d'autres inventaires de lieux répertoriés.

Les travaux de l'ÉES Phase I ont également comporté des demandes d'accès à l'information auprès des autorités réglementaires afin d'établir s'il existe des informations à caractère environnemental relativement à la propriété à l'étude. Les agences suivantes ont été contactées à cet effet :

- Le MELCC;
- Environnement et Changement Climatique Canada;
- La Ville de Québec.

Les éléments suivants n'ont pas fait partie de la présente étude :

- Évaluation des procédures et/ou des programmes de santé et sécurité et/ou des programmes de gestion sécuritaire des matériaux Occupational Health and Safety;
- Évaluation structurale et/ou relevant du domaine de l'ingénierie.

1.4 Portée et limitations

Ce rapport a été préparé à l'intention du client identifié dans ce document, et de ses représentants. Toute utilisation de ce rapport par un tiers et toute décision prise à partir de ce rapport ou basée sur une de ses conclusions demeurent la responsabilité de ce tiers. Terrapex n'acceptera aucune responsabilité pour des dommages causés à un tiers suite à une décision prise ou à une action basée sur le présent rapport.

Les données factuelles et les interprétations contenues dans ce document se rapportent spécifiquement au projet décrit dans ce rapport et à la propriété à l'étude, et ne s'appliquent à aucun autre projet ou site ni ne peuvent être extrapolées aux terrains contigus à la propriété, à moins d'avis contraire émis dans le présent rapport.

La présente évaluation environnementale a été effectuée, dans l'ensemble, conformément aux spécifications applicables de la norme CSA Z768-01 de l'ACNOR, en fonction des informations et données de base disponibles. Les conclusions qui sont présentées dans ce rapport sont basées sur le meilleur jugement du ou des évaluateurs, compte tenu des normes environnementales en vigueur et des conditions physiques dans lesquelles se trouvait la propriété lors de l'inspection.

L'interprétation des données et des résultats contenus dans ce rapport est fondée, autant que nous sachions, sur les informations obtenues lors de l'enquête historique, de l'analyse des documents consultés et de l'inspection de la propriété au moment où elles ont été obtenues. Les résultats pourraient s'avérer différents si des activités polluantes se produisaient sur la propriété ou sur des propriétés voisines après la date de rédaction du présent rapport. Sauf avis contraire, les travaux réalisés dans le cadre de la présente évaluation environnementale n'ont pas comporté les recherches de titre et l'examen des rôles d'évaluation des terrains localisés au voisinage de la propriété.

L'historique du site à l'étude est basé sur des informations fournies par diverses parties, telles que les instances gouvernementales (fédérale, provinciale et municipale) ainsi que les personnes consultées et identifiées dans le texte du document. Ces informations n'ont fait l'objet d'aucune vérification indépendante, sous réserve des mentions spécifiques faites dans le présent rapport, et Terrapex ne peut en garantir l'exactitude. Bien que toutes les informations pertinentes aient été demandées aux instances précitées, Terrapex ne peut garantir que toutes ces informations aient effectivement été obtenues dans tous les cas, et n'acceptera aucune responsabilité pour des dommages subis, évitables si les informations demandées sont fournies.

2.0 DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ

2.1 Localisation et description générale

Propriétaire	Hydro-Québec
Adresse	Aucun numéro civique, puisque les terrains à l'étude sont vacants. Le lot 1 568 373 est bordé au nord par la 2 ^e Rue. Le lot 1 568 458 est bordé au sud par la 1 ^{re} Rue. Le lot 1 568 460 est bordé au nord par la 1 ^{re} Rue. Le lot 1 568 463 est bordé au nord par la rue des Sables.
Lots et cadastre	<ul style="list-style-type: none">• Lot 1 568 373 du cadastre du Québec;• Lot 1 568 458 du cadastre du Québec;• Lot 1 568 460 du cadastre du Québec;• Lot 1 568 463 du cadastre du Québec.
Zonage et usages autorisés	Zonage résidentiel (Code19305Hb) permettant des usages résidentiels, publics, de récréation extérieure et des usages particuliers. Les documents consultés sont insérés à l'annexe 3.
Zonage et usages autorisés des voisins	Zonage résidentiel (Code19305Hb) permettant des usages résidentiels, publics, de récréation extérieure et des usages particuliers. Les documents consultés sont insérés à l'annexe 3.
Superficie du site à l'étude	<ul style="list-style-type: none">• Les lots 1 568 373, 1 568 458 et 1 568 460 ont une superficie totale de 2 004,1 m²;• Le lot 1 568 463 a une superficie de 1 381,50 m².
Nombre de bâtiment sur les sites	Aucun.
Année de construction	Sans-objet.
Services municipaux d'égout et d'aqueduc	Les bâtiments adjacents au site à l'étude sont desservis par le réseau d'eau potable et d'égout de la Ville de Québec.

Les descriptions du site sont détaillées au point 5.1 *Description du site*. Dans le but de faciliter la lecture du texte, la 4^e avenue a été considérée comme ayant un axe nord-sud.

La figure 1 présente la localisation générale du site tandis que les figures 2A à 2D présentent de façon plus détaillée de chacun des lots à l'étude et les terrains voisins. Ces figures sont jointes en annexe 1. Un reportage photographique est inséré à l'annexe 2.

2.2 Description physique de la propriété

2.2.1 Géologie/stratigraphie régionale

La topographie générale du secteur à l'étude est caractérisée par un relief relativement plat. Selon les données du logiciel *Google Earth*, l'altitude du site à l'étude est de 5 m par rapport au niveau moyen des mers.

Selon la carte intitulée, *Géologie des formations superficielles*, du ministère des Ressources naturelles du Canada, 2003, les sols du secteur à l'étude seraient constitués de remblai.

La consultation de la carte interactive *Sigeom* du site de Géologie Québec a permis de déterminer que le socle rocheux sous-jacent au site d'étude appartient à la province géologique des Appalaches et à la Formation de Les Fonds. Celui-ci est constitué d'ardoise et d'ardoise dolomitique d'âge ordovicien moyen.

2.2.2 Hydrogéologie régionale

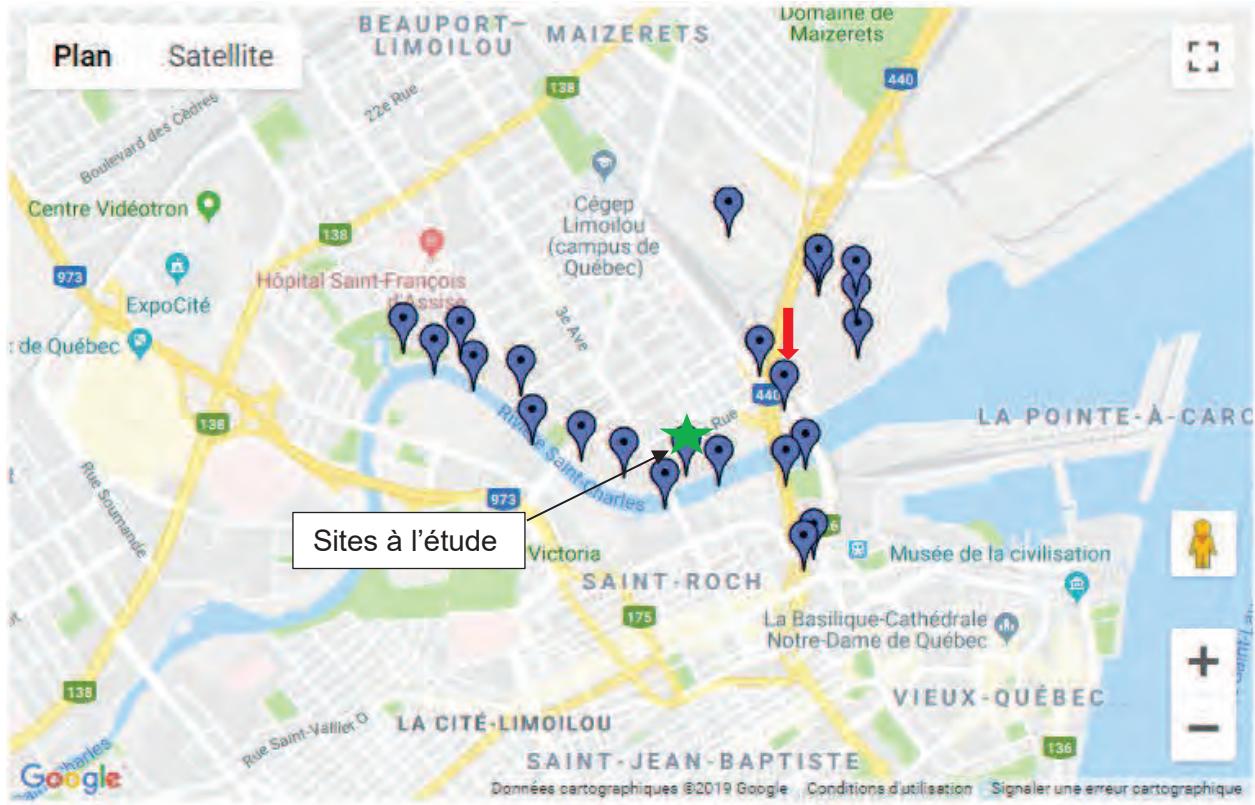
Selon l'information tirée des cartes topographiques disponibles, l'eau souterraine à l'échelle régionale semble s'écouler vers le sud, en direction de la rivière Saint-Charles. Celle-ci est située, selon le secteur du site à l'étude, approximativement entre 30 et 210 m au sud du site à l'étude.

Il est à noter qu'il s'agit d'un écoulement régional présumé sur la base des courbes topographiques et ne constitue en aucun cas un écoulement réel sur le site. Les conditions hydrogéologiques réelles pourraient être différentes dépendamment des conditions stratigraphiques, des infrastructures souterraines ainsi que de la topographie sur le site à l'étude.

Selon le Système d'information hydrogéologique (SIH) du MELCC, aucun puits d'approvisionnement en eau n'est présent sur le site. Par ailleurs, 35 puits seraient présents dans un rayon d'un kilomètre du site à l'étude. Un seul puits serait situé en aval hydraulique présumé du site à l'étude. Cependant, ce puits se trouverait dans la rivière Saint-Charles et porte le numéro 300, soit un puits généralement réalisé dans le cadre d'une étude géotechnique.

La carte 1 indique l'emplacement des puits énumérés dans la base de données du SIH et localisés dans un rayon d'un kilomètre du site étudié. La position centrale du site à l'étude est désignée par l'étoile verte sur la carte 1. Selon les informations concernant le puits le plus près du site étudié et localisé à une altitude semblable, la nappe phréatique aurait été atteinte à 3,81 m de profondeur (voir flèche rouge sur la carte 1).

Carte 1. Emplacement des puits énumérés dans la base de données du SIH



Source: <http://www.sih.mddep.gouv.qc.ca/carte>

Il est à noter que le SIH n'offre pas un inventaire exhaustif de tous les ouvrages de captage existants au Québec. Il contient seulement l'information sur des puits profonds (ou tubulaires) réalisés sur le territoire du Québec depuis 1967. De plus, un certain nombre des puits profonds forés depuis 1967 n'y figurent pas. Enfin, les puits de surface tout comme les captages de sources n'y sont répertoriés que depuis le mois de juin 2003.

Par ailleurs, la prise d'eau potable de la Ville de Québec est de type mixte selon le *Répertoire des installations municipales de distribution d'eau potable* du MELCC. Selon les informations disponibles sur le site internet de la Ville de Québec, quatre principales sources d'eau alimentent les usines de traitement de l'eau de la ville; elles sont situées au niveau de la rivière et du lac Saint-Charles, de la rivière Montmorency et du fleuve Saint-Laurent.

Les eaux de ruissellement des terrains à l'étude s'infiltrent généralement par infiltration dans les zones recouvertes de gravier et de végétation. Une portion des eaux de ruissellement du lot 1 568 463 s'écoule en direction de la rue des Sables.

2.3 Activités à l'endroit de la propriété

Au moment de la réalisation de l'ÉES Phase I, les terrains composants le site à l'étude étaient vacants. Il n'y avait pas d'activités sur le site.

Mentionnons que ces activités actuelles ne sont pas listées à l'Annexe III du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RPRT) en application de la Section IV de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) comme étant des activités désignées.

La section IV de la LQE et le RPRT imposent aux entreprises appartenant à des secteurs industriels ou commerciaux désignés par règlement certaines obligations lorsqu'elles cessent définitivement leurs activités, et ce, dans le but de connaître et de corriger toute contamination éventuelle des terrains où elles sont établies.

Également dans le même but, ce règlement impose certaines obligations lors d'un changement d'activités sur la propriété qui a abrité dans le passé (antérieurement ou ultérieurement à 2003) des activités listées à l'Annexe III de ce même règlement.

2.4 Activités à l'endroit des terrains adjacents

Lors de la visite des lieux, une reconnaissance visuelle des propriétés adjacentes au site à l'étude a été effectuée.

Lot 1 568 373 :

- Au nord: par la 2^e Rue puis par des propriétés résidentielles. À l'endroit de la propriété identifiée par le n° civique 393 ½ à 399A, 2^e Rue, adjacente au site à l'étude, des tuyaux de remplissage et d'évent, possiblement reliés à un réservoir d'huile à chauffage;
- À l'est: par une propriété résidentielle. À l'endroit de la propriété identifiée par le n° civique 388 à 298, 2^e Rue, adjacente au site à l'étude, un trou bouché dans la fondation laissant présumer la présence d'ancien tuyau de remplissage et la présence d'une cheminée possiblement reliée à un ancien réservoir d'huile à chauffage;
- Au sud: par une ruelle puis par le lot 1 568 458 (terrain vacant);
- À l'ouest: par une propriété résidentielle.

Considérant la proximité les résidences localisées au nord et à l'est de ce lot, soit au plus à 15 m, et la présence suspectée de système de chauffage fonctionnant avec du mazout, ces installations représentent une préoccupation environnementale pour le site à l'étude.

Lot 1 568 458 :

- Au nord: par une ruelle puis par le lot 1 568 373. À l'endroit de la propriété identifiée par les n° civiques 388 à 298, 2^e Rue, adjacente au site à l'étude, un trou bouché dans la fondation laissant présumer la présence d'un ancien tuyau de remplissage et d'une cheminée possiblement reliée à un ancien réservoir d'huile à chauffage;
- À l'est: par une propriété résidentielle. À l'endroit de la propriété identifiée par les n° civiques 141 à 145, 4^e Avenue, adjacente au site à l'étude, la présence d'une cheminée possiblement reliée à un ancien réservoir d'huile à chauffage;
- Au sud: par la 1^{re} Rue puis par le lot 1 568 460;
- À l'ouest: par une propriété résidentielle.

Considérant la proximité des résidences localisées au nord et à l'est de ce lot, soit au plus de 15 m, et la présence suspectée de système de chauffage fonctionnant avec du mazout, ces installations représentent une préoccupation environnementale pour le site à l'étude.

Lot 1 568 460 :

- Au nord: par la 1^{re} Rue puis par le lot 1 568 458;
- À l'est: par une propriété résidentielle. À l'endroit de la propriété identifiée par le n° civique 99, 4^e Avenue, adjacente au site à l'étude, la présence d'une cheminée possiblement reliée à un ancien système de chauffage fonctionnant au mazout;
- Au sud: par une ruelle puis par un site vacant (lot 1 568 462);
- À l'ouest: par une propriété résidentielle à l'endroit de la propriété identifiée par le n° civique 376 à 394, 1^{re} Rue, adjacente au site à l'étude, la présence d'une cheminée possiblement reliée à un ancien système de chauffage fonctionnant au mazout.

Considérant que les résidences localisées à l'est et à l'ouest de ce lot sont se trouvent à la limite du lot à l'étude et la présence antérieure suspectée de système de chauffage fonctionnant avec du mazout, ces installations représentent une préoccupation environnementale pour le site à l'étude.

Lot 1 568 463 :

- Au nord: par la rue des Sables par un site vacant (lot 1 568 462);
- À l'est: par un site vacant (1 568 450);
- Au sud: par une piste cyclable puis par la rivière Saint-Charles;
- À l'ouest: par une propriété résidentielle.

3.0 RECHERCHE HISTORIQUE ET DOCUMENTAIRE

3.1 Recherche de titres

La recherche de titres a été effectuée par Terrapex. Le but de cette recherche est de connaître les différents propriétaires qui se sont succédé sur la propriété au fil des années.

La propriété à l'étude occupe :

- Le lot 1 568 373 du cadastre du Québec; ce lot découle de la rénovation cadastrale des lots 441A-19 ptie, 441A-19-1, 441A-20, 441A-21, 441-62 ptie, 441-62-1, 441-63 et 441-64 du cadastre de la Ville de Québec (paroisse de Saint-Roch-Nord), circonscription foncière de Québec;
- Le lot 1 568 458 du cadastre du Québec; ce lot découle de la rénovation cadastrale du lot 441A-69 du cadastre de la Ville de Québec (paroisse de Saint-Roch-Nord), circonscription foncière de Québec;
- Le lot 1 568 460 du cadastre du Québec; ce lot découle de la rénovation cadastrale du lot 441A-70 du cadastre de la Ville de Québec (paroisse de Saint-Roch-Nord), circonscription foncière de Québec;
- Le lot 1 568 463 du cadastre du Québec; ce lot découle de la rénovation cadastrale du lot 441A-73 du cadastre de la Ville de Québec (paroisse de Saint-Roch-Nord), circonscription foncière de Québec.

La recherche des actes de vente au registre foncier a permis d'identifier, pour tous les lots mentionnés précédemment, leur date d'acquisition par Hydro-Québec. Hydro-Québec a acquis les sites par cession en 2005 de la compagnie *Québec Power Co*. La compagnie *Québec Power co*. avait quant à elle acquis les sites en 1928 de la compagnie *Québec Railway, Light, Heat and Power Company*.

La recherche de titre a démontré qu'un bail autorisant l'entreposage de sable a été enregistré en 1960 pour l'ancien lot 441A-73 du cadastre de Québec, paroisse Saint-Roch-Nord, correspondant au lot 1 568 463 du cadastre du Québec. Ce bail avait une durée de cinq ans.

Un second bail a été enregistré pour ce même lot. Ce bail permettait à la compagnie *Soludev inc.* d'aménager un espace vert ainsi qu'un stationnement sur le site. Ce bail avait une durée de cinq ans, soit à partir de 1995.

Il est à noter que les informations contenues dans cette recherche de titres ne sont que partielles et n'ont pas été colligées dans un but légal. Elles n'ont donc, par le fait même, aucune force de loi. Les documents relatifs à l'index des titres de propriété sont inclus à l'annexe 4 de ce document.

La consultation du registre foncier a permis de constater qu'il y a eu des activités commerciales. Cependant, sur la base des informations contenues dans le registre foncier, il n'y a pas de préoccupation environnementale supplémentaire identifiée.

3.2 Dossiers sur l'utilisation du terrain

3.2.1 Plans d'assurance-incendie

Les plans d'assurance-incendie sont consultés sur le site internet de *la Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (BANQ) afin de connaître les activités qui ont eu lieu sur la propriété et les terrains avoisinants dans le passé. La présence de réservoirs souterrains ou hors terre d'hydrocarbures peut être indiquée sur ces plans. Des plans d'assurance-incendie datant de 1912 et 1957 sont disponibles pour le secteur à l'étude. Les principales observations sont présentées dans les paragraphes suivants.

Plan d'assurance-incendie 1912

Le plan d'assurance-incendie, *Limoilou Ward, city of Québec* datant de 1912, montre que la 2^e Rue, la 3^e Rue ainsi que les avenues (1^{re} à 8^e) sont aménagées. La rue des Sables ainsi que la 1^{re} Rue ne sont pas illustrées. D'ailleurs, la ligne des hautes eaux de la rivière Saint-Charles est visible au sud de la 2^e Rue. Cela indique que les lots à l'étude sont localisés dans l'ancien lit de la rivière Saint-Charles.

Les principaux constats quant aux propriétés voisines du lot 1 568 373 sont :

- La présence d'une tannerie à environ 110 m au nord-ouest du site à l'étude, soit sur la 3^e Rue, près de l'intersection avec la 3^e avenue. Le terrain ne représente pas de préoccupation environnementale considérant la distance par rapport au site à l'étude, le sens présumé de l'écoulement de l'eau souterraine en direction sud et la présence d'infrastructure souterraine des rues du secteur pouvant servir de chemin préférentiel; il est peu probable que cette ancienne tannerie affecte la qualité environnementale du site à l'étude;
- La présence d'un bâtiment qui porte l'inscription « Transformer house » à environ 20 m au nord-est du site à l'étude, soit à l'intersection de la 2^e Rue et de la 4^e avenue.

Mentionnons que ce bâtiment semble érigé sur les berges de la rivière Saint-Charles et qu'à cette époque, il n'y avait aucunes infrastructures et rues aménagées entre le site à l'étude et ce bâtiment. Considérant sa proximité avec le site à l'étude, celui-ci a été considéré comme une préoccupation environnementale.

Plan d'assurance-incendie 1957

Le plan d'assurance-incendie, *Insurance plan of the City of Quebec, Province of Québec* datant de 1957, montre que la rue des Sables et la 1^{re} Rue sont maintenant visibles.

Les principaux constats et changements depuis le plan d'assurance-incendie de 1912 sont :

Lot 1 568 373 :

- Les terrains adjacents aux lots 1 568 373 et 1 568 458 accueillent des bâtiments résidentiels;
- La tannerie observée au nord-ouest du lot est toujours visible;
- Une station-service est visible au coin de la 3^e Rue et de la 3^e avenue, soit à environ 135 m au nord-ouest du site à l'étude, tandis qu'une seconde est visible au coin de la 1^{re} Rue (côté nord) et de la 3^e avenue, soit à environ 120 m à l'ouest du site. Deux réservoirs souterrains sont visibles sur la propriété qui accueillait un garage, aujourd'hui la propriété de Charles Trudel Construction. Cette dernière est située à environ 100 m au nord-ouest du site à l'étude.

Ces trois propriétés voisines ne représentent pas une préoccupation environnementale si l'on considère leurs distances par rapport au site à l'étude, le sens présumé de l'écoulement de l'eau souterraine en direction sud et la présence d'infrastructure souterraine à l'endroit des rues du secteur.

Lot 1 568 460 :

- Un bâtiment de type résidentiel ainsi qu'un bâtiment commercial (compagnie de carrelage) occupent les terrains adjacents, localisés à l'est et l'ouest du lot 1 568 460;
- Deux propriétés commerciales, soit « *Ovide Bouchard Machinerie Shop* » et « *Mach Shop* » sont présentes à environ 20 m à l'ouest et au sud-ouest du site à l'étude. Considérant leur proximité avec celui-ci, ces terrains constituent une préoccupation environnementale pour le site à l'étude;
- Une station-service accueillant deux réservoirs est présente à environ 120 m au sud-ouest du site, soit à l'intersection de la 3^e avenue et de la 1^{re} Rue (côté sud);

- Le terrain ne représente pas une préoccupation environnementale si l'on considère sa distance par rapport au site à l'étude, le sens présumé de l'écoulement de l'eau souterraine et la présence d'infrastructure souterraine pouvant servir de chemin préférentiel à l'endroit des rues du secteur;
- Un garage est présent au sud-est du site, à environ 75 m. Cette propriété n'est pas située en amont hydraulique présumé du site et elle ne représente pas de préoccupation environnementale.

Lot 1 568 463 :

- Les activités de la compagnie des Sables ont cours sur ce lot. Des piles de sable, de la machinerie telle que des trémies à sable (« sand hopper »), des infrastructures telles qu'une voie de grue (« crane track ») sont présentes sur le site. Les activités de la compagnie des Sables constituent un risque environnemental pour le site à l'étude, notamment en raison de l'utilisation de machinerie.

Les plans d'assurance-incendie sont insérés à l'annexe 3.

3.2.2 Groupement technique des assureurs du Canada

La compagnie Opta Intelligence Informationnelle (Opta) a pour but de regrouper les informations colligées au fil des années par différentes compagnies d'assurance sur ses assurés. Ces informations contiennent des plans d'assurance-incendie publics et des rapports et plans d'inspection établis par les compagnies d'assurance. Les rapports décrivent les modes d'utilisation des lieux, les modes de chauffage, la présence de réservoirs, la nature des produits chimiques utilisés ou entreposés sur le site ainsi que la description des chambres électriques.

Aucune demande d'accès à l'information n'a été réalisée auprès d'Opta puisqu'aucun bâtiment n'est présent sur les sites à l'étude.

3.2.3 Plans d'utilisation des sols et atlas

Les plans d'utilisation des sols sont consultés sur le site web de la BANQ afin de connaître les activités qui ont eu lieu sur la propriété et les terrains avoisinants par le passé.

L'*Atlas of the city and county of Quebec, Prov. Québec*, datant de 1879, a été retracé pour le site à l'étude. Sur la carte, le secteur à l'étude est l'emprise de la rivière Saint-Charles.

La consultation de cet atlas a donc permis de constater que l'ensemble des lots à l'étude a fait l'objet de travaux de remblayage à même le lit de la rivière Saint-Charles.

L'atlas est inséré à l'annexe 3.

3.3 Photographies aériennes et images satellites

Un examen des photographies aériennes et images satellites disponibles a été effectué afin de documenter l'historique du développement de la propriété et de ses environs (dans un périmètre de 200 mètres). La liste des photographies aériennes et images satellites consultées est présentée ci-après.

Référence	Année	Échelle
Orthophotographie	1948	Échelle variable
A16739– 147	1959	1: 12 000
Q63300 – 137	1963	1: 9 600
Q72349– 37	1972	1: 15 000
HQ75910-258	1975	1: 15 000
Q85839 – 133	1985	1: 15 000
HMQ98100 – 12	1998	1: 15 000
Google earth	2007 et 2013	Échelle variable

TABLEAU A Description des observations pour le lot 1 568 373

Photo	Observations site à l'étude – Lot 1 568 373	Observations propriétés voisines
1948	Le site est vacant.	<p>Nord: Ce lot est bordé par la 2^e Rue. Plusieurs bâtiments d'allure résidentiels ou de petits commerces sont présents le long de la 2^e Rue.</p> <p>Sud: Ce lot est bordé par le lot à l'étude lot 1 568 458. Celui-ci est vacant.</p> <p>Est: Le terrain adjacent accueille un bâtiment d'allure résidentiel. Plusieurs bâtiments, probablement des résidences où des petits commerces sont présents le long de la 4^e avenue.</p> <p>Ouest: Le terrain adjacent accueille un bâtiment d'allure résidentiel.</p>
1959	Le principal changement observé depuis la photo de 1948 est la présence d'un pylône.	<p>Nord: Le lot est adjacent à la 2^e Rue. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 2^e Rue. Un bâtiment de type commercial est visible au nord-ouest du site, à environ 30 m du site à l'étude. Ce bâtiment concorde avec le garage observé sur le plan d'assurance-incendie de 1957. Une propriété commerciale avec un espace qui correspond possiblement à un îlot de pompes est visible à environ 130 m au nord-ouest. Cette propriété avait aussi été observée sur le plan d'assurance-incendie de 1957 et il y avait une station-service aménagée sur celle-ci.</p> <p>Sud: Le terrain adjacent est le lot 1 568 458, qui est à l'étude. Une structure s'apparentant à un pylône y est visible. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 1^{re} Rue.</p> <p>Est: Le terrain adjacent accueille un bâtiment de type résidentiel. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 4^e avenue.</p> <p>Ouest: Le terrain adjacent accueille un bâtiment de type résidentiel. Une propriété commerciale, avec un espace qui correspond possiblement à un îlot de pompes, est visible</p>

Photo	Observations site à l'étude – Lot 1 568 373	Observations propriétés voisines
		à environ 120 m à l'ouest. Cette propriété avait aussi été observée sur le plan d'assurance-incendie de 1957 et il y avait une station-service aménagée sur celle-ci. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 2 ^e et 1 ^{re} Rue.
1963-2013	Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959.	Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable; Sud: Il n'y a pas de changement significatif observable; Est: Il n'y a pas de changement significatif observable; Ouest: Il n'y a pas de changement significatif observable.

TABLEAU B Description des observations pour le lot 1 568 458

Photo	Observations site à l'étude	Observations propriétés voisines
1948	Le site est vacant.	<p>Nord: Le lot à l'étude est le 1 568 373 et il est vacant;</p> <p>Sud: Le site est adjacent à la 1^{re} Rue. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 1^{re} Rue;</p> <p>Est: Le terrain adjacent accueille un bâtiment. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciales) sont présents le long de la 4^e avenue;</p> <p>Ouest: Le terrain adjacent accueille un bâtiment.</p>
1959	Une structure s'apparentant à un pylône près de la limite nord et un stationnement de véhicules	<p>Nord: Le terrain adjacent, soit le lot 1 568 373, accueille une structure qui s'apparente à un pylône. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 2^e Rue. Un bâtiment de type commercial est visible au nord-ouest du site, à environ 50 m. Ce bâtiment concorde avec le garage observé sur le plan d'assurance-incendie de 1957. Une propriété commerciale, qui comprend un espace correspondant possiblement à un îlot de pompes, est visible à environ 150 m au nord-ouest. Cette propriété avait aussi été observée sur le plan d'assurance-incendie de 1957 et il y avait une station-service aménagée sur celle-ci.</p> <p>Sud: Le site est adjacent à la 1^{re} Rue. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 1^{re} Rue.</p> <p>Est: Le terrain adjacent accueille un bâtiment de type résidentiel. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 4^e avenue.</p> <p>Ouest: Le terrain adjacent accueille un bâtiment de type résidentiel. Une propriété commerciale qui comprend un espace correspondant possiblement à un îlot de pompes, est visible à environ 120 m à l'ouest. Cette propriété avait aussi été observée sur le plan</p>

Photo	Observations site à l'étude	Observations propriétés voisines
		d'assurance-incendie de 1957 et il y avait une station-service aménagée sur celle-ci. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 2 ^e et 1 ^{re} Rue.
1963-1975	Il n'y a pas de changement significatif observable depuis la photo de 1959.	Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable; Sud: Il n'y a pas de changement significatif observable; Est: Il n'y a pas de changement significatif observable; Ouest: Il n'y a pas de changement significatif observable.
1985-1998	Des véhicules sont stationnés sur le site. Le pylône n'est plus visible.	Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable; Sud: Il n'y a pas de changement significatif observable; Est: Il n'y a pas de changement significatif observable; Ouest: Il n'y a pas de changement significatif observable.
2007-2013	Un pylône est visible sur le site. Ce dernier semble être dans le même secteur que l'ancien (1959).	Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable; Sud: Il n'y a pas de changement significatif observable; Est: Il n'y a pas de changement significatif observable; Ouest: Il n'y a pas de changement significatif observable.

TABLEAU C Description des observations pour le lot 1 568 460

Photo	Observations site à l'étude	Observations propriétés voisines
1948	Le site est vacant.	<p>Nord: Le site est adjacent à la 1^{re} Rue. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 1^{re} Rue;</p> <p>Sud: Le terrain adjacent est vacant;</p> <p>Est: Le terrain adjacent accueille un bâtiment de type résidentiel. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 4^e avenue;</p> <p>Ouest: Le terrain adjacent accueille un bâtiment. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 1^{re} Rue et de la rue des Sables.</p>
1959	Un stationnement semble avoir été aménagé sur le site dans la portion nord du site.	<p>Nord: Le site est adjacent à la 1^{re} Rue. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 1^{re} Rue. Un bâtiment de type commercial est visible à environ 95 m au nord-ouest du site. Ce bâtiment concorde au garage observé sur le plan d'assurance-incendie de 1957. Une propriété commerciale qui comprend un espace correspondant possiblement à un îlot de pompes est visible à environ 200 m au nord-ouest du site). Cette propriété avait aussi été observée sur le plan d'assurance-incendie de 1957 et il y avait une station-service aménagée sur celle-ci.</p> <p>Sud: Le terrain adjacent accueille une structure s'apparentant à un pylône. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la rue des Sables.</p> <p>Est: Le terrain adjacent accueille un bâtiment de type résidentiel. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 4^e avenue.</p> <p>Ouest: Le terrain adjacent accueille un bâtiment. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la 1^{re} Rue et de la rue des sables. Une propriété commerciale avec un espace correspondant possiblement à un îlot de</p>

Photo	Observations site à l'étude	Observations propriétés voisines
		pompes est visible à environ 120 m à l'ouest du site. Cette propriété avait aussi été observée sur le plan d'assurance-incendie de 1957 et il y avait une station-service aménagée sur celle-ci.
1963-1985	Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959.	Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959; Sud: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959; Est: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959; Ouest: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959.
1998	Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959.	Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959; Sud: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959; Est: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959; Ouest: Deux nouveaux bâtiments de type résidentiel à l'ouest.
2007-2013	Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959.	Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959; Sud: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959; Est: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959; Ouest: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1998.

TABLEAU D Description des observations pour le lot 1 568 463

Photo	Observations site à l'étude	Observations propriétés voisines
1948	Le site est vacant. Le site n'a pas sa forme actuelle. La section nord du site semble plane tandis que la section sud est inégale. Une pointe de terrain est occupée par la rivière Saint-Charles.	<p>Nord: Ce lot est adjacent à la rue des sables. Plusieurs bâtiments d'allure résidentiels/commerciales sont présents le long de la rue des Sables;</p> <p>Sud: La rivière Saint-Charles borde ce lot;</p> <p>Est: Le terrain adjacent est vacant. Le terrain est inégal et la section sud est occupée par la rivière Saint-Charles;</p> <p>Ouest: Le terrain adjacent accueille un bâtiment et la machinerie de la Compagnie des sables. Deux bateaux, possiblement des barges, sont visibles sur la rivière, le long de ce lot.</p>
1959	Le site est vacant.	<p>Nord: Ce lot est adjacent à la rue des Sables. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciaux) sont présents le long de la rue des sables. Un bâtiment de type commercial visible au nord-ouest du site, soit à environ 165 m. Ce bâtiment concorde avec le garage observé sur le plan d'assurance-incendie de 1957;</p> <p>Sud: Ce lot est adjacent à la rivière Saint-Charles;</p> <p>Est: Des bâtiments commerciaux sont présents le long de la 4^e Avenue;</p> <p>Ouest: Le terrain adjacent accueille un bâtiment et la machinerie de la Compagnie des sables. Une barge est présente le long de la rivière. Une propriété commerciale avec un espace correspondant possiblement à un îlot de pompes est visible à environ 135 m au nord-ouest du site.</p> <p>Cette propriété avait aussi été observée sur le plan d'assurance-incendie de 1957 et il y avait une station-service aménagée sur celle-ci.</p>

Photo	Observations site à l'étude	Observations propriétés voisines
1963	Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959.	<p>Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959;</p> <p>Sud: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959;</p> <p>Est: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959;</p> <p>Ouest: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1959.</p>
1972	Le site est vacant.	<p>Nord: Outre la démolition d'un bâtiment au nord-est, aucun changement significatif n'a été observé dans ce secteur du site à l'étude depuis 1963;</p> <p>Sud: Les rives de la rivière Saint-Charles semblent avoir été bétonnées;</p> <p>Est: Des bâtiments de type résidentiel sont visibles sur le site adjacent. Un bâtiment concordant avec la station de pompage de la Ville de Québec est visible plus à l'est;</p> <p>Ouest: Un nouveau bâtiment de type résidentiel est visible.</p>
1975	Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1972.	<p>Nord: Ce lot est adjacent à la rue des Sables. Plusieurs bâtiments (résidentiels/commerciales) sont présents le long de la rue des Sables;</p> <p>Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1972;</p> <p>Sud: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1972;</p> <p>Est: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1972.</p>
1985	Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1975.	<p>Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1975;</p> <p>Sud: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1975;</p> <p>Est: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1975;</p> <p>Ouest: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1975.</p>

Photo	Observations site à l'étude	Observations propriétés voisines
1998	Un stationnement semble avoir été aménagé sur ce lot.	Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1985; Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1985; Est: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1985; Ouest: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1985.
2007-2013	Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1998.	Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1998; Nord: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1998; Est: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1998; Ouest: Il n'y a pas de changement significatif observable depuis 1998.

Au terme de la consultation des photographies aériennes et des images satellites, des préoccupations environnementales ont été identifiées, lesquelles sont attribuables :

- À la présence d'un pylône électrique sur les lots 1 568 373 et 1 568 460 depuis ±1959;
- Au remblayage de la portion sud du lot 1 568 463 entre 1948 et 1959.

Mentionnons que les anciennes stations-services et le garage observés sur les propriétés voisines ne représentent pas des préoccupations environnementales étant donné leur distance par rapport au site, le sens présumé de l'écoulement de l'eau souterraine en direction sud, et la présence des infrastructures souterraines sous les rues de ce secteur.

3.4 Cartes topographiques

Un examen des cartes topographiques disponibles sur le site internet de la BANQ a été effectué afin de documenter l'historique du développement de la propriété et de ses environs (dans un périmètre de 200 m).

Six cartes topographiques ont été consultées provenant du site internet de la BANQ, soit les années 1920, 1932, 1950, 1962, 1988 et 2000.

Sur la carte de 1920, 1932 et 1950, les sites à l'étude sont inexistant puisque le lit de la rivière Saint-Charles occupe les terrains jusqu'à la 2^e Rue.

Sur la carte de 1960, la rivière a été remblayée. La 1^{re} Rue et la rue des Sables sont observables.

Il n'y a pas de changement significatif observable sur les cartes de 1988 à 2000.

Ces cartes sont insérées à l'annexe 3.

3.5 Dossier d'entreprise

Dans le cadre de cette étude, une image satellite extraite du logiciel Google Earth illustrant les structures et infrastructures présentes sur le site à l'étude a été transmise par Hydro-Québec. Dans cette image, il est possible d'observer une conduite souterraine active sur le 1 568 373. Cette dernière est reliée au cabinet de sectionnement. Une conduite souterraine désaffectée est présente sur les lots 1 568 460 et 1 568 463.

Des extraits des plans assurances incendie datés de 1957 nous ont également été transmis. Ces documents sont présentés à la section 3.2.1 du rapport.

Les photos aériennes et images satellites comprises entre 1959 et 1998 ont été fournies par Hydro-Québec. Les informations relatives à ces documents sont présentées à la section 3.3 du rapport.

Ces documents sont présentés à l'annexe 3 du rapport.

3.6 Autres documents historiques consultés

Une photographie de la berge de la rivière Saint-Charles en 1960 a été consultée sur le site des archives de la ville de Québec¹. Cette photographie montre le matériel de remblai, composé de débris divers qui a été mis en place dans ce secteur. À des fins de référence, cette photo aurait été prise en direction du pont Dorchester, localisé à environ 145 mètres à l'ouest du site à l'étude. Cette photo est insérée à l'annexe 3 du rapport.

Selon un article de la Société historique de Québec paru sur Facebook, la Compagnie des Sables limitée aurait été fondée en 1927 et aurait cessé ces activités dans le secteur en 1965. Selon des informations supplémentaires données par certains lecteurs, le sable était dragué dans le fleuve Saint-Laurent à la pointe de l'île d'Orléans puis transporté sur des barges. Il était ensuite entreposé sur le terrain de la rue des Sables.

3.7 Données réglementaires

3.7.1 Listes et inventaires de sites répertoriés

Terrapex a effectué la revue des données existantes relatives aux inventaires et réertoires du MELCC, de la RBQ et du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCTC). Les sites répertoriés peuvent constituer des préoccupations environnementales pour le site à l'étude dépendamment des conditions avoisinantes et des activités sur ces sites. Les sources d'information consultées sont les suivantes (consultation le 13 août 2019):

1. **Liste des titulaires d'un permis** (équipements pétroliers) de la RBQ - mise à jour le 10 août 2019;
2. **Répertoire des sites d'équipements pétroliers** de la RBQ – mis à jour le 1^{er} août 2019;
3. **Répertoire des terrains contaminés (GTC)** du MELCC – mis à jour le 12 août 2019;
4. **Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels** du MELCC – mis à jour le 11 août 2019;

¹ Site internet « Archives de la Ville de Québec », <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/archives/recherche/index.aspx>, consulté le 13 septembre 2019.

5. **Lieux autorisés d'enfouissement de sols contaminés** du MELCC – mis à jour en juin 2019;
6. **Centres autorisés de traitement de sols contaminés** du MELCC – mis à jour en juillet 2019;
7. **Inventaire des sites contaminés fédéraux** – 2019;
8. **Lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition** du MELCC – mis à jour le 18 mars 2015;
9. **Registre des interventions d'Urgence Environnement** du MELCC – avril 2008 à août 2019.

La revue de ces listes et répertoires a indiqué que :

- Le site à l'étude n'est pas inscrit dans les répertoires et listes ci-dessus;
- Deux titulaires de permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé sont répertoriés, soit :
 1. Le poste de pompage Limoilou, situé au 600, rue des Sables (no dossier: 440141), comprend deux réservoirs ayant une capacité maximale autorisée de 15 348 litres. Cette propriété est située à environ 95 m à l'est du site. Le terrain ne représente pas de préoccupation environnementale puisqu'il est localisé en aval hydraulique présumé par rapport au site à l'étude;
 2. La station-service de la compagnie *Harnois Énergies inc.*, située au 355, 3^e Avenue (no dossier: 28217), trois réservoirs et une capacité maximale de 150 000 litres autorisée. Ces installations ne représentent pas de préoccupation environnementale en considérant la distance par rapport au site à l'étude, soit environ 200 m au nord-ouest de celui-ci, le sens présumé de l'écoulement de l'eau souterraine en direction sud et la présence d'infrastructure souterraine pouvant servir de chemin préférentiel sous les rues du secteur.
- Six terrains contaminés ont été retrouvés dans un rayon de 200 mètres du site à l'étude, dont un représente une préoccupation environnementale. Les informations relatives à ces propriétés sont présentées ci-dessous :
 1. Soludev inc. située au 370, rue des Sables ayant eu une contamination des sols en métaux, HAP et HP C₁₀-C₅₀ et dont la réhabilitation s'est terminée en 1995. Bien que la réhabilitation de celui-ci ait été complétée, **ce terrain représente une préoccupation environnementale pour le lot 1 568 463 considérant qu'il est adjacent à ce lot;**

2. Parc des Sables (aujourd'hui Jardin communautaire des Sables) sis au 401, rue des Sables ayant eu une contamination en métaux et HAP et dont la réhabilitation s'est terminée en 1999. Cette propriété se trouve à environ 25 m à l'est du site à l'étude. Le terrain ne représente pas de préoccupation environnementale, considérant qu'il n'est pas localisé en amont hydraulique présumé et le fait que la réhabilitation de celui-ci ait été complétée;
3. La propriété sise au 103, 3^e Avenue figure deux fois dans le répertoire des terrains contaminés du MELCC, soit sous la compagnie *Pneus Ratté inc.* et la compagnie 9087-0460 Québec inc. Dans le premier cas, il est indiqué qu'il y avait une contamination en métaux, en HAP et en HP C₁₀-C₅₀ dans les sols. La réhabilitation n'est pas terminée (2002). Dans le deuxième cas, une contamination en métaux, en HAP, en HP C₁₀-C₅₀, avait été identifiée dans les sols. La réhabilitation aurait été complétée en 2008. Ce terrain ne représente pas de préoccupation environnementale considérant sa distance, soit environ 165 m à l'ouest par rapport au site à l'étude et le fait qu'il ne soit pas en amont hydraulique présumé;
4. La propriété située au 290, 3^e Avenue, appartenant à la compagnie *Les Produits Suncor Énergie S.E.N.C* et ayant eu une contamination des sols en HP C₁₀-C₅₀, en HAP et en BTEX et une contamination de l'eau souterraine en HP C₁₀-C₅₀ et en BTEX. La réhabilitation est terminée depuis 2011. Le terrain ne représente pas de préoccupation environnementale, considérant sa distance par rapport au site à l'étude, soit environ 125 m au nord-ouest, le fait qu'il ne soit pas situé en amont hydraulique présumé et que la réhabilitation soit complétée;
5. La propriété située au 225, 3^e Avenue et appartenant à la compagnie *Les Placements D. Bruneau ltée*. Une contamination des sols en BTEX et en HP C₁₀-C₅₀ avait été identifiée. La réhabilitation a été complétée en 1998. Le terrain ne représente pas de préoccupation environnementale considérant sa distance par rapport au site à l'étude, soit environ 160 m à l'ouest, le fait qu'il ne soit pas situé en amont hydraulique présumé, et que la réhabilitation soit complétée;
6. La compagnie *Charles Trudel inc.* située au 325, 2^e Rue. Une contamination des sols en HP C₁₀-C₅₀ avait été décelée. Selon le répertoire des terrains contaminés du MELCC, la réhabilitation des sols n'est pas nécessaire. Le terrain ne représente pas de préoccupation environnementale, considérant sa distance par rapport au site à l'étude, soit environ 85 m à l'ouest et le fait qu'il ne soit pas situé en amont hydraulique présumé;
7. La propriété résidentielle située au 338, 2^e Rue, ayant eu une contamination des sols et de l'eau souterraine en HP C₁₀-C₅₀ et dont la réhabilitation ne serait pas terminée est inscrite au répertoire des terrains contaminés du MELCC. Le terrain ne représente pas de préoccupation environnementale, considérant sa distance

- par rapport au site à l'étude, soit 65 mètres à l'ouest et le fait qu'il ne soit pas localisé en amont hydraulique présumé;
8. Les terrains situés sur le boulevard des Capucins, localisés dans la rivière Saint-Charles, ayant eu une contamination en HAP, HP C₁₀-C₅₀ et en métaux dans les sols, figurent dans l'inventaire des sites contaminés fédéraux. Ces terrains ne représentent pas une préoccupation environnementale puisqu'ils ne sont pas localisés en aval hydraulique présumé par rapport au site à l'étude.

3.7.2 Demandes d'accès à l'information

Des demandes ont été faites auprès des agences gouvernementales et municipales afin d'établir s'il existe des informations à caractère environnemental relativement à la propriété à l'étude.

Les agences suivantes ont été contactées :

- MELCC;
- MECC (Environnement Canada);
- La Ville de Québec.

Une copie de la correspondance avec les agences réglementaires est insérée à l'annexe 5.

MELCC

Le MELCC a été contacté afin d'établir s'il détient des renseignements spécifiques sur la propriété à l'étude. De façon plus particulière, nous avons demandé au MELCC si des informations historiques sont disponibles en ce qui a trait à des déversements, des plaintes ou des arrêtés gouvernementaux éventuels.

Selon les informations transmises par madame Caroline Allaire, répondante régionale de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le ministère ne possède aucun document pour les sites à l'étude.

MECC

Le MECC a été contacté afin d'établir s'il détient des renseignements spécifiques sur la propriété à l'étude. De façon plus particulière, nous avons demandé au MECC si des informations historiques sont disponibles en ce qui a trait à des déversements, des plaintes ou des arrêtés gouvernementaux éventuels.

Au moment de la rédaction de ce rapport, aucune information ne nous était parvenue du MECC. Dès la réception de ces documents, Terrapex rédigera un addenda, advenant que des conditions suggérant un risque environnemental à la propriété soient révélées.

Ville de Québec

Concernant le site à l'étude, une demande d'accès aux documents de nature environnementale a été transmise à la Ville de Québec par la conseillère en environnement de la Ville de Québec. Parmi les documents transmis, les informations pertinentes se rapportant au site sont présentées ci-après.

Selon les informations transmises par madame Élyse Kirouac, agente de secrétariat du service de greffe et d'archives de la Ville de Québec, la municipalité ne possède aucun document pour les sites à l'étude.

Une copie de la correspondance est jointe en annexe 5.

3.8 Données provenant d'études antérieures

Dans le cadre de la présente étude, aucune étude environnementale antérieure n'a été fournie par le client.

4.0 ENTREVUE

La réalisation d'une entrevue avec différentes personnes-ressources permet de mieux comprendre l'historique de la propriété, et des différentes activités ayant eu lieu. Dans le cadre de la présente étude, une entrevue a été réalisée avec madame Patricia Beaudry, conseillère en environnement chez Hydro-Québec.

Selon madame Beaudry, le cabinet de sectionnement présent sur le lot 1 568 373 ne contient pas d'huile. De plus, des pylônes étaient présents sur le lot 1 568 373 et 1 568 458. Ces équipements auraient été démantelés en 2018. Les lignes souterraines, actives ou non, ne contiennent pas d'huile et n'en auraient jamais contenu.

5.0 RÉSULTATS DE LA VISITE DE LA PROPRIÉTÉ

Un professionnel à l'emploi de Terrapex a effectué la visite des différents sites au cours de la journée du 6 septembre 2019. Un examen sommaire des propriétés adjacentes a également été réalisé au cours de cette journée à partir des endroits publics accessibles. Lors de la visite du site, des photographies représentatives de la propriété et des environs ont été prises.

5.1 Description des sites

Lot 1 568 373

Un cabinet de sectionnement est présent sur ce lot. Le site est majoritairement recouvert de gazon, à l'exception de la superficie correspondant à la dalle de béton accueillant le cabinet de sectionnement. Un puits d'accès aux installations souterraines est présent près du cabinet de sectionnement.

Lot 1 568 458

Le lot 1 568 458 était vacant lors de la visite. Un camion cube était présent sur le site ainsi qu'une voiture. Le camion n'était plus en fonction et était vraisemblablement utilisé comme entrepôt à pneu puisque sa boîte était remplie de pneus. De plus, des pneus étaient entreposés directement sur le sol. Une batterie de voiture était visible sur le site ainsi que deux haubans désaffectés. Le site était recouvert de gravier et de gazon sur sa totalité.

Lot 1 568 460

Des véhicules usagés étaient stationnés sur ce lot. Selon madame Beaudry, ces véhicules n'auraient pas dû être présents puisque le bail de stationnement était venu à échéance. Deux véhicules personnels étaient aussi présents sur le site. Le site était recouvert de gravier et de gazon.

Lot 1 568 463

Un stationnement recouvert de béton bitumineux est aménagé dans la portion nord de ce lot. Le reste du site est recouvert de gazon.

5.2 Observations et préoccupations environnementales

Les observations réalisées et les informations obtenues lors de la visite du site sont détaillées dans la section qui suit. Les principaux éléments pouvant représenter un risque environnemental pour la propriété sont regroupés dans le tableau 1. Ces éléments peuvent ne pas être observés (« N »), être observés (« O ») ou suspectés (« S »).

La visite de la propriété ne constitue donc pas un inventaire exhaustif des éléments cités ici-bas.

TABLEAU E Observations et préoccupations environnementales Lot 1 568 373

Élément	Observation ¹			Description et localisation	Risque	
	N	O	S		N	O
Équipements pétroliers						
Réervoir souterrain	✓				✓	
Réervoir hors-sol	✓				✓	
Conduite d'alimentation souterraine ou hors-sol	✓				✓	
Séparateur eau-huile	✓				✓	
Équipements hydrauliques						
Vérin hydraulique, monte-chARGE et ascenseur	✓				✓	
Matières dangereuses (autres que produits pétroliers)						
Matières dangereuses et autres produits chimiques	✓				✓	
Matières dangereuses résiduelles	✓				✓	
Matières résiduelles et recyclables						
Matières résiduelles	✓				✓	
Matières recyclables	✓				✓	
Émissions atmosphériques						
Émissions atmosphériques	✓				✓	

Élément	Observation ¹			Description et localisation	Risque	
	N	O	S		N	O
Gestion des eaux usées						
Drain de plancher et puisard	✓				✓	
Rejets d'eau de procédé	✓				✓	
Rejets des eaux usées	✓				✓	
Matériaux de remblai			✓	Selon les différentes cartes consultées, le site serait majoritairement constitué de remblai d'une provenance inconnue.		✓
Éléments extérieurs						
Éléments naturels sensibles (cours d'eau et milieux humides)	✓				✓	
Aire d'entreposage extérieure	✓				✓	

TABLEAU F Observations et préoccupations environnementales Lot 1 568 458

Élément	Observation ¹			Description et localisation	Risque	
	N	O	S		N	O
Équipements pétroliers						
Réervoir souterrain	✓				✓	
Réervoir hors-sol	✓				✓	
Conduite d'alimentation souterraine ou hors-sol	✓				✓	
Séparateur eau-huile	✓				✓	
Équipements hydrauliques						
Vérin hydraulique, monte-chARGE et ascenseur	✓				✓	
Matières dangereuses (autres que produits pétroliers)						
Matières dangereuses et autres produits chimiques	✓				✓	
Matières dangereuses résiduelles		✓		Une batterie de voiture a été observée sur les lieux. Elle était entreposée directement sur le sol. Bien qu'il n'y ait pas d'indice de contamination observable au moment de la visite,		✓
Matières résiduelles et recyclables						
Matières résiduelles	✓				✓	
Matières recyclables	✓				✓	
Émissions atmosphériques						
Émissions atmosphériques	✓				✓	
Gestion des eaux usées						
Drain de plancher et puisard	✓				✓	

Élément	Observation ¹			Description et localisation	Risque	
	N	O	S		N	O
Rejets d'eau de procédé	✓				✓	
Rejets des eaux usées	✓				✓	
Matériaux de remblai			✓	Selon les différentes cartes consultées, le site serait majoritairement constitué de remblai d'une provenance inconnue.		✓
Éléments extérieurs						
Éléments naturels sensibles (cours d'eau et milieux humides)	✓				✓	
Aire d'entreposage extérieure		✓		Un camion cube servant d'entrepôt pour des pneus a été observé sur le site. Bien qu'il n'y avait pas d'indice de contamination visible au moment de la visite		✓

TABLEAU G Observations et préoccupations environnementales Lot 1 568 460

Élément	Observation ¹			Description et localisation	Risque	
	N	O	S		N	O
Équipements pétroliers						
Réervoir souterrain	✓				✓	
Réervoir hors-sol	✓				✓	
Conduite d'alimentation souterraine ou hors-sol	✓				✓	
Séparateur eau-huile	✓				✓	
Équipements hydrauliques						
Vérin hydraulique, monte-chARGE et ascenseur	✓				✓	
Matières dangereuses (autres que produits pétroliers)						
Matières dangereuses et autres produits chimiques	✓				✓	
Matières dangereuses résiduelles	✓				✓	
Matières résiduelles et recyclables						
Matières résiduelles	✓				✓	
Matières recyclables	✓				✓	
Émissions atmosphériques						
Émissions atmosphériques	✓				✓	
Gestion des eaux usées						
Drain de plancher et puisard	✓				✓	
Rejets d'eau de procédé	✓				✓	
Rejets des eaux usées	✓				✓	

Élément	Observation ¹			Description et localisation	Risque	
	N	O	S		N	O
Matériaux de remblai			✓	Selon les différentes cartes consultées, le site serait majoritairement constitué de remblai d'une provenance inconnue.		✓
Éléments extérieurs						
Éléments naturels sensibles (cours d'eau et milieux humides)	✓				✓	
Aire d'entreposage extérieure		✓		Des voitures accidentées ont été observées sur le site sur un stationnement recouvert de gravier et de végétation. Bien qu'il n'y avait pas d'indice de contamination visible au moment de la visite,		✓

TABLEAU H Observations et préoccupations environnementales Lot 1 568 463

Élément	Observation ¹			Description et localisation	Risque	
	N	O	S		N	O
Équipements pétroliers						
Réervoir souterrain	✓				✓	
Réervoir hors-sol	✓				✓	
Conduite d'alimentation souterraine ou hors-sol	✓				✓	
Séparateur eau-huile	✓				✓	
Équipements hydrauliques						
Vérin hydraulique, monte-chARGE et ascenseur	✓				✓	
Matières dangereuses (autres que produits pétroliers)						
Matières dangereuses et autres produits chimiques	✓				✓	
Matières dangereuses résiduelles	✓				✓	
Matières résiduelles et recyclables						
Matières résiduelles	✓				✓	
Matières recyclables	✓				✓	
Émissions atmosphériques						
Émissions atmosphériques	✓				✓	
Gestion des eaux usées						
Drain de plancher et puisard	✓				✓	
Rejets d'eau de procédé	✓				✓	
Rejets des eaux usées	✓				✓	

Élément	Observation ¹			Description et localisation	Risque	
	N	O	S		N	O
Matériaux de remblai			✓	Selon les différentes cartes consultées, le site serait majoritairement constitué de remblai d'une provenance inconnue.		✓
Éléments extérieurs						
Éléments naturels sensibles (cours d'eau et milieux humides)	✓				✓	
Aire d'entreposage extérieure	✓				✓	

5.3 Substances demandant une attention spéciale

Des substances demandant une attention particulière, rapportées lors des visites ou notées lors de la consultation de dossiers (l'amiante, les BPC, la MIUF, le plomb, les SACO, les moisissures et le radon), peuvent se retrouver sur le site à l'étude (bâtiment et installations qui s'y trouvent), le tout en fonction des années de construction ou de rénovation et des conditions propices à leur développement. Ces substances sont généralement difficiles ou impossibles à percevoir à l'œil nu dans le cadre d'une visite conventionnelle pour une ÉES Phase I.

Pour en déterminer la présence ou en faire un inventaire détaillé, des investigations plus poussées seraient requises dans le cadre de travaux de rénovation, d'agrandissement ou de démolition. Ces investigations consistent, entre autres, à défaire des murs, des installations et/ou des équipements ainsi qu'à prendre des échantillons d'air, de gaz, de liquide ou de matériaux pour les faire analyser en laboratoire et/ou prendre des mesures avec des instruments de détection.

Les sites sont tous vacants et aucune information n'a été obtenue quant à la présence de substances demandant une attention spéciale.

6.0 SYNTHÈSE

6.1 Sommaire de l'historique

Les sites à l'étude ont été remblayés entre 1950 et 1959. Auparavant, la rivière Saint-Charles prenait place à ces endroits. Des pylônes ont été installés en 1959 sur les lots 1 568 373 et 1 568 458 et démantelés en 2018. Les lots 1 568 458 ont accueilli un stationnement de 1959 à aujourd'hui.

Le lot 1 568 463 a été remblayé entre 1948 et 1959 et a accueilli les activités de la compagnie des Sables entre 1959 et 1972. Un stationnement a été observé à partir d'au moins 1998.

Les documents consultés ont permis d'établir que les propriétés adjacentes au site à l'étude ont une vocation résidentielle et commerciale depuis au moins 1948.

6.2 Analyse des risques environnementaux

Les recherches ont permis d'identifier les risques environnementaux ci-dessous. Il est à noter que les éléments représentant un risque environnemental sont identifiés à l'aide d'une lettre de A à O sur la figure 2 de l'annexe 2.

Lot 1 568 373

- 1) La présence de remblai de nature inconnu et dont la présence de débris y est suspectée, et cela sur l'ensemble de ce lot (Lettre « A »);
- 2) La présence de tuyaux de remplissage et d'évents, possiblement reliés à un réservoir d'huile à chauffage sur la propriété voisine localisée au nord du site et identifiée par les n° civiques 393 ½ à 399A, 2^e Rue (Lettre « B »);
- 3) La présence suspectée d'anciens tuyaux de remplissage et d'évents, ainsi que la présence d'une cheminée possiblement reliée à un ancien système de chauffage fonctionnant au mazout sur la propriété voisine située à l'est et identifiée par les n° civiques 388 à 398, 2^e Rue (Lettre « C »);
- 4) La présence d'un bâtiment qui porte l'inscription « Transformer house » à environ 20 m au nord-est du site à l'étude, soit à l'intersection de la 2^e Rue et de la 4^e avenue (plan d'assurance-incendie de 1912) (Lettre « D »);
- 5) La présence antérieure d'un pylône électrique entre 1959 et 2018 (Lettre « E »).

Lot 1 568 458

- 1) La présence de remblai de nature inconnu et où la présence de débris est suspectée et cela, sur l'ensemble de ce lot (Lettre « A »);
- 2) La présence antérieure d'un pylône électrique entre 1959 et 2018 (Lettre « E »);
- 3) La présence d'une batterie de voiture entreposée directement sur le sol (Lettre « F »);
- 4) La présence d'un camion cube servant d'entrepôt pour des pneus sur le site (Lettre « G »);
- 5) La présence suspectée d'anciens tuyaux de remplissage et d'évent ainsi que la présence d'une cheminée possiblement reliée à un ancien système de chauffage fonction au mazout sur la propriété voisine située au nord et identifiée par les n° civiques 388 à 298, 2^e Rue (Lettre « C »);
- 6) La présence d'une cheminée possiblement reliée à un ancien système de chauffage fonctionnant au mazout sur la propriété localisée à l'est du site et identifiée par les n° civiques 141 à 145, 4^e Avenue (Lettre « H »).

Lot 1 568 460

- 1) La présence de remblai de nature inconnu et dont la présence de débris y est suspectée et cela, sur l'ensemble de ce lot (Lettre « A »);
- 2) Des voitures accidentées ont été observées sur le site sur un stationnement recouvert de gravier et de végétation (Lettre « I »);
- 3) Deux propriétés commerciales, soit « *Ovide Bouchard Machinery Shop* » et « *Mach Shop* » sont présentes à environ 20 m à l'ouest et au sud-ouest du site à l'étude (plan d'assurance-incendie de 1957) (Lettre « J »);
- 4) La présence d'une cheminée possiblement reliée à un ancien système de chauffage fonctionnant au mazout à l'endroit de la propriété localisée à l'est et identifiée par le no civique 99, 4^e Avenue (Lettre « K »);
- 5) La présence d'une cheminée possiblement reliée à un ancien système de chauffage fonctionnant au mazout à l'endroit de la propriété localisée à l'ouest et identifiée par les no civiques 376 à 394, 1^{re} Rue (Lettre « L »).

Lot 1 568 463

- 1) La présence de remblai de nature inconnue et dont la présence de débris y est suspectée, et cela, sur l'ensemble de ce lot (Lettre « A »);
- 2) Les activités de la compagnie des Sables inc. ont cours sur ce lot. Des piles de sable, de la machinerie telle que des trémies à sable (« sand hopper »), des infrastructures telles qu'une voie de grue (« crane track ») sont présentes sur le site (plan d'assurance-incendie 1957) (Lettre « M »);
- 3) La présence d'un terrain au 370, rue des Sables, ayant eu une contamination en métaux, HAP et HP C₁₀-C₅₀. Cette propriété est localisée à la limite ouest de ce lot (Lettre « N »).

7.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La présente étude a été réalisée dans le cadre d'un projet de vente des propriétés laissées vacantes dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou de la Ville de Québec (Québec), suite au démantèlement de la ligne de transport 752 à 69 kV qui reliait le poste Montmorency et le poste de la Reine, tous deux démantelées et réhabilitées en 2018.

Dans ce contexte, Terrapex a été mandatée, en août 2019 par madame Patricia Beaudry, conseillère en environnement chez HQ, pour effectuer une ÉES Phase I, à l'endroit des lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460 et 1 568 463 du cadastre du Québec. Ces lots sont situés dans le secteur de Limoilou à Québec (Québec).



Mentionnons que les activités actuelles ne sont pas listées à l'Annexe III du RPRT en application de la section IV du chapitre IV de la LQE comme étant des activités désignées.

8.0 RÉFÉRENCES

Association canadienne de normalisation (ACNOR)

Évaluation environnementale de site, Phase I. CSA Z768-01 (R2012), 2001.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

Carte Index:

http://www.banq.qc.ca/collections/cartes_plans/ressources_BAnQ/doc_cartographiques/plans_carte_index/index.html?language_id=3

Collection numérique de cartes et plans:

<http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/accueil.xsp?db=notice>

Liste des plans d'assurance incendie:

http://www.banq.qc.ca/collections/cartes_plans/ressources_BAnQ/doc_cartographiques/doc_assurance/index.html?language_id=3

Lois et règlements du Canada

Canadian Environmental Protection Act (S.C. 1999 c.33):

<http://canlii.ca/en/ca/laws/stat/sc-1999-c-33/latest/sc-1999-c-33.html>

Ozone Depleting Substances Regulations (SOR/99-7, 1998):

<http://canlii.ca/en/ca/laws/requ/sor-99-7/latest/sor-99-7.html>

PCB Regulations (SOR/2008-273):

<http://canlii.ca/en/ca/laws/requ/sor-2008-273/latest/sor-2008-273.html>

Hazardous Products Act (R.S.C., 1985 c. H-3):

<http://www.canlii.org/en/ca/laws/stat/rsc-1985-c-h-3/latest/rsc-1985-c-h-3.html>

Lois et règlements du Québec (L.R.Q.)

Loi sur la qualité de l'environnement, Section IV 2.1 (chapitre Q-2, 2002)

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/Q2/Q2.html>

Règlements sur la protection et la réhabilitation des terrains (Q-2, r. 37, 2003)

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/Q2/Q2R37.HTM>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MELCC)

Guide de caractérisation des terrains:

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/sol/terrains/guide/guidecaracterisation.pdf>

Liste des centres autorisés de traitement de sols contaminés:

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/sol/lieux/centres.pdf>

Liste des lieux autorisés d'enfouissement de sols contaminés:

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/sol/lieux/lieux-enfouis.pdf>

Guide d'Intervention Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/sol/terrains/guide-intervention/guide-intervention-protection-rehab.pdf>

Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés – Plan d'action 2017-2021 <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/sol/terrains/politique/politique.pdf>

Portrait régional de l'eau:

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/regions/>

Répertoire de tous les réseaux municipaux de distribution d'eau potable:

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/potable/distribution/index.asp>

Répertoire des terrains contaminés:

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp>

Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels:

http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/sol/residus_ind/recherche.asp

Système d'information hydrogéologique (SIH): <http://www.sih.mddelcc.gouv.qc.ca/>

Titulaires de permis – Matières dangereuses résiduelles:

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/dangereux/titulaire-permis/index.asp>

Régie du bâtiment du Québec (RBQ)

Liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé:

<https://www.r bq.gouv.qc.ca/equipements-petroliers/la-liste-des-titulaires-d-un-permis-d-utilisation.html>

Répertoire des sites d'équipements pétroliers:

<https://www.r bq.gouv.qc.ca/equipements-petroliers/le-registre-des-sites-dequipements-petroliers.html>

Cartes et plans

Google Earth, version 7.1.2.2041.

Google Maps: <http://maps.google.ca/maps>

Toporama, version 1.0b: <http://atlas.gc.ca/site/francais/toporama/index.html>

Autres documents consultés

Commission de protection du territoire agricole – Cartographie/Géomatique:
http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=176&no_cache=1

Inventaire des sites contaminés fédéraux:
<http://www.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/home-accueil-fra.aspx>

Québec Municipal – Rôles d'évaluation:
<http://www.quebecmunicipal.qc.ca/index.asp?module=ressources&categorie=17>

Registre des entreprises du Québec:
<http://www.registrementreprises.gouv.qc.ca/fr/default.aspx>

Répertoire d'entreprises du Québec: <http://www.icriq.com/fr/index.html>

Statistique Canada. (2012). *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2012*:
<http://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/scian/2012/index>

9.0 QUALIFICATION DES ÉVALUATEURS



ANNEXE 1

FIGURES



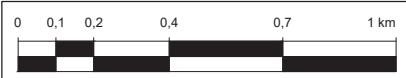
Projet ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE - PHASE I
Terrains vacants - Lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460 et 1 568 463, cadastre du Québec
Arrondissement La Cité-Limoilou (Québec)

Titre PLAN DE LOCALISATION



Date 10 septembre 2019

Approbation



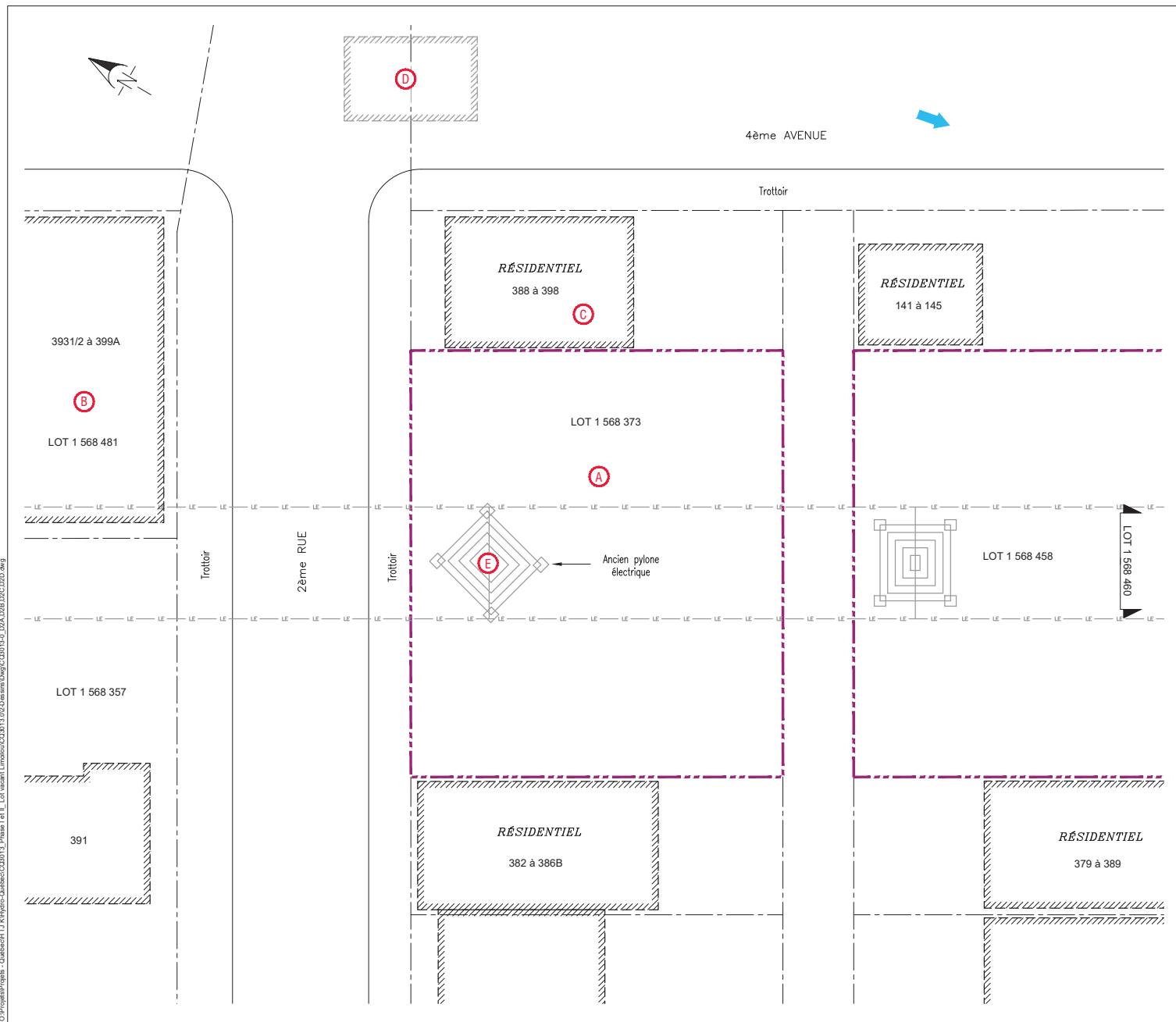
Dessiné par : J-F. Gourgues

Préparé par : S. Sévigny

Vérifié par : A. Tremblay

Projet CQ3013.0

FIGURE 1



LÉGENDE

- Limite de bâtiment voisin de la propriété à l'étude

Limite d'un ancien bâtiment (position approximative)

Limite de lot

Limite de la propriété à l'étude

LE Ancienne ligne électrique

Sens présumé de l'écoulement de l'eau souterraine

Risques environnementaux

 - (A) Présence de remblai d'origine inconnue
 - (B) Présence de tuyaux de remplissage et d'évents possiblement reliés à un réservoir d'huile à chauffage
 - (C) Présence suspectée d'anciens tuyaux de remplissage
 - (D) Présence antérieure d'un bâtiment "Transformer House"
 - (E) Présence antérieure d'un pylône

Sources

- Carte interactive de la Ville de Québec (limites des lots)
 - Google Earth (image satellite, septembre 2018)
 - Carte géologique des formations superficielles réalisée par LCNP en 2003. N° de dossier : 3835
 - Plan d'assurance incendie de 1910

Terrapex

 Hydro
Québec

**Projet ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DE SITE - PHASE I**

Terrains vacants - Lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460
et 1 568 463, cadastre du Québec

Arrondissement La Cité-Limoilou (Québec)

Titre PLAN DU SITE
(LOT 1 568 373)

1 : 250

Verifié par : A. Tremblay	
Date	Projet N° 10 septembre 2019 CQ3013.0
Approbation	FIGURE 2A

FIGURE 2A



4ème AVENUE



LÉGENDE

- / — Limite de bâtiment voisin de la propriété à l'étude

— — — Limite de lot

— - - - Limite de la propriété à l'étude

— LE — Ancienne ligne électrique

→ Sens présumé de l'écoulement de l'eau souterraine

Risques environnementaux

 - (A) Présence de remblai d'origine inconnue
 - (C) Présence suspectée d'anciens tuyaux de remplissage
 - (E) Présence antérieure d'un pylône
 - (F) Présence d'une batterie de voiture entreposée sur le sol
(emplacement approximatif)
 - (G) Présence d'un camion cube servant d'entrepôt
(emplacement approximatif)
 - (H) Présence d'une cheminée possiblement reliée à un système de chauffage au mazout

Sources :

- Carte interactive de la Ville de Québec (limites des lots)
 - Google Earth (image satellite, septembre 2018)
 - Carte géologique des formations superficielles réalisée par LCNP en 2003. N° de dossier : 3835

Terrapex

 Hydro-Québec

**Projet ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DE SITE - PHASE I**

Terrains vacants - Lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460
et 1 568 463, cadastre du Québec

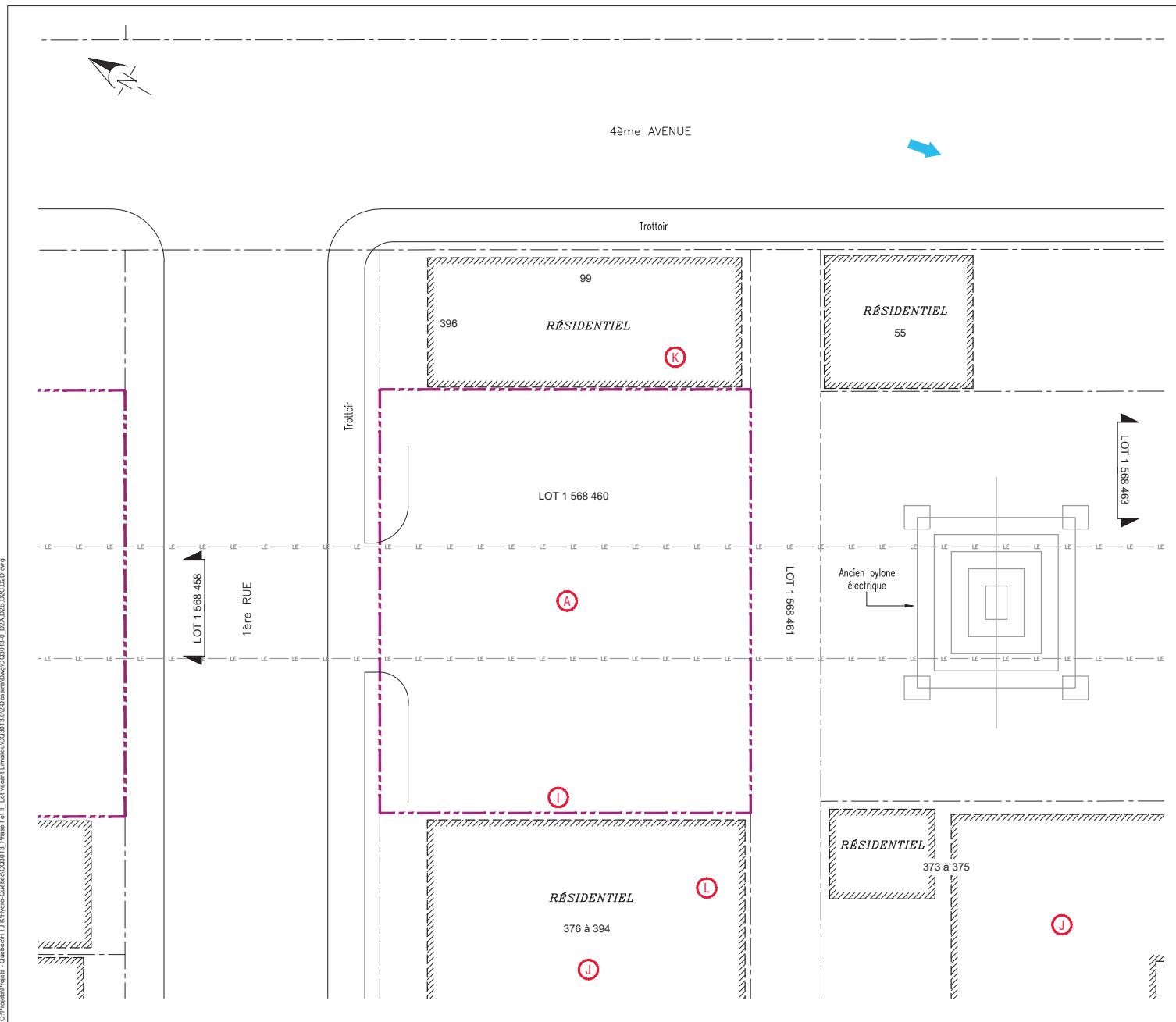
Arrondissement La Cité-Limoilou (Québec)

Titre PLAN DU SITE
(LOT 1 568 458)

Dessiné par : J-F. Gourges
Préparé par : S. Sévigny
Vérifié par : A. Tremblay

Verifié par : A. Tremblay	
Date	10 septembre 2019
Projet N°	CQ3013.0

FIGURE 2B



LÉGENDE

77777. Limite de bâtiment voisin de la propriété à l'étude

— — — Limite de lot

— — — Limite de la propriété à l'étude

— LE — Ancienne ligne électrique

 Sens présumé de l'écoulement de l'eau souterraine

Risques environnementaux

- A** Présence de remblai d'origine inconnue
 - I** Présence de voitures accidentées (emplacements approximatifs)
 - J** Présence antérieure de propriétés commerciales
 - K** Présence d'une cheminée possiblement reliée à un système de chauffage au mazout
 - L** Présence d'une cheminée possiblement reliée à un système de chauffage au mazout

Sources

- Carte interactive de la Ville de Québec (limites des lots)
 - Google Earth (image satellite, septembre 2018)
 - Carte géologique des formations superficielles réalisée par LCNP en 2003. N° de dossier : 3835

Terrapex

 Hydro
Québec

**Projet ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DE SITE - PHASE I**

Terrains vacants - Lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460
et 1 568 463, cadastre du Québec
Arrondissement La Cité-Limoilou (Québec)

Titre PLAN DU SITE
(LOT 1 568 460)

A scale bar with markings at 0, 1.25, 2.5, 5, 10, and 18.75. Below the bar, the text "1 : 250" is written.

Dessiné par : J-F. Gourgues

Préparé par : S. Sévigny

Vérifié par : A. Tremblay

Date

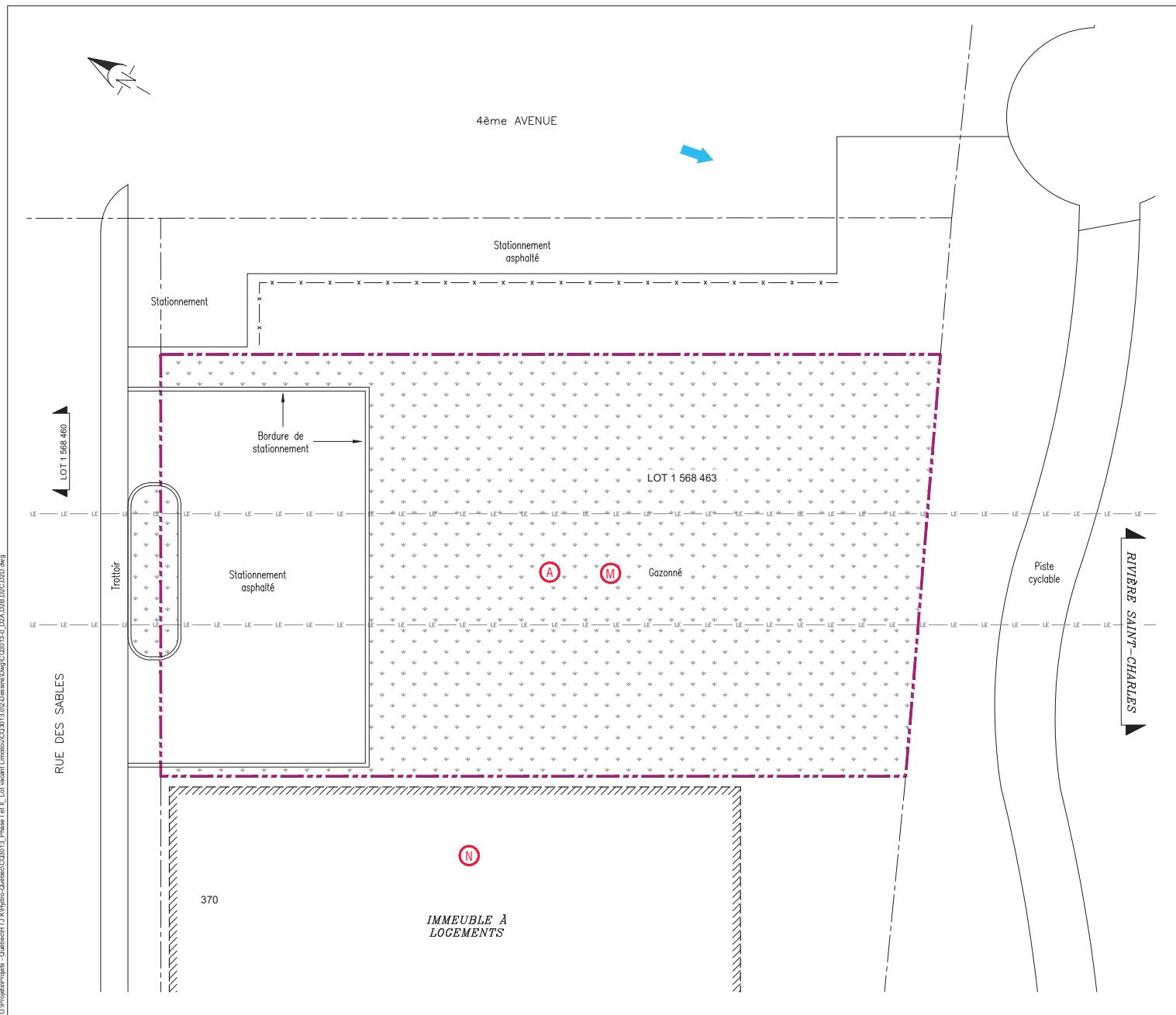
10 September 2019

Approbation

1

FIGURE 2

FIGURE 2C



LÉGENDE

- Limite de bâtiment voisin de la propriété à l'étude

— — — Limite de lot

— · — Limite de la propriété à l'étude

—— LE — — Ancienne ligne électrique

—— x — — Clôture

[] Gazon

Sens présumé de l'écoulement de l'eau souterraine

Risques environnementaux

(A) Présence de remblai d'origine inconnue

(M) Présence antérieure des activités de la compagnie des Sable inc.

(N) Terrain contaminé

Sources :

- Carte interactive de la Ville de Québec (limites des lots)
 - Google Earth (image satellite, septembre 2018)
 - Carte géologique des formations superficielles réalisée par LCNP en 2003. N° de dossier : 3835

Terrapex

Hydro Québec

**Projet ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DE SITE - PHASE I**

Terrains vacants - Lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460
et 1 568 463, cadastre du Québec
Arrondissement La Cité-Limoilou (Québec)

Titre PLAN DU SITE
(LOT 1 568 463)

Vérifié par : A. Tremblay

FIGURE 2D

ANNEXE 2

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Hydro-Québec

Évaluation environnementale de site Phase I

Terrains vacants - Lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460 et 1 568 463 cadastre du Québec (Québec)

Arrondissement La Cité Limoilou, Québec (Québec)

Projet N° CQ3013.0 – Reportage photographique

1

Lot 1 568 373



Photographie 1 : Vue générale du lot 1 568 373. Vue vers le sud.



Photographie 2 : Vue des propriétés résidentielles adjacentes au lot 1 568 373. Vue vers l'ouest.

Hydro-Québec

Évaluation environnementale de site Phase I

Terrains vacants - Lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460 et 1 568 463 cadastre du Québec (Québec)

Arrondissement La Cité Limoilou, Québec (Québec)

Projet N° CQ3013.0 – Reportage photographique

2



Photographie 3 : Vue des propriétés résidentielles adjacentes au lot 1 568 373. Vue vers l'est.



Photographie 4 : Vue des propriétés résidentielles adjacentes au lot 1 568 373. Vue vers le nord.



Photographie 5 : Vue du tuyau de remplissage, probablement relié à un réservoir de mazout, observé sur le bâtiment sis au 393 ½-399A, 2^e Rue.



Photographie 6 : Vue d'un trou bouché dans la fondation (montré par la flèche rouge) sur le bâtiment sis au 388-398, 2^e Rue. Celui-ci serait probablement associé à la présence antérieure d'un tuyau de remplissage d'un réservoir de mazout.



Photographie 7 : Vue générale de la ruelle séparant les lots 1 568 373 et 1 568 458. Vue vers l'ouest.

Lot 1 568 458



Photographie 8 : Vue générale du lot 1 568 458. Vue vers le nord.



Photographie 9 : Vue générale des terrains adjacents au lot 1 568 458. Vue vers l'est.



Photographie 10 : Vue des terrains adjacents au lot 1 568 458. Vue vers le sud.



Photographie 11 : Vue des propriétés résidentielles adjacentes au lot 1 568 458. Vue vers l'ouest.



Photographie 12 : Vue du camion cube servant d'entreposage de pneus sur le lot 1 568 458. Vue vers l'est.



Photographie 13 : Vue de la batterie de voiture observée sur le lot 1 568 458.

Lot 1 568 460



Photographie 14 : Vue générale du lot 1 568 460 et des véhicules en réparation qui y sont stationnés (montrés par la flèche rouge). Vue vers le sud.



Photographie 15 : Vue des propriétés voisines adjacentes au lot 1 568 460. Vue vers l'est.



Photographie 16 : Vue des propriétés voisines adjacentes au lot 1 568 460. Vue vers le nord.



Photographie 17 : Vue des propriétés adjacentes au lot 1 568 460. Vue vers l'ouest.



Photographie 18 : Vue de la cheminée du bâtiment localisé à l'ouest du lot 1 568 460. Vue vers l'ouest.



Photographie 19 : Vue de la cheminée du bâtiment sis au 396, 1^{ière} Rue, sur la propriété voisine du lot 1 568 460. Vue vers l'est.

Lot 1 568 463



Photographie 20 : Vue générale du lot 1 568 463. Vue vers le sud.



Photographie 21 : Vue des terrains voisins du lot 1 568 463. Vue vers l'est.



Photographie 22 : Vue des terrains voisins du lot 1 568 463. Vue vers le nord.



Photographie 23 : Vue des terrains voisins du lot 1 568 463. Vue vers l'ouest.

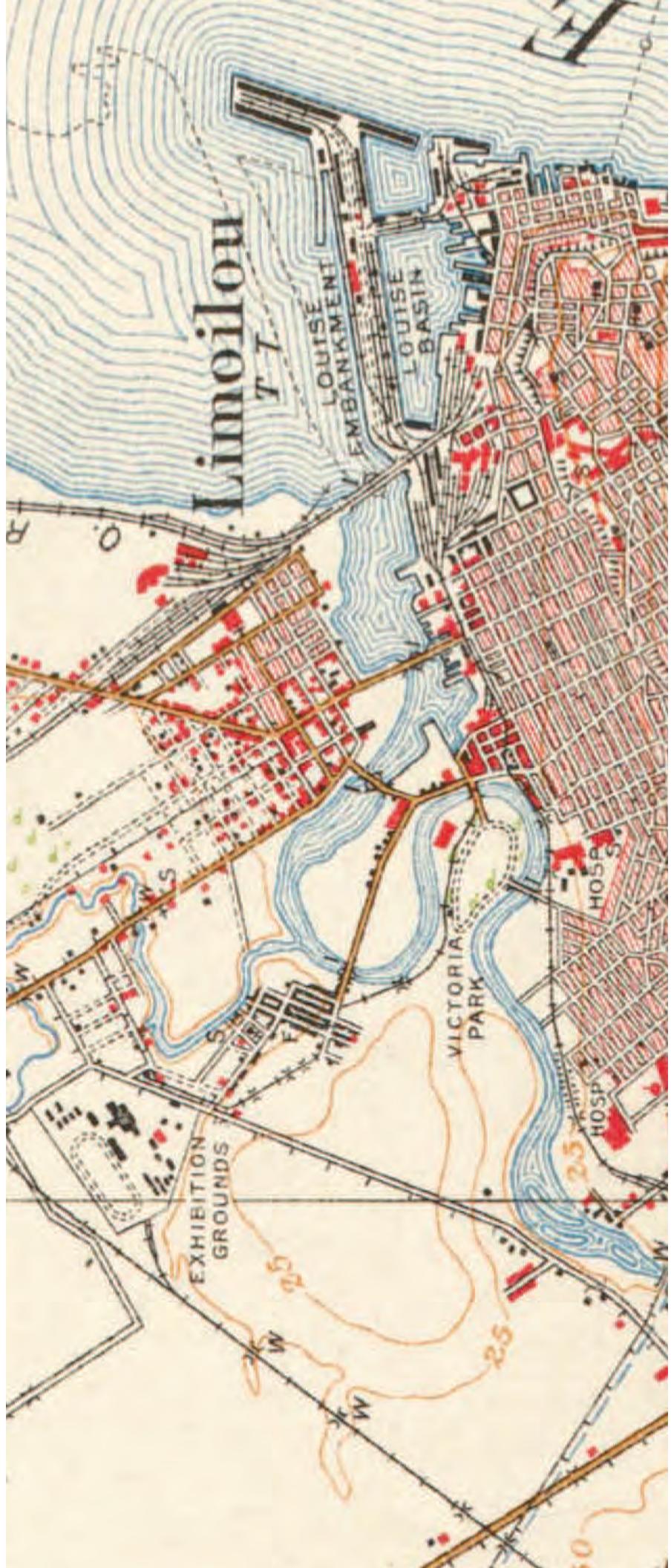


Photographie 24 : Vue de la piste cyclable située au sud du lot 1 568 463. Vue vers le sud.

ANNEXE 3

DOCUMENTS CONSULTÉS

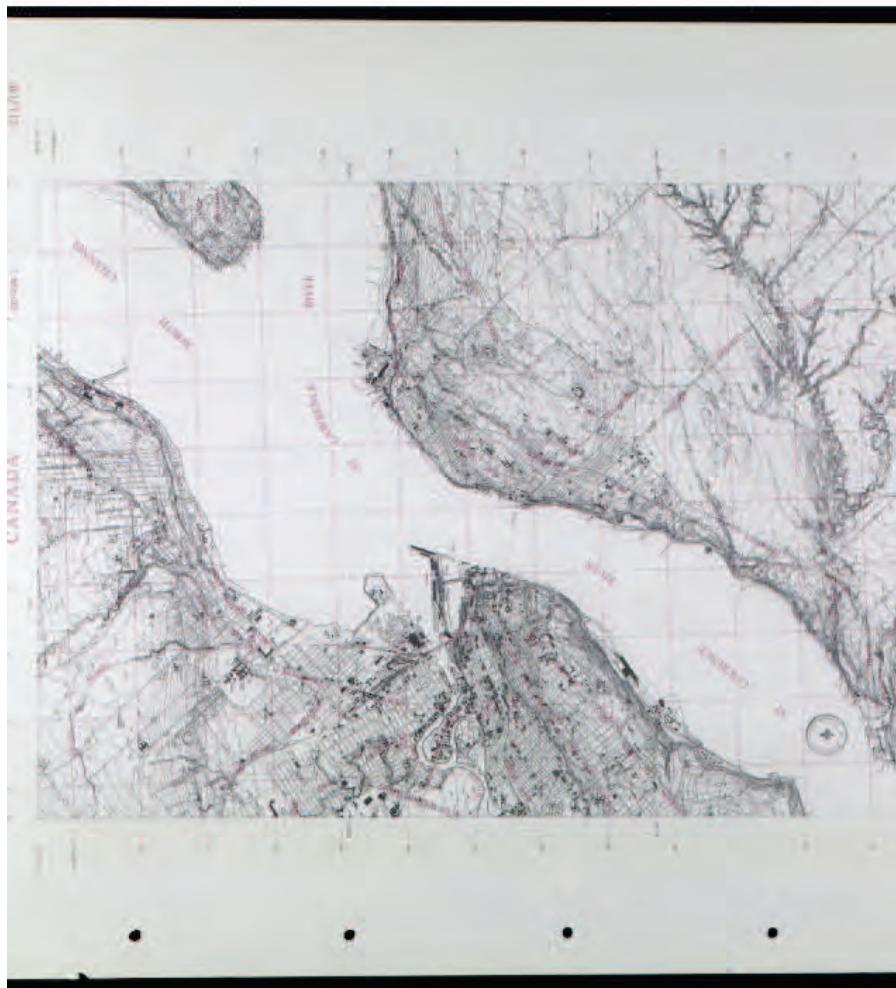


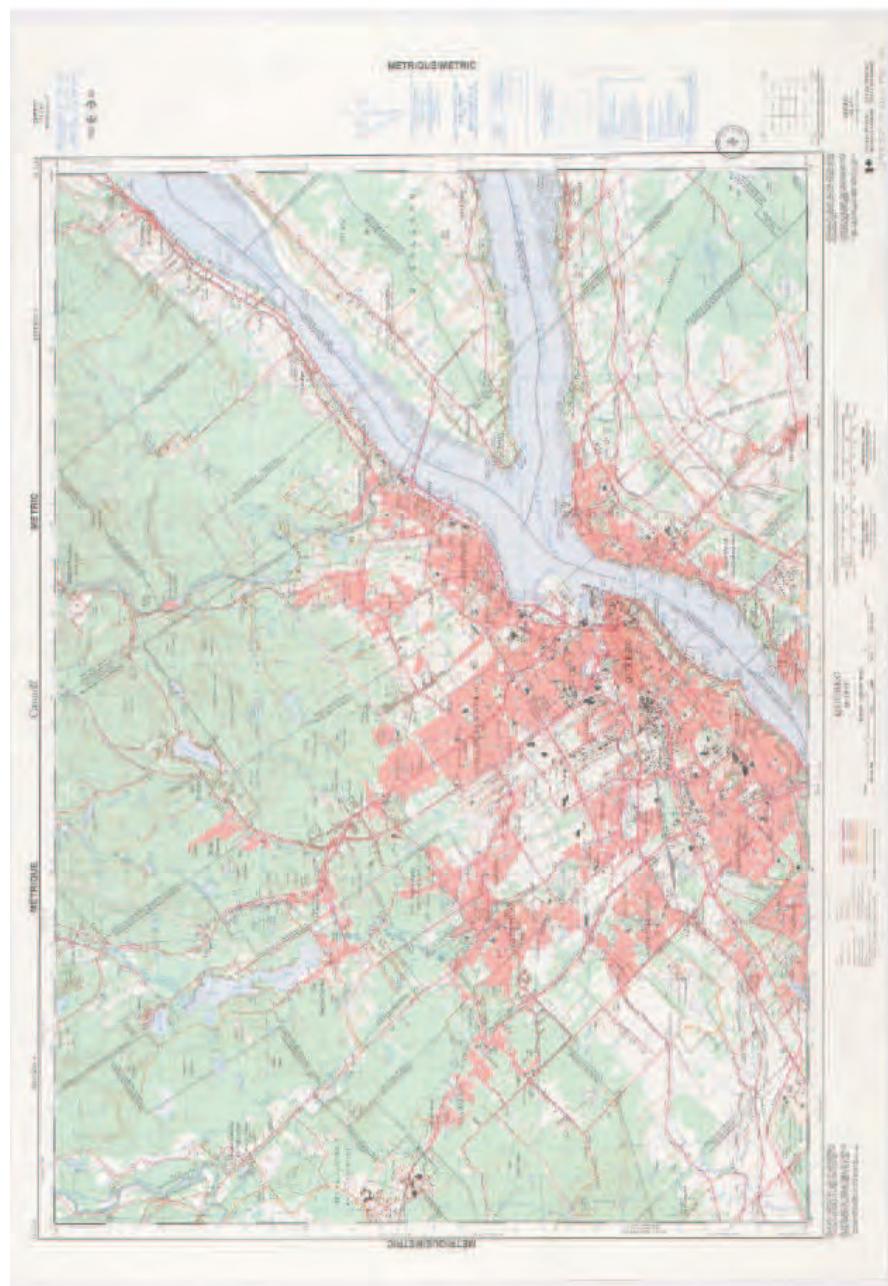


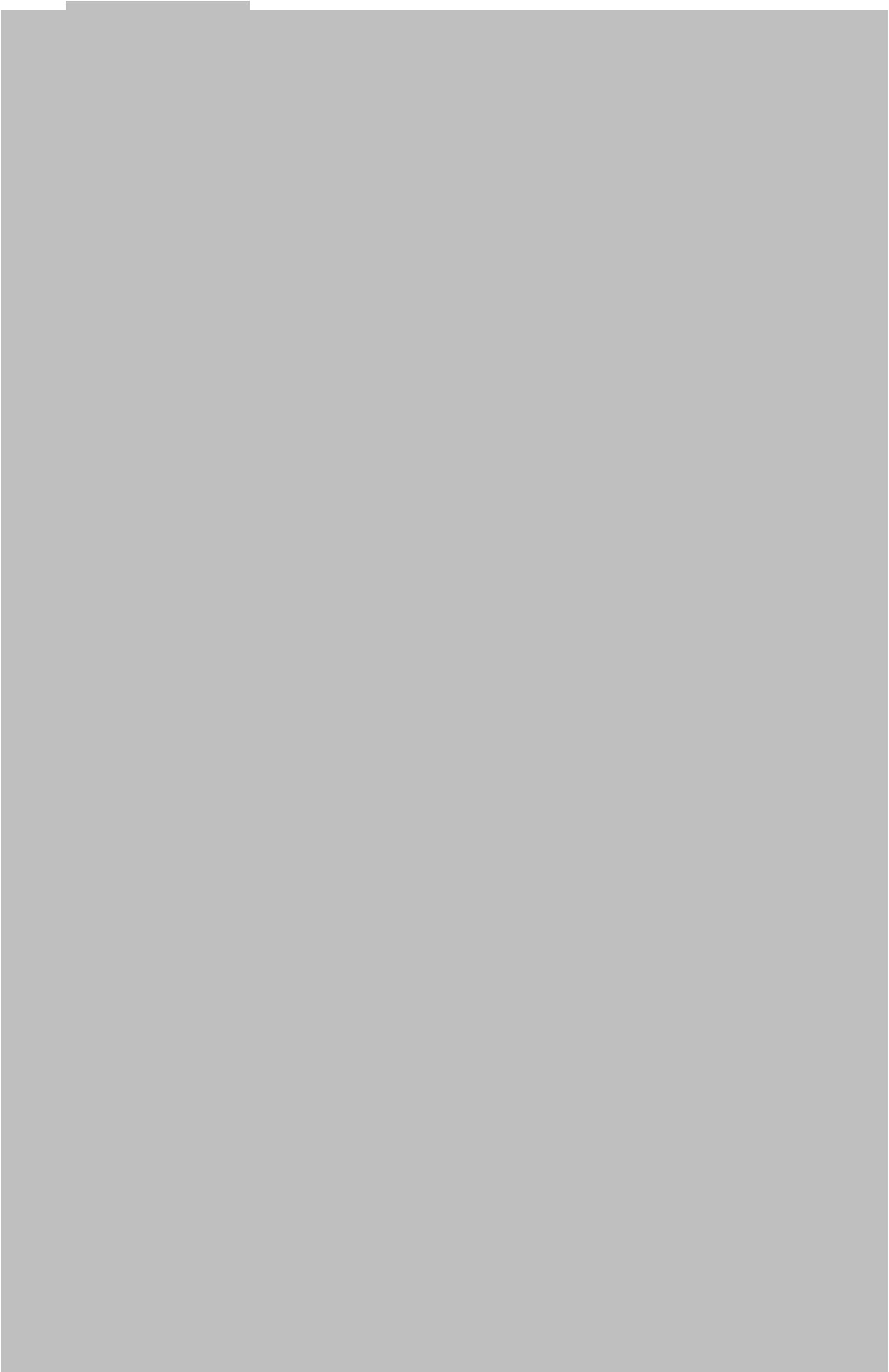




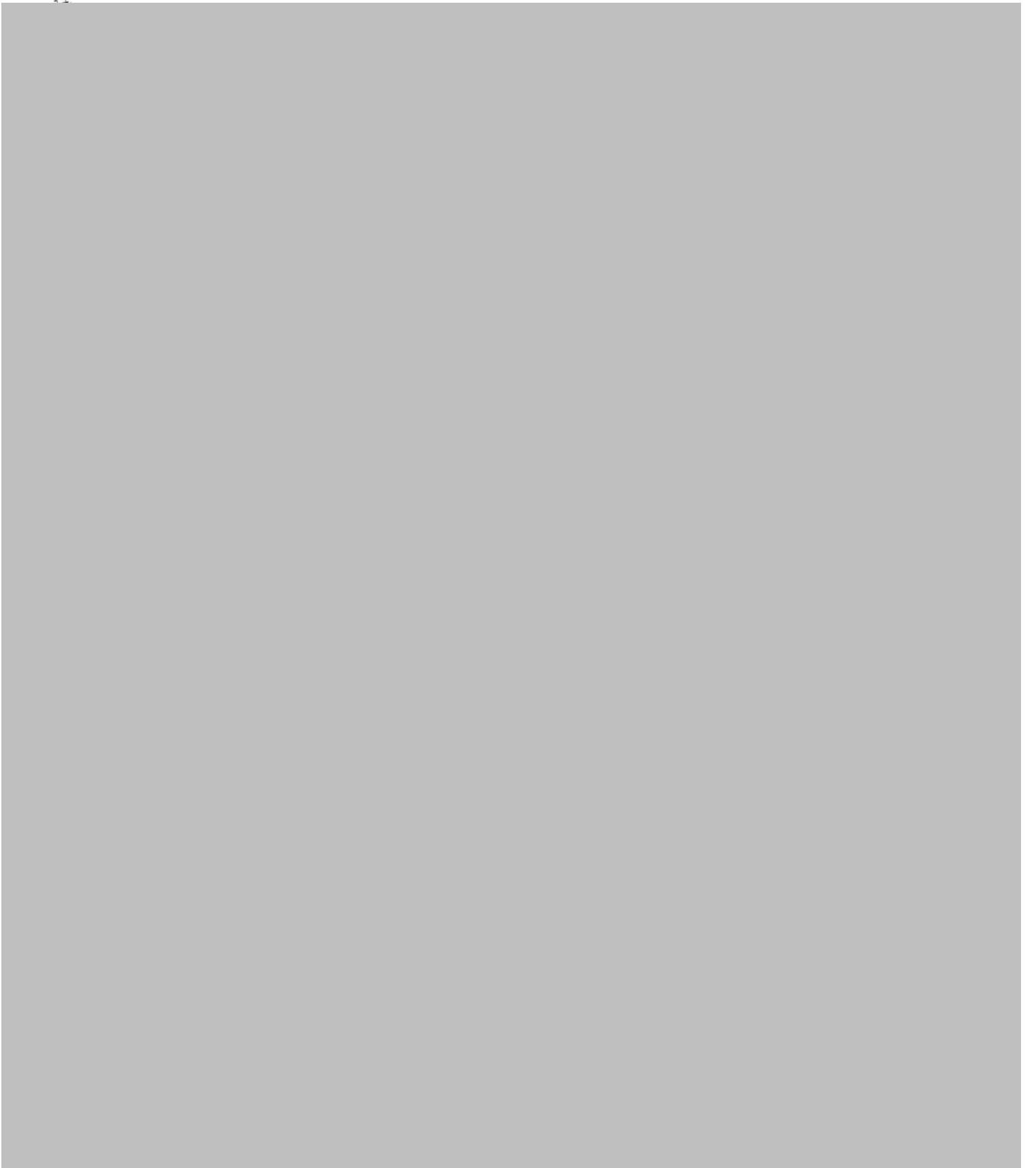


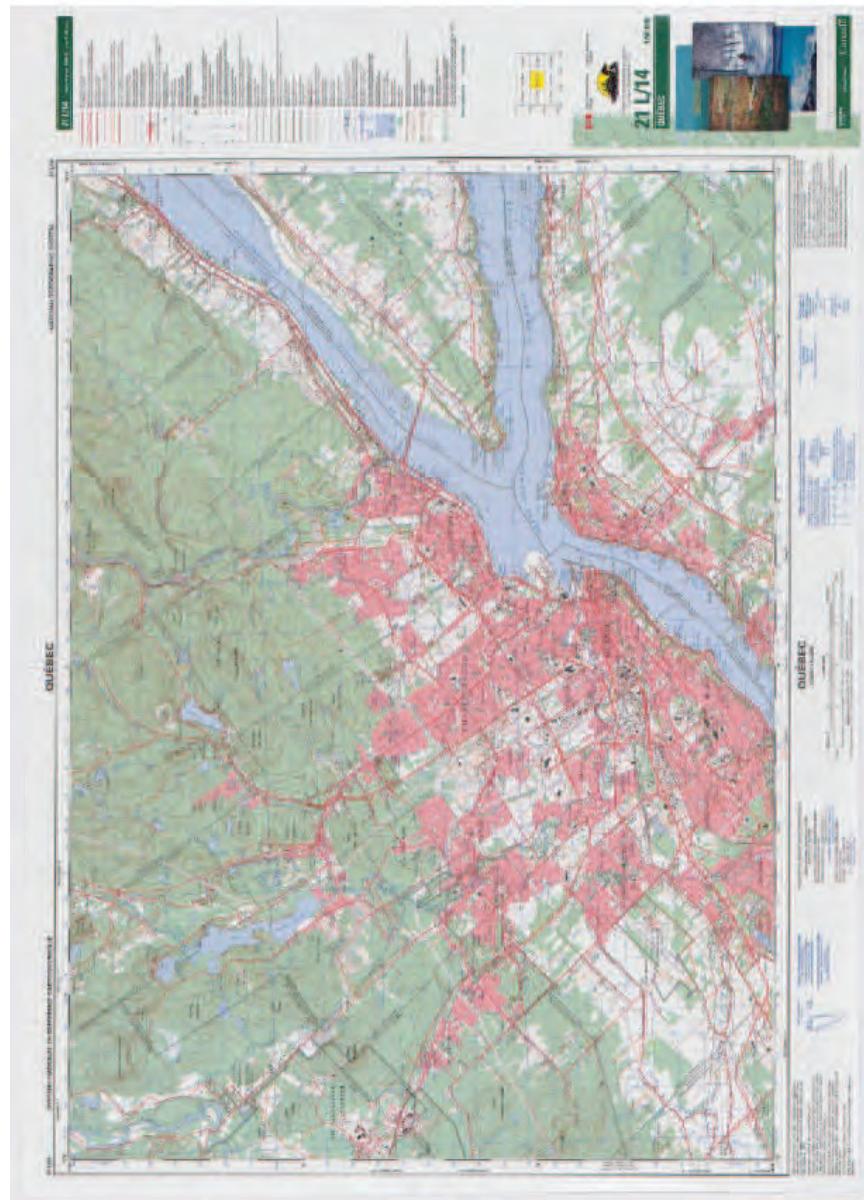








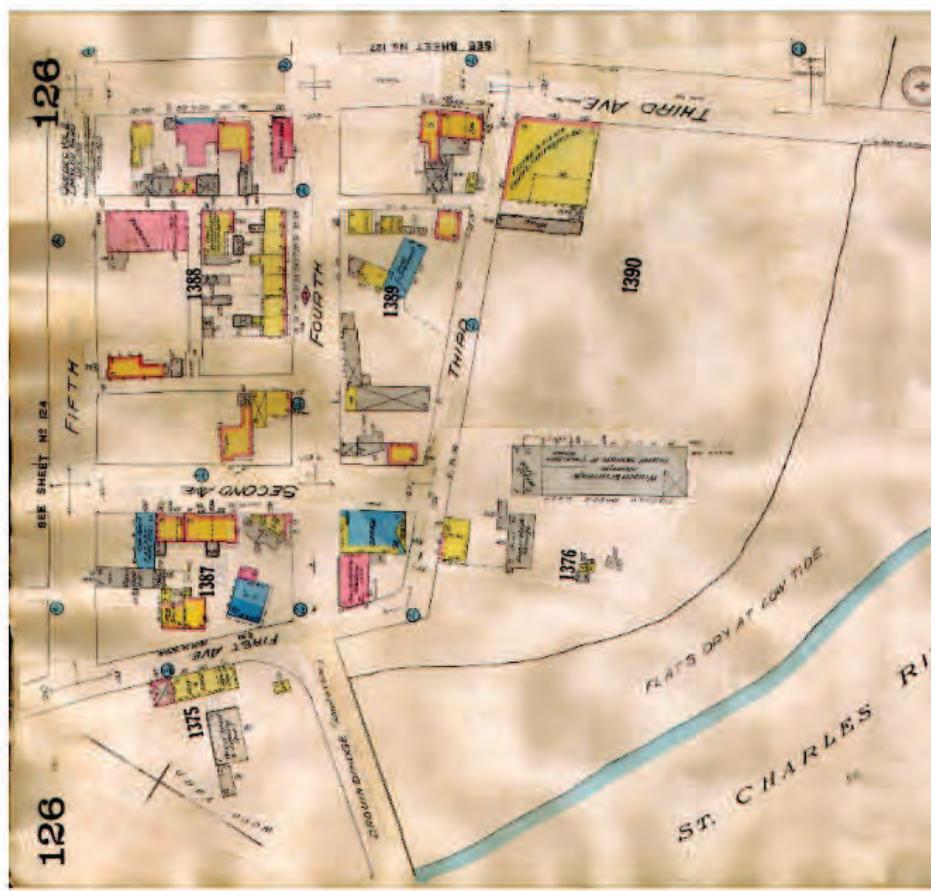


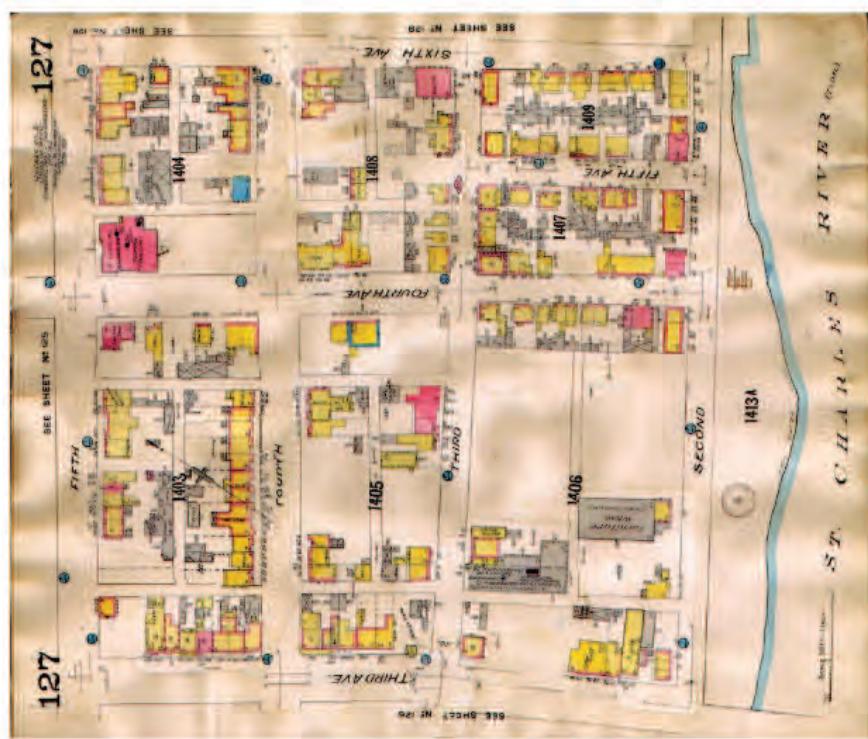




ANNEXE 4

RECHERCHES DE TITRES ET INDEX AUX IMMEUBLES





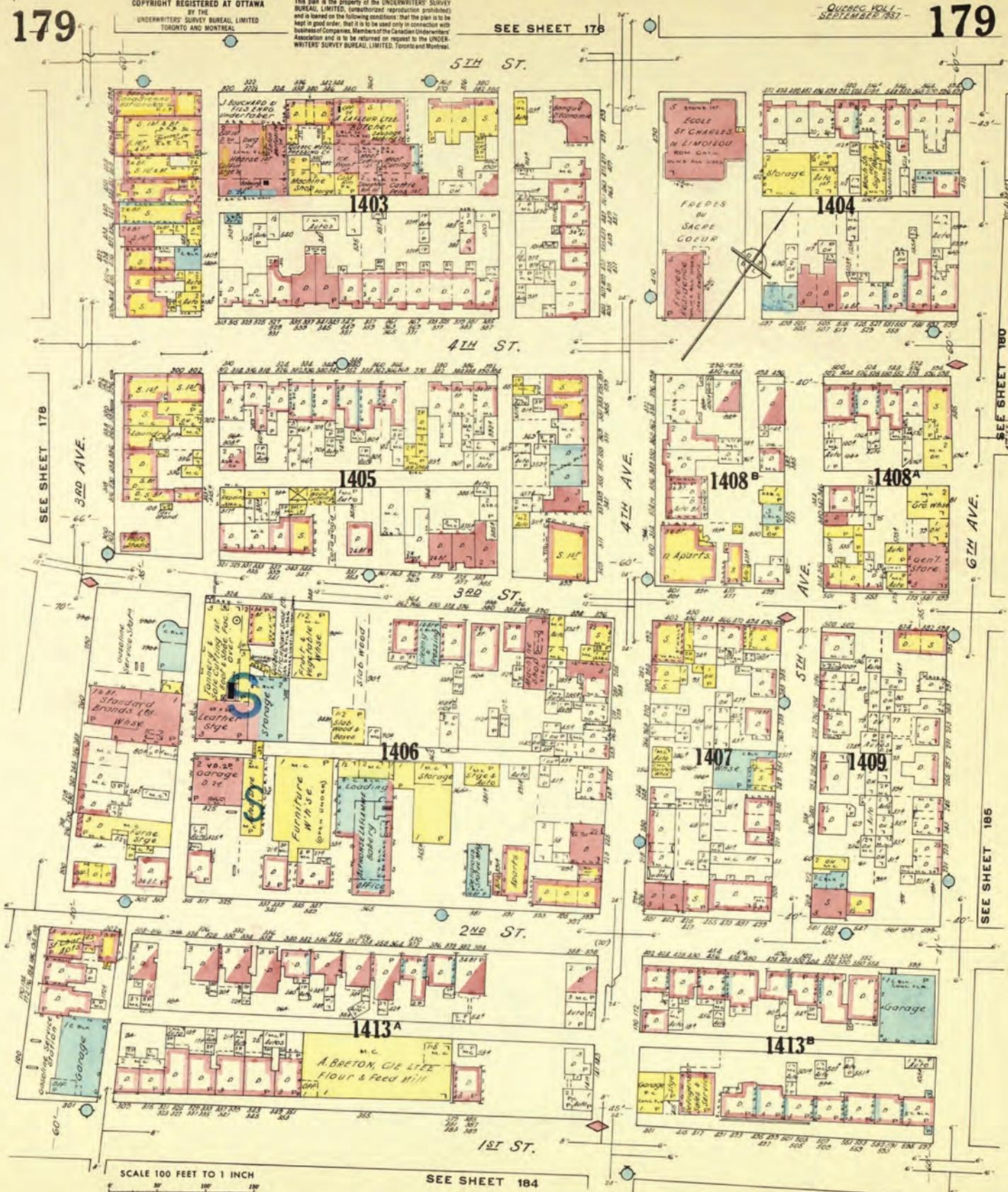
COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA
BY THE
UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED
TORONTO AND MONTREAL

This plan is the property of the UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED, (unauthorized reproduction prohibited) and is loaned on the following conditions: that the plan is to be kept in good order, that it is to be used only in connection with business of Companies, Members of the Canadian Underwriters' Association and is to be returned or request to the UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED, Toronto and Montreal.

SEE SHEET 176

- QUEBEC VOL 1 -
SEPTEMBER 1957

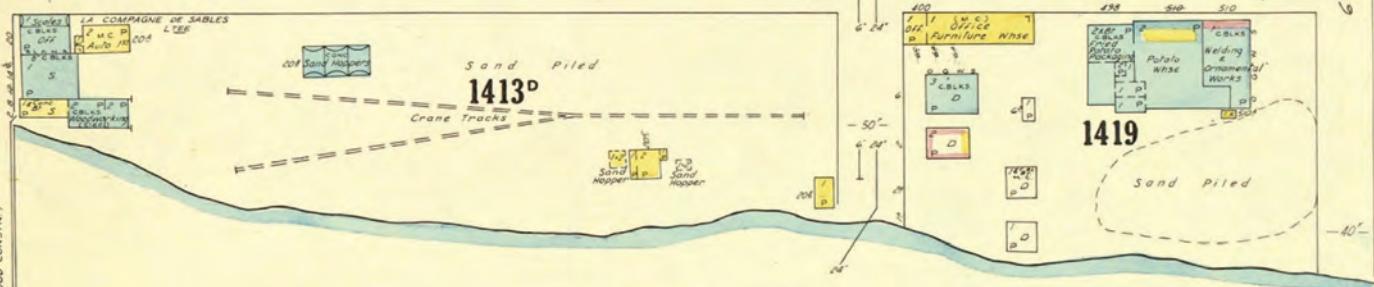
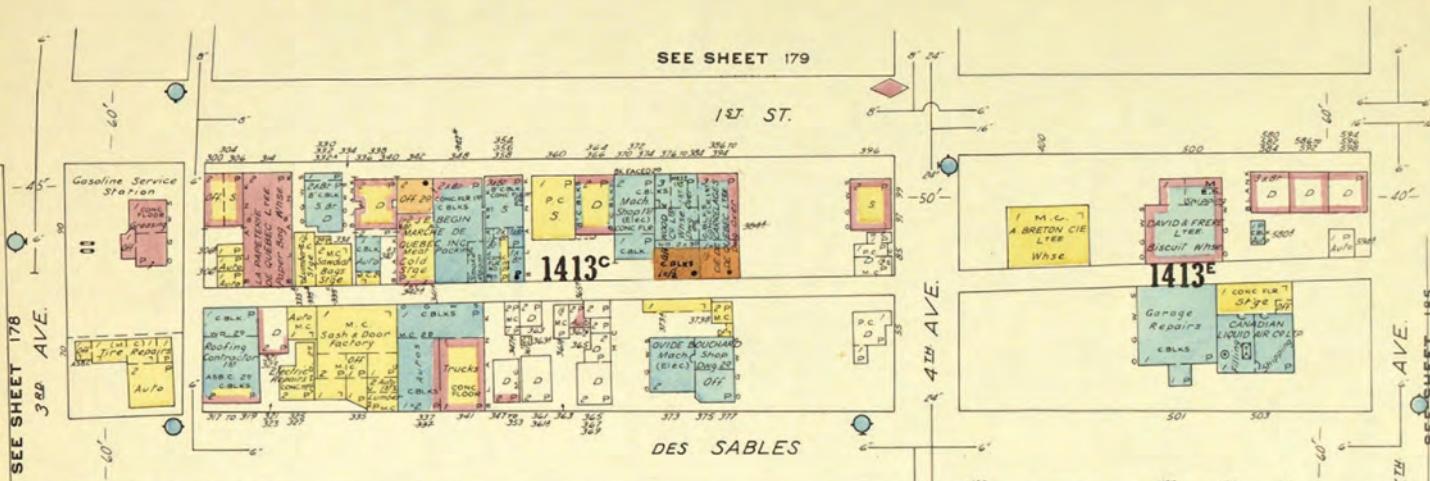
179



This plan is the property of the UNDERWRITERS' SURVEY
BUREAU LIMITED. (Unauthorized reproduction prohibited)
and is loaned on the following conditions: that the plan is to be
kept in good order, that it is to be used only in connection with
the business of the user, that it is not to be copied without the
written permission of the Underwriters' Survey Bureau Limited
Association and is to be returned on request to the UNDER-
WRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED, Toronto and Montreal.

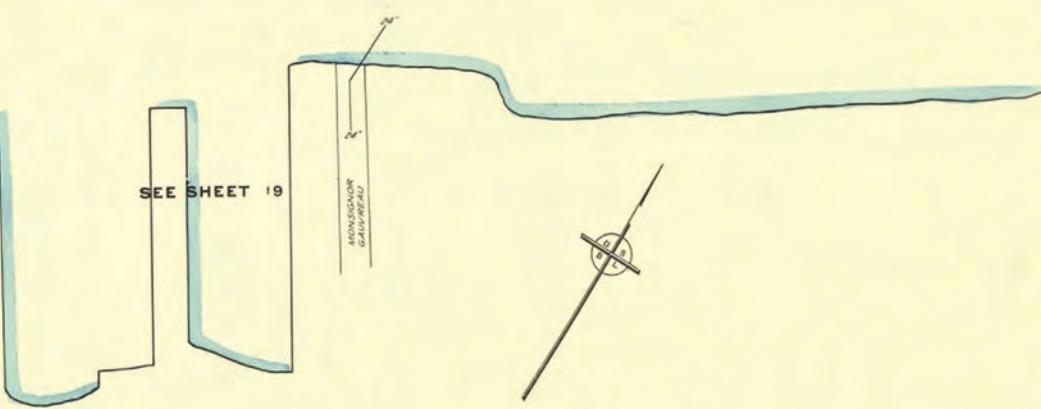
COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA
BY THE
UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED
TORONTO AND MONTREAL

- QUEBEC VOL 1 -
- SEPTEMBER 1957 -



DORCHESTER BRIDGE
(REINF. CONC. STEEL & WOOD CONSTN.)

DU PONT



SCALE 100 FEET TO 1 INCH

0' 50' 100' 150'

185

RIGHT REGISTERED AT OTTAWA
BY THE
WRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED
TORONTO AND MONTREAL

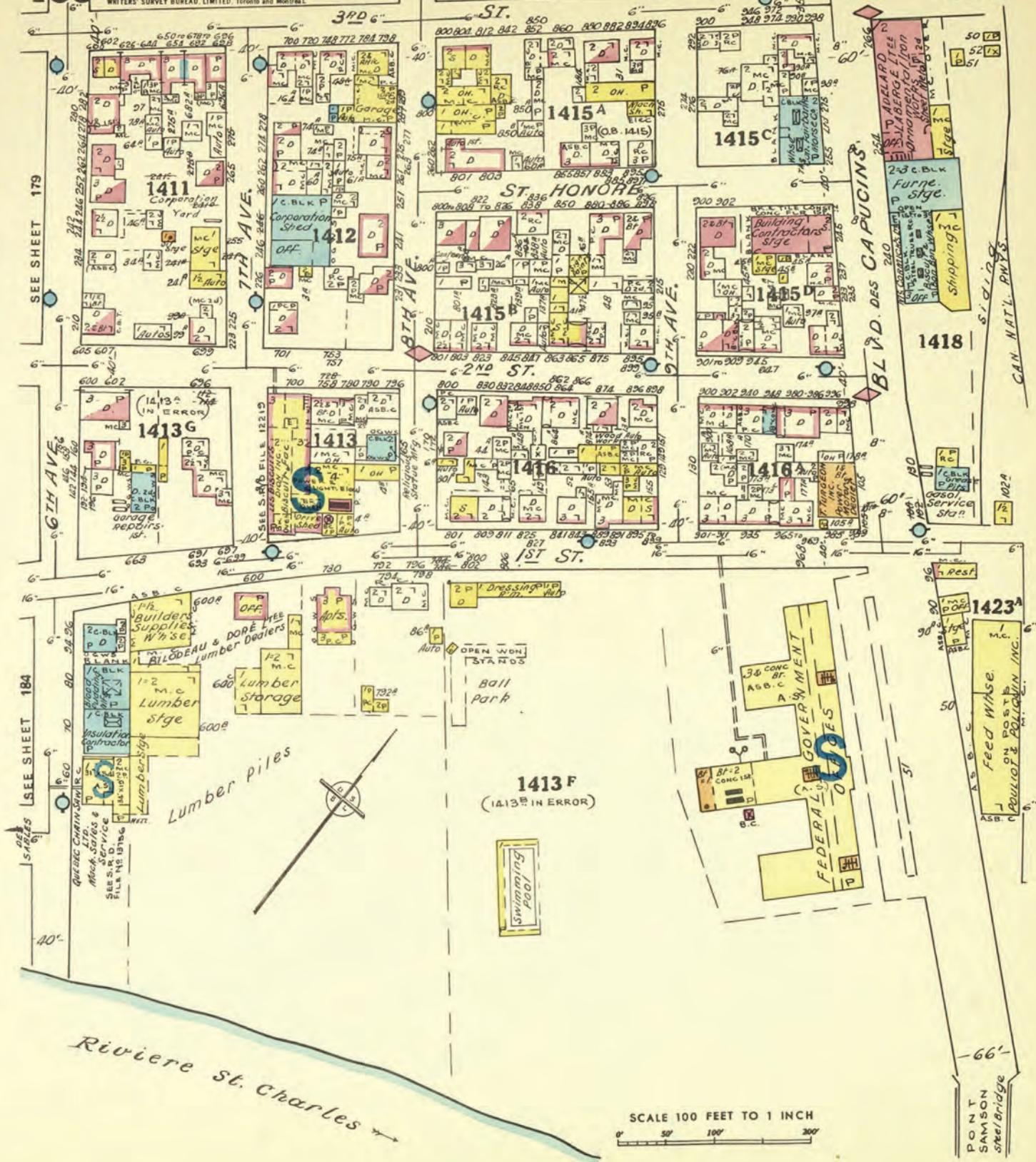
THIS PAPER IS THE PROPERTY OF THE UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED, (unauthorized reproduction prohibited) and is loaned on the following conditions: that this plan is to be kept in good order, that it is to be used only in connection with business of Companies, Members of the Canadian Underwriters' Association and is to be returned on request to the UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED, Toronto and Montreal.

SEE SHEET 470

SEE SHEET 180

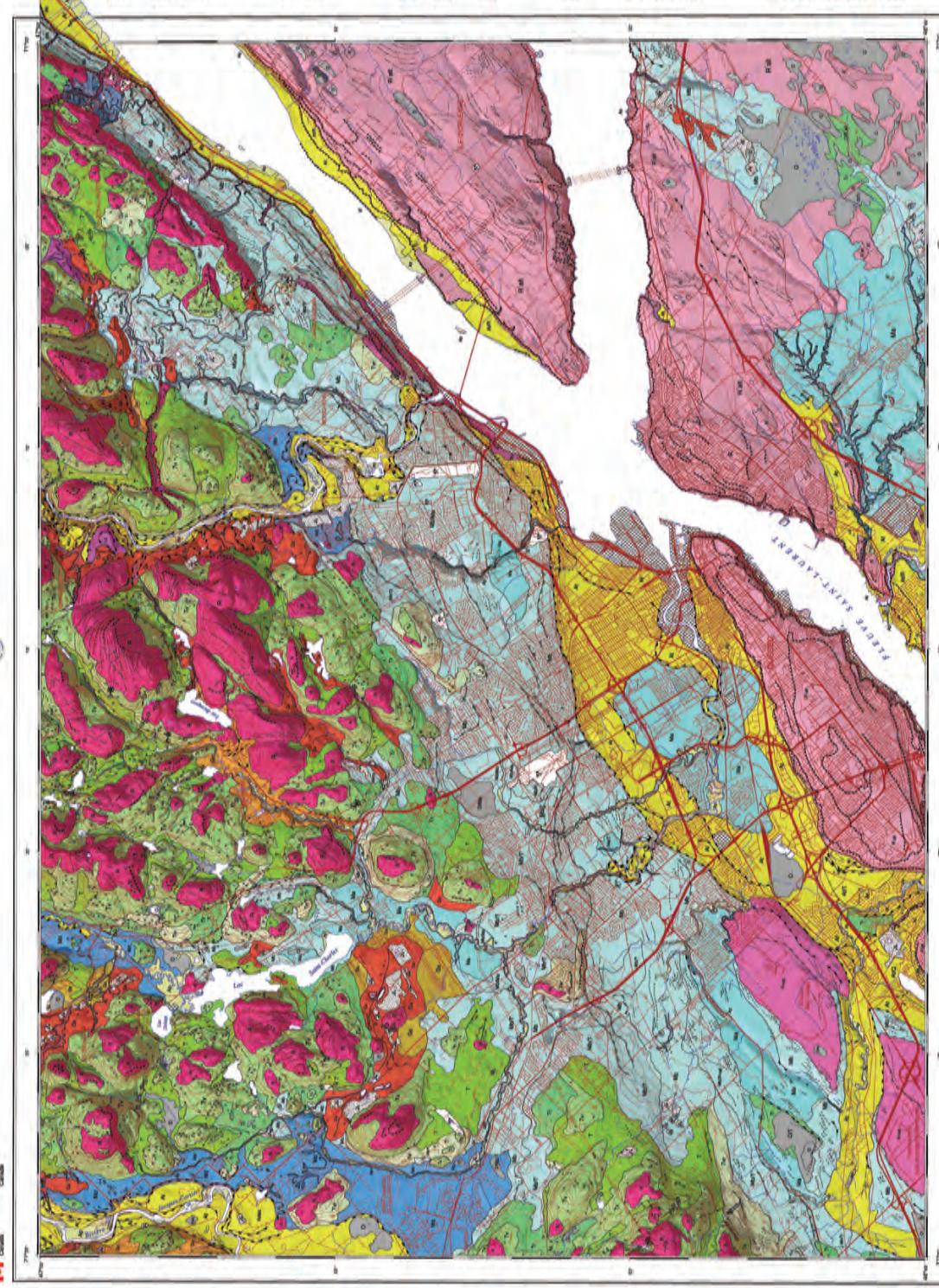
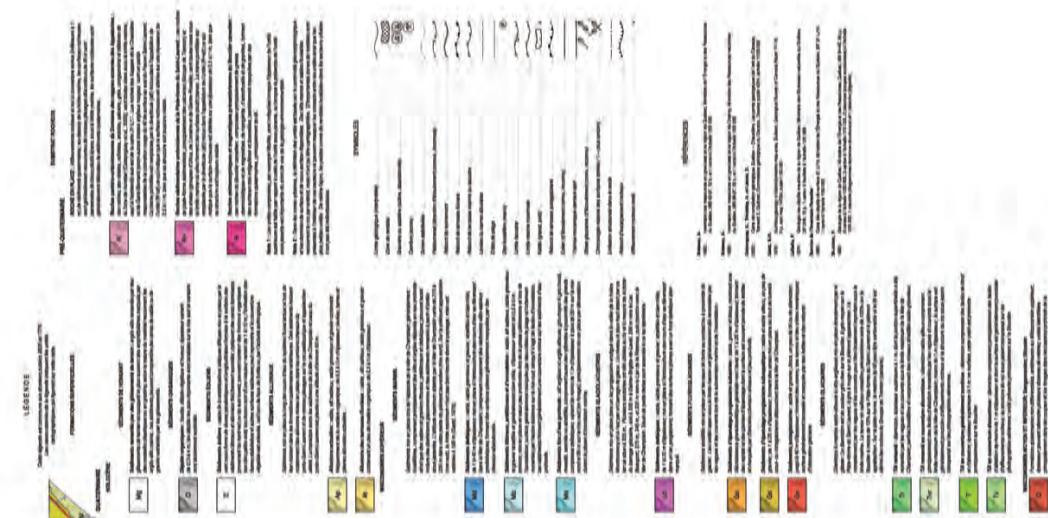
- QUEBEC VOL V - 6
- SEPTEMBER 1957 -

185





LEGENCE



GÉOLOGIE DES FORMATIONS SUPERFICIELLES

QUEBEC

QUEBEC

Échelle 1:500 000 1:500 000

1 km

2 km

3 km

4 km

5 km

6 km

7 km

8 km

9 km

10 km

11 km

12 km

13 km

14 km

15 km

16 km

17 km

18 km

19 km

20 km

21 km

22 km

23 km

24 km

25 km

26 km

27 km

28 km

29 km

30 km

31 km

32 km

33 km

34 km

35 km

36 km

37 km

38 km

39 km

40 km

41 km

42 km

43 km

44 km

45 km

46 km

47 km

48 km

49 km

50 km

51 km

52 km

53 km

54 km

55 km

56 km

57 km

58 km

59 km

60 km

61 km

62 km

63 km

64 km

65 km

66 km

67 km

68 km

69 km

70 km

71 km

72 km

73 km

74 km

75 km

76 km

77 km

78 km

79 km

80 km

81 km

82 km

83 km

84 km

85 km

86 km

87 km

88 km

89 km

90 km

91 km

92 km

93 km

94 km

95 km

96 km

97 km

98 km

99 km

100 km

101 km

102 km

103 km

104 km

105 km

106 km

107 km

108 km

109 km

110 km

111 km

112 km

113 km

114 km

115 km

116 km

117 km

118 km

119 km

120 km

121 km

122 km

123 km

124 km

125 km

126 km

127 km

128 km

129 km

130 km

131 km

132 km

133 km

134 km

135 km

136 km

137 km

138 km

139 km

140 km

141 km

142 km

143 km

144 km

145 km

146 km

147 km

148 km

149 km

150 km

151 km

152 km

153 km

154 km

155 km

156 km

157 km

158 km

159 km

160 km

161 km

162 km

163 km

164 km

165 km

166 km

167 km

168 km

169 km

170 km

171 km

172 km

173 km

174 km

175 km

176 km

177 km

178 km

179 km

180 km

181 km

182 km

183 km

184 km

185 km

186 km

187 km

188 km

189 km

190 km

191 km

192 km

193 km

194 km

195 km

196 km

197 km

198 km

199 km

200 km

201 km

202 km

203 km

204 km

205 km

206 km

207 km

208 km

209 km

210 km

211 km

212 km

213 km

214 km

215 km

216 km

217 km

218 km

219 km

220 km

221 km

222 km

223 km

224 km

225 km

226 km

227 km

228 km

229 km

230 km

231 km

232 km

233 km

234 km

235 km

236 km

237 km

238 km

239 km

240 km

241 km

242 km

243 km

244 km

245 km

246 km

247 km

248 km

249 km

250 km

251 km

252 km

253 km

254 km

255 km

256 km

257 km

258 km

259 km

260 km

261 km

262 km

263 km

264 km

265 km

266 km

267 km

268 km

269 km

270 km

271 km

272 km

273 km

274 km

275 km

276 km

277 km

278 km

279 km

280 km

281 km

282 km

283 km

284 km

285 km

286 km

287 km

288 km

289 km

290 km

291 km

292 km

293 km

294 km

295 km

296 km

297 km

298 km

299 km

300 km

301 km

302 km

303 km

304 km

305 km

306 km

307 km

308 km

309 km

310 km

311 km

312 km

313 km

314 km

315 km

316 km





Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre :	Paroisse de Saint-Roch-Nord	Droits : 2019-08-19 09:30
Lot :	441A	Radiations : 2019-07-25 09:15
Date d'établissement :		
Plan :	Liste des plans	
Concordance :		

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Paroisse de Saint-Roch-Nord - 441A

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX AUX IMMEUBLES

No. 441-A

Partie du Cé Lot Subdivisée [441A-1 @ -143] voir Plan

Feuillet No _____ destiné au No _____
du cadastre
de l'index des immeubles pour le **Bureau de la Division d'enregistrement**
de Québec.

Attesté à Québec, le

Par

14

- 2 -

Dép. Régistrateur

Dép. Protonotaire.

19



Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre :	Paroisse de Saint-Roch-Nord	Droits : 2019-08-19 14:25
Lot :	441	Radiations : 2019-07-25 16:00
Date d'établissement :		
Plan :	Liste des plans	
Concordance :		

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24						
2015-11-30		Inscription 2 566A SR modifiée à 14:10 (Voir section référence)					

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Paroisse de Saint-Roch-Nord - 441

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Acte divers			
2 566A SR	Le numéro d'inscription Renewal (2566½) est remplacé par le numéro d'inscription 2566A SR (Divers).		
	Inscription 2 566A SR modifiée le 2015-11-30 à 14:10		

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No _____ destiné au No _____
 du cadastre DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-NORD
 de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement.
 de Québec.
 Attesté à Québec, le _____
 Par _____ Devant _____

19

No. 441

PARTIE de ce lot Subdivisée [441-1 @ -47] voir Plan.

magueau 2000-05-01

Dép. Registrateur. Dép. Protonotaire.

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT			RADIATION	REMARQUES
		Date	Vol.	No		
Succ. W.H. Anderson à Qué. Railway Light & P. Co. Servitude	22/7/04 B-2134114329					\$130.00 payés.
P.H. Anderson ,ès-equal. Hérité	6/11/06 B-222			120390		
Vve W. D. Anderson	Hérité	26/11/06 B-222		120560		
Succ. W.H. Anderson à Hon.Tref.Berthiaume & al Vente	19/12/06 B-223			120779	41209 T-103672	\$60,000 dont \$20,000 payés
Trafflé Berthiaume & al à Québec.Land Co. Vente	19/12/06 B-222			120780	P-41209	\$425,000 dont \$300,000 payés
Dame A.S.S.Gulston à Hon.T.Berthiaume	Dépôt	11/12/15 B-280		154623		d'une procuration de Vente
Partie de ce lot subdivisée [441-18 @ -63]	le 1926-09-30 voir Plan					
Partie de ce lot subdivisée [441-64 @ -76]	le 1926-10-27. voir Plan					
Partie de ce lot subdivisée [441-71 @ -78]	le 1926-09-30. voir Plan					
Partie de ce lot subdivisée [441-79 @ -83]	le 1926-10-27. voir Plan					
Partie de ce lot subdivisée le 1985-04-02. Ainsi une partie du lot 652. Le lot 652 érigé en date du 1985-04-02.						
NE PLUS INSCRIRE D'ENREGISTREMENTS						
CE LOT ÉTAIT INACTIF AVANT LA RÉNOVATION			CE LOT ÉTAIT INACTIF AVANT LA RÉNOVATION			
NE PLUS INSCRIRE D'ENREGISTREMENTS						



Estate Cadastral Number.	DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-NORD Names.	Register.	Vol.	Page.	No.
	W. Ed. Robitaille to P. de Fortin et al. Obligation	B			52,922
	" " to Henri Roy	B			53,991
	Geo. L. Gulston et al. W. Ed. Robitaille Renewal	D	6		3477
439	W. Ed. Robitaille to Jephim Deroche Obligation	B			63,805
	Quebec Part Co. by to J. " Subrogation	B			63,806
	Laurent Paradis " " "	B			63,807
	(Continued at page 364)				
	M. W. Anderson to Ch. H. Healy, J. S. Chandless Obligation	B	125		51,663
	" " " " " " " Conveyance	B			53,847
440	" " Est. W. H. Anderson Transfer	B	131	418	61025
	Heirs of M. W. Anderson Declaration	C	3		1584
440A	See page 216				
441					
	M. W. Anderson et al. Lefebvre Renewal	D	6		3177
	Jos. Lefebvre to Est. W. H. Anderson Titre mouvement	B			63,511
442					
	C. B. O'Connor to L. Simard et al. Sale	B	126		58,984
	J. A. E. Chaperon et al. Louis Simard Notice	C	2		801
	L. N. Simard to Est. of W. H. Anderson Titre mouvement	B			64,823
443	" " " P. B. S. Sale	B	145		69,633
	" " " Guil. Bourhard Obligation	B	150		74,224
	M. W. Anderson vs. Oneleine Julian Renewal	D	6		3177
	Oneleine Julian to P. B. S. Obligation	B			53,865
	" " " Guil. Duchesneau	B	128		60,188
444	" " " Est. W. H. Anderson Titre mouvement	B			63,514
	" " " R. Auclair Obligation	B	156		78,778



ST-ROCH NORD & STADACONA.

Index aux immeubles



2001787573

Registre. Vol. Page. No.

No. de Cadastre.

Her Majesty vs. M. H. Anderson - Renewal D 4 2566½

441

442

443

444

445

446

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière : Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre : Cadastre du Québec	Droits : 2019-08-19 09:30
Lot : 1 568 373	Radiations : 2019-07-25 09:15
Date d'établissement :	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre
Plan :	Liste des plans
Concordance :	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24						
2005-09-29	12 720 489	Cession d'un immeuble	Cédant Cessionnaire	Compagnie Québec Power Hydro-Québec			

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Cadastre du Québec - 1 568 373

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Québec

COMMANDEMENTS SEPTÉMbr. 1

CONCOURS AVIS DE LOT (S) SUR LEGUEU (LE GOUJOU) LE MILIEU S'EST
Paroisse de Saint-Roch (Nord) 441A-19 ouie 441A-19-1 441A-20 441A-21 441-62 ouie 441-62-1 441-63 441-64

A standard linear barcode is positioned horizontally across the page, consisting of vertical black bars of varying widths on a white background.

Laurie

2000-04-14 à 9 heures

QUÉBEC CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE:

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE:

INDEX DES IMMEUBLES

CADASTRE DU QUÉBEC HOT No.: 156 8373

CADASTRE DU QUÉBEC HOT No.: 156 8373

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre :	Paroisse de Saint-Roch-Nord	Droits : 2019-08-19 09:30
Lot :	441A-19	Radiations : 2019-07-25 09:15
Date d'établissement :		
Plan :	Liste des plans	
Concordance :		

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Paroisse de Saint-Roch-Nord - 441A-19

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX AUX IMMEUBLES

No. 441-A-19

PARTIE de Celot Superdivisé [441A-19-1] voir Plan.

Feuillet No _____ destiné au No _____
du cadastre **LA PAROISSE DE SAINT-RUCH-NORD**
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement,
du Québec.

Attesté à Québec, le

Page

Devant

19

m. J. G. L.
Dép. Régistrateur.

Dép. Protonotaire

Index aux immeubles



2001786737

INDEX AUX IMMEUBLES

No. 441-A-19-11-1

Feuillet No _____ destiné au No _____
du cadastre **DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-NORD**
de l'index des immeubles pour le **Bureau de la Division d'enregistrement**.

Attesté à Québec, le
Par

Devant

19

M. Baud
Dép. Régistrateur.

Dép. Protonotaire.



Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière : Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre : Cadastre du Québec	Droits : 2019-08-19 09:30
Lot : 1 568 458	Radiations : 2019-07-25 09:15
Date d'établissement :	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre
Plan :	Liste des plans
Concordance :	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24						
2005-09-29	12 720 489	Cession d'un immeuble	Cédant Cessionnaire	Compagnie Québec Power Hydro-Québec			

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Cadastre du Québec - 1 568 458

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Québec
CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LE
Paroisse de Saint-Roch-Nord
441A-69

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Québec
CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LEQUEL (LESQUELS) LE TITRE S'EXERCAIT:
Paroisse de Saint-Roch-Nord
441A-69

DATE D'ÉTABLISSEMENT: 2000-04-14 à 9 heures

SIGNATURE DE L'OFFICIER:



CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE : -

INDEX DES IMMEUBLES

三

CADASTRE DU QUÉBEC LOT No.: 1 568458

LOT No.:

CADASTRE DU QUÉBEC

58

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre :	Paroisse de Saint-Roch-Nord	Droits : 2019-08-19 10:15
Lot :	441A-69	Radiations : 2019-07-25 09:15
Date d'établissement :		
Plan :	Liste des plans	
Concordance :		

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Paroisse de Saint-Roch-Nord - 441A-69

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX AUX IMMEUBLES

No 441-A-69

Feuillet No _____ destiné au No _____
 du cadastre DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-NORD
 de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement,
 de Québec.

Attesté à Québec, le _____ 19_____

Par _____

Devant _____

M. Daucouse 2020-05-08

Dép. Régistrateur. Dép. Protomotaire.

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT			RADIATION	REMARQUES
		Date	Vol.	No		
Quebec Land Co. à Quebec B.L.H.&P.Co.	Vente	14/12/27B-283		209699		\$13,027.50 payées.
Quebec R.L.H.&P.Co. à Quebec Power Co.	Vente	26/12/28B-399		214909		Considération à lire.
National Trust Co. à " " "	Fiducie	26/12/28 F-1	14		322845 T	\$105,000,000.00
" " " à " " "	"	14-7-59		460591	322845 T	\$100,000,000.00
" " " 10 -	Aдресе	17-7-59		40718		

Le lot 441A-69 est rénové

Voir nouveau(x) lot(s):
1 568 458

Index aux immeubles



2001786783

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière : Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre : Cadastre du Québec	Droits : 2019-08-19 10:15
Lot : 1 568 460	Radiations : 2019-07-25 09:15
Date d'établissement :	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre
Plan :	Liste des plans
Concordance :	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24						
2005-09-29	12 720 489	Cession d'un immeuble	Cédant Cessionnaire	Compagnie Québec Power Hydro-Québec			

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Cadastre du Québec - 1 568 460

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Québec
CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LE
Paroisse de Saint-Roch-Nord
441A-70

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Québec
CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LEQUEL (LESQUELS) LE TITRE S'EXERCAIT:
Paroisse de Saint-Roch-Nord
441A-70

1 568 460
C-2
DE REPÉRAGE

• BE-35 (95-10)



CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE : .

INDEX DES IMMÈUBLES

LOT No.: 154846

CADASTRE DU QUÉBEC

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre :	Paroisse de Saint-Roch-Nord	Droits : 2019-08-19 10:15
Lot :	441A-70	Radiations : 2019-07-25 09:15
Date d'établissement :		
Plan :	Liste des plans	
Concordance :		

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Paroisse de Saint-Roch-Nord - 441A-70

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX AUX IMMEUBLES

No. 441-A-40

Feuillet N° _____ destiné au N° _____
du cadastre **REF LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-NORD**
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement.

Attesté à Québec, le
Par

E

31

19

Dép. Protonotaire

Index aux immeubles



2001786784

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière : Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre : Cadastre du Québec	Droits : 2019-08-19 10:15
Lot : 1 568 463	Radiations : 2019-07-25 09:15
Date d'établissement :	Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre
Plan :	Liste des plans
Concordance :	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section numérisée pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24						
2005-09-29	12 720 489	Cession d'un immeuble	Cédant Cessionnaire	Compagnie Québec Power Hydro-Québec			

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Cadastre du Québec - 1 568 463

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX DES IMMEUBLES

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE: Québec
CONCORDANCE AVEC LE(S) LOT(S) SUR LE
Paroisse de Saint-Roch-Nord
441A-73

DATE D'ÉTABLISSEMENT: **2000 -04- 14 à 9 heures**

SIGNATURE DE L'OFFICIER:
ancé avec le lot mentionné au titre d'acquisition)



BE-35 (95-10)

INDEX DES IMMEUBLES
QUEBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE

INDEX DES IMMEUBLES

CADASTRE DU QUÉBEC

LOT N°.

1548463

三
三
三
三

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre :	Paroisse de Saint-Roch-Nord	Droits : 2019-08-19 10:15
Lot :	441A-73	Radiations : 2019-07-25 09:15
Date d'établissement :		
Plan :	Liste des plans	
Concordance :		

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Paroisse de Saint-Roch-Nord - 441A-73

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX AUX IMMEUBLES

No. 441-A-73

Feuillet No _____ destiné au No _____
du cadastre _____ de la PAROISSE DE SAINT-ROCH-NORD
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement,
de Québec.

Attesté à Québec, le
Par

Par

Devant

19



Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre :	Paroisse de Saint-Roch-Nord	Droits : 2019-08-19 09:30
Lot :	441A-20	Radiations : 2019-07-25 09:15
Date d'établissement :		
Plan :	Liste des plans	
Concordance :		

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Paroisse de Saint-Roch-Nord - 441A-20

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX AUX IMMEUBLES

441-A-20
No. ~~441-A-20~~ No. de lot corrigé
le 2002-03-21 à
16H05. gfa.

Feuillet No _____ destiné au No _____
du cadastre de la PAROISSE DE SAINT-ROCH-NORD
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement,
de Québec.

Attesté à Québec, le _____

Par _____

19

Devant

m. J. Daucaus

200-05-07

Dép. Régistrateur.

Dép. Protonotaire.

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT			RADIATION	REMARQUES
		Date	Vol.	No		
Quebec Land Co. à Que. Railway Light & P.	Vente	14/12/27	B383	209699		\$13,027.50
Que. Railway Light & P. à Que. Power Co.	"	26/12/28	B399	214903		cond. à lire
National Trust Co. à " " "	Fiducie	" " "	T-1	14	322845 T	\$105,000,000.
" " " à " " "	"	14-7-59		460591	322845 T	\$100,000,000,00
" " " " " " "	<i>Adresse</i>	17-7-59		410718		
Le lot 441A-20 est rénové						
Voir nouveau(x) lot(s): 1 568 373						



Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre :	Paroisse de Saint-Roch-Nord	Droits : 2019-08-19 09:30
Lot :	441A-21	Radiations : 2019-07-25 09:15
Date d'établissement :		
Plan :	Liste des plans	
Concordance :		

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Paroisse de Saint-Roch-Nord - 441A-21

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX AUX IMMEUBLES

No. 441-A-21

Feuillet No destiné au No
du cadastre ~~DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-NORD~~
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement.

Attesté à Québec, le

Pg

Devanshi

19

1878
Dép. Registrateur.

Dép. Protonotaire.

Index aux immeubles



2001786740

Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre :	Paroisse de Saint-Roch-Nord	Droits : 2019-08-19 14:25
Lot :	441-62-1	Radiations : 2019-07-25 16:00
Date d'établissement :		
Plan :	Liste des plans	
Concordance :		

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Paroisse de Saint-Roch-Nord - 441-62-1

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX AUX IMMEUBLES

No. 441-62-1

Feuillet No _____
du cadastre _____
destiné au No _____
DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-NORD,
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement,
de Québec.

Attesté à Québec, le _____

Par _____

Daniel Moigneau 20/2/05/07

destiné au No _____
DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-NORD,
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement,
de Québec.

19

Devant

Dép. Régistrateur.

Dép. Protonotaire.

	NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT			RADIATION	REMARQUES
			Date	Vol.	No		
	Québec Power Co. à Pierre Jobidon	Servitude	4/10/55		407262		
<i>Le lot 441-62-1 est rénové</i>							
<i>Voir nouveau(x) lot(s):</i>							
<i>1 568 373</i>							



Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre :	Paroisse de Saint-Roch-Nord	Droits : 2019-08-19 14:25
Lot :	441-62	Radiations : 2019-07-25 16:00
Date d'établissement :		
Plan :	Liste des plans	
Concordance :		

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Paroisse de Saint-Roch-Nord - 441-62

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No _____ destiné au No _____
 du cadastre _____ DE LA PAROISSE _____ SAINT-ROCH-NORD
 de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement,
 de Québec.

Attesté à Québec, le _____

Par _____

destiné au No _____
 DE LA PAROISSE _____ SAINT-ROCH-NORD

19

Devant

Jean-Paul Marquis 2007 0507

Dép. Régistrateur.

Dép. Protomotaire.

No. 441-62

PARTIE de ce lot Subdivisé 441-62-17 plan bleu.

NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT			RADIATION	REMARQUES
		Date	Vol.	No		
Quebec Land Co. à Quebec Rlt Light & Power Co.	Vente	15/12/27	B.383	209693		\$19,027.50 payées.
Quebec Rly Light & P.Co. à Quebec Power Co.	Vente	26/12/28	B.399	214909		Considération Voir l'acte
National Trust Co. à Quebec Power Co.	Fiducie	"	T-1	14	322845 T	\$195,000,000.00
" " " à " " "	"	147-59		460991	322845 T	\$100,000,000.00
" " " 10 ✓	—	<i>Adresse 17-7-59</i>		<i>41718</i>		
Le lot 441-62 est rénové						
Voir nouveau(x) lot(s):						
1 568 373						



Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Québec	Dates de mise à jour du Registre
Cadastre :	Paroisse de Saint-Roch-Nord	Droits : 2019-08-19 14:25
Lot :	441-63	Radiations : 2019-07-25 16:00
Date d'établissement :		
Plan :	Liste des plans	
Concordance :		

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Paroisse de Saint-Roch-Nord - 441-63

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX AUX IMMEUBLES

Feuillet No _____ destiné au No _____
 du cadastre _____ DE LA PARC _____ SAINT-ROCH-NORD
 de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement,
 de Québec.

Attesté à Québec, le _____

Par _____

Devant _____

19

No. 441-63

Jean-Louis Légaré 2009.05.07

Dép. Régistrateur.

Dép. Protonotaire.

	NOMS DES PARTIES	Titre de l'Acte	ENREGISTREMENT			RADIATION	REMARQUES
			Date	Vol.	No		
	Quebec Land Co. à Que.Rly Light & P.Co.	Vente	15/12/27	B.383	209693		\$13,027.50 payées.
	Que.Rly Light & P.Co. Ltd à Que.Power Co.	"	26/12/28	B.399	214909		Considération: Voir l'acte
	National Trust Co. à Quebec Power Co.	Fiducie	"	T.1	14	322845 T	\$105,000,000.00
	" " à " "	"	14-7-59		460591	322845 T	\$100,000,000.00
	" " " —	<i>Adress</i>	17-7-59		40 F/18		
Le lot 441-63 est rénové							
Voir nouveau(x) lot(s):							
1 568 373							



Index des immeubles - Section informatisée

Index des immeubles

Circonscription foncière :	Québec	Dates de mise à jour du Registre	
Cadastre :	Paroisse de Saint-Roch-Nord	Droits :	2019-08-19 14:25
Lot :	441-64	Radiations :	2019-07-25 16:00
Date d'établissement :			
Plan :	Liste des plans		
Concordance :			

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

Index des immeubles

Section référence : Québec - Paroisse de Saint-Roch-Nord - 441-64

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			

INDEX AUX IMMEUBLES

No. 441-64

Feuillet No. **DE LA PAGE** destiné au No. **ROCH-NORD**
du cadastre
de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement.
du Québec.

Attesté à Québec, le

Par

2 : P.M.

Devant

1

Jewell Morgan 2002.05.07
P.S. 361

Dép. Protonotaire.

Registre des mentions

Numéro inscription :	12 720 489	Circ. foncière :	Québec
DHM de présentation :	2005-09-29 09:00		

Registre des mentions

2005 -09- 29 9.00
heure-minute

12 720 489

L'AN DEUX MILLE CINQ (2005)
Le vingt-septième (27^e) jour de septembre

DEVANT Me Louis Laliberté, notaire pour la province de Québec,
exerçant en la ville de Québec;

COMPARAISSENT :

COMPAGNIE QUÉBEC POWER, compagnie légalement constituée par lettres patentes émises le 9 juin 1915, sous la première partie de la *Loi sur les compagnies du Québec*, modifiées par lettres patentes supplémentaires émises les 16 juin 1923, 27 novembre 1926, 26 juillet 1927, 22 février 1929, 21 octobre 1954 et le 16 mars 1961, ayant son siège social au 75, boulevard René-Lévesque Ouest, à Montréal (Québec) H2Z 1A4, ici représentée par Marcel Rondeau, Conseiller Expertise immobilière, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu d'une résolution adoptée par les administrateurs de la dite compagnie à une assemblée tenue à son siège social le 30 juin 2003, dont copie certifiées conformes demeure annexée à l'original des présentes, après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le dit représentant avec et en présence du notaire soussignée;

Ci-après nommée le « CÉDANT »;

ET

HYDRO-QUÉBEC, personne morale de droit public constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (L.R.Q. chapitre H-5), ayant son siège social au 75, boulevard René-Lévesque Ouest, à Montréal (Québec) H2Z 1A4, ici représentée par Monsieur Rhéaume Veilleux, Directeur, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu d'une résolution du comité exécutif de la dite société, adoptée à son assemblée tenue le 26 juin 1998 lui-même représenté par Monsieur Roger Leclerc, Chef Expertise immobilière, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu d'une autorisation et procuration consentie sous l'autorité de la dite société en date du 23 mars 2005, dont copie certifiées conformes demeure annexée à l'original des présentes, après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le dit représentant avec et en présence du notaire soussignée;

Ci-après nommée le « CESSIONNAIRE »;

LESQUELS conviennent :

OBJET DU CONTRAT

Le CÉDANT, par les présentes, cède au CESSIONNAIRE, à ce présent et acceptant, avec la garantie légale, les droits qu'il détient dans les immeubles ci-après décrits, avec notamment, mais sans restriction, tous les titres hydrauliques et droits aux forces hydrauliques.

DÉSIGNATION

PARCELLE " 1 "

Lot 1 397 875

Le lot numéro UN MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE HUIT CENT SOIXANTE-QUINZE (1 397 875), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie trente mille sept cent soixante-douze mètres carrés et quatre dixièmes ($30\ 772,4\ m^2$).

Sujet ledit immeuble à une servitude pour fins d'une conduite souterraine d'égout sanitaire, cette servitude a été accordée par Hydro-Québec à la Ville de Charlesbourg, cet acte fût reçu le 28 août 1992 par Me GILLES DÉRY, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 1^{er} septembre 1992 sous le numéro 1 481 665.

PARCELLE " 2 "

Lot 1 398 188

Le lot numéro UN MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE CENT QUATRE-VINGT-HUIT (1 398 188), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie quatre-vingt-cinq mille cent trente-deux mètres carrés et cinq dixièmes ($85\ 132,5\ m^2$).

Sujet ledit immeuble à une servitude pour fins d'une conduite souterraine d'égout sanitaire, cette servitude a été accordée par Hydro-Québec à la Ville de Charlesbourg, cet acte fût reçu le 28 août 1992 par Me GILLES DÉRY, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 1^{er} septembre 1992 sous le numéro 1 481 665.

PARCELLE " 3 "

Lot 1 398 288

Le lot numéro UN MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT (1 398 288), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie cinq mille cinq cent huit mètres carrés et quatre dixièmes ($5\ 508,4\ m^2$).

Sujet ledit immeuble à une servitude pour fins d'une conduite souterraine d'égout domestique, une conduite souterraine pluvial, la construction d'un chemin d'accès et le réaménagement d'un fossé, cette servitude a été accordée par La Compagnie Québec Power à la Ville de Charlesbourg, cet acte fut reçu le 16 décembre 1998 par Me LOUIS POULIOT, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 21 décembre 1998 sous le numéro 1 691 608.

PARCELLE " 4 "

Lot 1 398 300

Le lot numéro UN MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE TROIS CENTS (1 398 300), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie dix mille deux cent huit mètres carrés et six dixièmes ($10\ 208,6\ m^2$).

PARCELLE " 5 "

Lot 1 398 451

Le lot numéro UN MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE ET UN (1 398 451), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie sept cent trente-trois mètres carrés et quatre dixièmes ($733,4\ m^2$).

PARCELLE " 6 "

Lot 1 426 193

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT VINGT-SIX MILLE CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (1 426 193), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie trois mille trois cent soixante-neuf mètres carrés et sept dixièmes ($3\ 369,7\ m^2$).

PARCELLE " 7 "

Lot 1 426 197

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT VINGT-SIX MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT (1 426 197), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie vingt mille cent quatre-vingt-treize mètres carrés et trois dixièmes ($20\ 193,3\ m^2$).

Sujet ledit immeuble à une servitude pour fins d'aqueduc a été inscrite à l'index aux immeubles affectant ce lot, cette servitude a été accordée par monsieur Héliodore Bédard à la Ville de Beauport, cet acte fût reçu le 2 septembre 1925 par Me HENRI DELAGE, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 11 janvier 1944 sous le numéro **284 065**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage et une tolérance de culture affectent ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur Joseph-Héliodore Bédard, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 20 novembre 1957 sous le numéro **436 498**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage et une tolérance de culture affectent ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur Paul-Henri Bédard, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 19 novembre 1957 sous le numéro **436 453**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage et une tolérance de culture affectent ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur Roland Raymond, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 22 novembre 1957 sous le numéro **436 602**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage et une tolérance de culture affectent ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur Armand Lortie, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 27 novembre 1957 sous le numéro **436 724**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage et une tolérance de culture affectent ce lot, cette servitude a été réservée par messieurs Edgar Vachon, Maurice Vachon et Jean-Paul Vachon, lors de la vente intervenue entre eux et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 13 décembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 17 décembre 1957 sous le numéro **437 362**.

PARCELLE "8"

Lot 1 427 463

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT VINGT-SEPT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-TROIS (1 427 463), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés et un dixième (27 994,1 m²). |

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage et une tolérance de culture affectent ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur David Poirier, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 15 novembre 1957 sous le numéro **436 347**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage et une tolérance de culture affectent ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur Édouard Bélanger, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 18 novembre 1957 sous le numéro **436 398**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage et une tolérance de culture affectent ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur Camille Proteau, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 26 novembre 1957 sous le numéro **436 688**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage et une tolérance de culture affectent ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur Philippe Magnan, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 2 décembre 1957 sous le numéro **436 906**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage et une tolérance de culture affectent ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur Cyrille Proteau, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 4 décembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 5 décembre 1957 sous le numéro **437 040**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage et une tolérance de culture affectent ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur Omer Proteau, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 8 mai 1958 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 26 mai 1958 sous le numéro **442 682**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage affecte ce lot, cette servitude a été consentie par La Compagnie Québec Power à monsieur Alfred Martineau, lors de la vente intervenue entre eux, cet acte fût reçu le 30 décembre 1958 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 12 janvier 1959 sous le numéro **452 534**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage et une tolérance de culture affectent ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur John-T. Kelley, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 10 décembre 1958 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et

inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 13 janvier 1959 sous le numéro **452 572**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage affecte ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur John-T. Kelley, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fut reçu le 10 décembre 1958 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 13 janvier 1959 sous le numéro **452 574**.

PARCELLE " 9 "

Lot 1 474 649

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-QUATORZE MILLE SIX CENT QUARANTE-NEUF (1 474 649), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie deux mille six cent trente-neuf mètres carrés et trois dixièmes ($2\,639,3\text{ m}^2$).

PARCELLE " 10 "

Lot 1 474 682

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-QUATORZE MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DEUX (1 474 682), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie quatre mille quatre cent quatre-vingt-sept mètres carrés et trois dixièmes ($4\,487,3\text{ m}^2$).

PARCELLE " 11 "

Lot 1 474 932

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-QUATORZE MILLE NEUF CENT TRENTÉ-DEUX (1 474 932), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie deux mille deux cent soixante-dix mètres carrés et cinq dixièmes ($2\,270,5\text{ m}^2$).

PARCELLE " 12 "

Lot 1 475 401

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE QUATRE CENT UN (1 475 401), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie

trois mille sept cent quatre-vingt-dix-huit mètres carrés et quatre dixièmes (3 798,4 m²).

PARCELLE " 13 "

Lot 1 475 918

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE NEUF CENT DIX-HUIT (1 475 918), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit mètres carrés (9 598,0 m²).

Une servitude de passage affecte ce lot, cette servitude a été réservée par La Congrégation des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie, lors de la vente intervenue entre elle et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 13 mai 1959 par Me GÉRARD-J. DELAGE, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 10 juin 1959 sous le numéro **458 824**.

PARCELLE " 14 "

Lot 1 476 141

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CENT QUARANTE ET UN (1 476 141), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie cinq cent deux mètres carrés et cinq dixièmes (502,5 m²).

PARCELLE " 15 "

Lot 1 476 144

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE CENT QUARANTE-QUATRE (1 476 144), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie quatre-vingt-dix-sept mètres carrés et cinq dixièmes (97,5 m²).

PARCELLE " 16 "

Lot 1 476 339

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE TROIS CENT TRENTE-NEUF (1 476 339), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie six mille quatre cent quatre-vingt-dix mètres carrés et six dixièmes (6 490,6 m²).

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage affecte ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur Guy Saint-Cyr, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 22 février 1965 par Me FERNAND JOBIN, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 26 février 1965 sous le numéro **561 934**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage affecte ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur Blaise Chalifour, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 13 mai 1965 par Me FERNAND JOBIN, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 21 mai 1965 sous le numéro **566 897**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage affecte ce lot, cette servitude a été réservée par monsieur Léo Chalifour, lors de la vente intervenue entre lui et La Compagnie Québec Power, cet acte fût reçu le 13 mai 1965 par Me FERNAND JOBIN, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 21 mai 1965 sous le numéro **566 898**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage affecte ce lot, cette servitude a été créée par La Compagnie Québec Power, lors de la vente intervenue entre mesdames Francine Chalifour, Florence O'connell en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs Jocelyne, Mario, Pierrette et Marcelle Chalifour, conjointement avec la subrogée tutrice madame Gisèle Chalifour à Ladite compagnie, cet acte fût reçu le 9 juin 1967 par Me PIERRE PAUL CÔTÉ, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 13 juin 1967 sous le numéro **609005**.

PARCELLE "17"

Lot 1 476 668

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE SIX CENT SOIXANTE-HUIT (1 476 668), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie deux mille neuf cent quatre-vingt-seize mètres carrés (2 996,0 m²).

Un procès-verbal de bornage a été inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 21 septembre 1960 sous le numéro **478 920**.

Sujet ledit immeuble à une servitude pour l'installation d'un poste de télécommunication affecte ce lot, cette servitude a été consentie par La Compagnie Québec Power à Bell Canada, cet acte fût reçu le 28 octobre 1988 par Me ANDRÉ FLEURY, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 2 novembre 1988 sous le numéro **1 304 085**.

PARCELLE " 18 "

Lot 1 476 669

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE SIX CENT SOIXANTE-NEUF (1 476 669), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie trois mille cinq cent quatre-vingt-cinq mètres carrés (3 585,0 m²).

PARCELLE " 19 "

Lot 1 476 670

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE SIX CENT SOIXANTE-DIX (1 476 670), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie mille trois cent soixante et un mètres carrés et trois dixièmes (1 361,3 m²).

PARCELLE " 20 "

Lot 1 479 014

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE QUATORZE (1 479 014), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie quatre mille cinq cent trente-six mètres carrés et six dixièmes (4 536,6 m²).

PARCELLE " 21 "

Lot 1 479 310

Le lot numéro UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE TROIS CENT DIX (1 479 310), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie trois mille quatre-vingt-un mètres carrés et quatre dixièmes (3 081,4 m²).

Sujet ledit immeuble à une servitude pour l'établissement d'un stationnement, ainsi qu'un accès pour piétons et véhicules dans le but de circuler et de stationner, ainsi que servitudes d'aqueduc et d'égouts affecte ce lot, cette servitude a été consentie par La Compagnie Québec Power à la Ville de Québec, cet acte fût reçu le 11 mars 1982 par Me RICHARD TRUDEL, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 11 mars 1982 sous le numéro 1 037 357.

PARCELLE "22 "

Lot 1 532 072

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT TRENTÉ-DEUX MILLE SOIXANTE-DOUZE (1 532 072), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie cinquante-deux mille quatre cent quatre-vingt-quinze mètres carrés (52 495,0 m²).

Sujet ledit immeuble à une servitude de non accès affecte ce lot, cette servitude a été constituée par le ministère de la Voirie, cet acte de déclaration fût inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 25 août 1971 sous le numéro 699 667.

PARCELLE "23 "

Lot 1 532 076

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT TRENTÉ-DEUX MILLE SOIXANTE-SEIZE (1 532 076), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie sept cent quarante et un mètres carrés et quatre dixièmes (741,4 m²).

PARCELLE "24 "

Lot 1 539 325

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT TRENTÉ-NEUF MILLE TROIS CENT VINGT-CINQ (1 539 325), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie cinq mille dix-sept mètres carrés et un dixième (5 017,1 m²).

PARCELLE "25 "

Lot 1 541 561

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT QUARANTE ET UN MILLE CINQ CENT SOIXANTE ET UN (1 541 561), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie deux mille sept cent quatre-vingt-sept mètres carrés et cinq dixièmes (2 787,5 m²).

PARCELLE " 26 "

Lot 1 541 568

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT QUARANTE ET UN MILLE CINQ CENT SOIXANTE-HUIT (1 541 568), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie mille neuf cent trente-quatre mètres carrés et cinq dixièmes (1 934,5 m²).

PARCELLE " 27 "

Lot 1 568 373

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE TROIS CENT SOIXANTE-TREIZE (1 568 373), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie six cent soixante-huit mètres carrés et neuf dixièmes (668,9 m²).

Sujet ledit immeuble à une servitude de vue affecte ce lot, cette servitude a été consentie La Compagnie Québec Power à madame Alexandra Vallières, cet acte fût reçu le 15 septembre 1955 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 4 octobre 1955 sous le numéro 407 262.

PARCELLE " 28 "

Lot 1 568 458

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-HUIT (1 568 458), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie six cent soixante-huit mètres carrés et neuf dixièmes (668,9 m²).

PARCELLE " 29 "

Lot 1 568 460

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE (1 568 460), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie six cent soixante-huit mètres carrés et neuf dixièmes (668,9 m²).

Sujet ledit immeuble à une servitude de vue affecte ce lot, cette servitude a été consentie par La Compagnie Québec Power à monsieur Florian Vermette, cet acte fût reçu le 11 septembre 1980 par Me BERNARD LAROCHELLE,

notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 12 septembre 1980 sous le numéro **995 235**.

PARCELLE "30"

Lot 1 568 462

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DEUX (1 568 462), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie six cent quarante-huit mètres carrés et six dixièmes (648,6 m²).

Sujet ledit immeuble à une servitude de vue affecte ce lot, cette servitude a été consentie par La Compagnie Québec Power à monsieur Jean-Paul Cauchon, cet acte fût reçu le 15 août 1983 par Me DENIS CIMON, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 18 août 1983 sous le numéro **1 087 590**.

PARCELLE "31"

Lot 1 568 463

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-TROIS (1 568 463), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie mille trois cent quatre-vingt-un mètres carrés et cinq dixièmes (1 381,5 m²).

Un bail affecte ce lot, ce bail a été consenti par La Compagnie Québec Power à Soludev inc. pour des fins d'aménagement d'espaces de stationnement, cet acte fût reçu le 31 mai 1995 par Me JEAN-CLAUDE SIMARD, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 1^{er} juin 1995 sous le numéro **1 581 944**.

Sujet ledit immeuble à une servitude de vue et de non construction affecte ce lot, cette servitude a été consentie par La Compagnie Québec Power à Soludev inc., cet acte fût reçu le 31 mai 1995 par Me JEAN-CLAUDE SIMARD, notaire, et inscrit au bureau de la publicité des droits de Québec, le 2 juin 1995 sous le numéro **1 582 286**.

PARCELLE "32"

Lot 1 568 822

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE HUIT CENT VINGT-DEUX (1 568 822), du cadastre du Québec, municipalité de la

Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie trois cent soixante et un mètres carrés et deux dixièmes ($361,2 \text{ m}^2$).

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage pouvant affecter ce lot, selon l'acte d'acquisition reçue le 22 décembre 1958 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 29 décembre 1958 sous le numéro **452 185**.

PARCELLE "33"

Lot 1 568 844

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE HUIT CENT QUARANTE-QUATRE (1 568 844), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie trois cent soixante et un mètres carrés et deux dixièmes ($361,2 \text{ m}^2$).

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage pouvant affecter ce lot, selon l'acte d'acquisition reçue le 22 décembre 1958 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 29 décembre 1958 sous le numéro **452 185**.

PARCELLE "34"

Lot 1 568 865

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE HUIT CENT SOIXANTE-CINQ (1 568 865), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie trois cent soixante et un mètres carrés et deux dixièmes ($361,2 \text{ m}^2$).

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage pouvant affecter ce lot, selon l'acte d'acquisition reçue le 22 décembre 1958 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 29 décembre 1958 sous le numéro **452 185**.

PARCELLE "35"

Lot 1 568 889

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-NEUF (1 568 889), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie trois cent soixante et un mètres carrés et deux dixièmes ($361,2 \text{ m}^2$). |

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage pouvant affecter ce lot, selon l'acte d'acquisition reçue le 22 décembre 1958 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 29 décembre 1958 sous le numéro **452 185**.

PARCELLE "36"

Lot 1 568 915

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE NEUF CENT QUINZE (1 568 915), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie trois cent soixante et un mètres carrés et deux dixièmes ($361,2 \text{ m}^2$).

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage pouvant affecter ce lot, selon l'acte d'acquisition reçue le 22 décembre 1958 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 29 décembre 1958 sous le numéro **452 185**.

PARCELLE "37"

Lot 1 568 948

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE NEUF CENT QUARANTE-HUIT (1 568 948), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie quatre cent trois mètres carrés et cinq dixièmes ($403,5 \text{ m}^2$).

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage pouvant affecter ce lot, selon l'acte d'acquisition reçue le 22 décembre 1958 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 29 décembre 1958 sous le numéro **452 185**.

PARCELLE "38"

Lot 1 568 950

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE NEUF CENT CINQUANTE (1 568 950), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie cent quarante-deux mètres carrés et un dixième ($142,1 \text{ m}^2$).

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage pouvant affecter ce lot, selon l'acte d'acquisition reçue le 22 décembre 1958 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 29 décembre 1958 sous le numéro **452 185**.

PARCELLE "39"

Lot 1 568 956

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE NEUF CENT CINQUANTE-SIX (1 568 956), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie deux cent cinquante et un mètres carrés et deux dixièmes (251,2 m²).

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage pouvant affecter ce lot, selon l'acte d'acquisition reçue le 22 décembre 1958 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 29 décembre 1958 sous le numéro **452 185**.

PARCELLE "40"

Lot 1 568 958

Le lot numéro UN MILLION CINQ CENT SOIXANTE-HUIT MILLE NEUF CENT CINQUANTE-HUIT (1 568 958), du cadastre du Québec, municipalité de la Ville de Québec, circonscription foncière de Québec; contenant en superficie trois cent quatre-vingt-sept mètres carrés et neuf dixièmes (387,9 m²).

Sujet ledit immeuble à une servitude de passage pouvant affecter ce lot, selon l'acte d'acquisition reçue le 22 décembre 1958 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 29 décembre 1958 sous le numéro **452 185**.

HISTORIQUE CADASTRALE

Les lots 1 426 193, 1 426 197 et 1 427 463 ont été déposés officiellement au bureau de la publicité des droits de Québec le 28 septembre 1999.

Les lots 1 397 875, 1 398 188, 1 398 288, 1 398 300, 1 398 451 et 1 539 325 ont été déposés officiellement au bureau de la publicité des droits de Québec le 6 octobre 1999.

Les lots 1 474 649, 1 474 682, 1 474 932, 1 475 401, 1 475 918, 1 476 141, 1 476 144, 1 476 339, 1 476 668, 1 476 669 et 1 476 670 ont été déposés officiellement au bureau de la publicité des droits de Québec le 7 février 2000.

Les lots 1 479 014 et 1 479 310 ont été déposés officiellement au bureau de la publicité des droits de Québec le 14 février 2000.

Les lots 1 532 072 et 1 532 076 ont été déposés officiellement au bureau de la publicité des droits de Québec le 28 mars 2000.



Les lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460, 1 568 462, 1 568 463, 1 568 822, 1 568 844, 1 568 865, 1 568 889, 1 568 915, 1 568 948, 1 568 950, 1 568 956 et 1 568 958 ont été déposés officiellement au bureau de la publicité des droits de Québec le 14 avril 2000.

Les lots 1 541 561 et 1 541 568 ont été déposés officiellement au bureau de la publicité des droits de Québec le 28 juillet 2000.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 397 875 a remplacé une partie des lots 111-1, 112 et 113 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 398 188 a remplacé une partie des lots 111-1, 112 et 113 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 398 288 a remplacé le lot 7236 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 398 300 a remplacé le lot 7234-4 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 398 451 a remplacé le lot 7234-2 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 426 193 a remplacé le lot 5484 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 426 197 a remplacé les lots 5586, 5587, 5588 et 5589 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 427 463 a remplacé les lots 5577-2, 5578, 5579, 5580, 5581, 5582, 5583, 5584 et 5585 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 474 649 a remplacé les lots 491-9, 491-12, 491-13, 495-9, 495-30 et 495-31 du cadastre de la paroisse de Beauport.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 474 682 a remplacé les lots 495-23, 495-29, 495-32, 500-13, 500-18, 500-19, 503-26, 503-28 et une partie du lot 503-27 du cadastre de la paroisse de Beauport.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 474 932 a remplacé les lots 503-29, 503-31, 523-16, 523-18, 523-31, 523-32, 523-33 et une partie des lots 503-30 et 523-17 du cadastre de la paroisse de Beauport.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 475 401 a remplacé les lots 538-2, 538-3, 538-4 et 540-6 du cadastre de la paroisse de Beauport.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 475 918 a remplacé les lots 592-18, 593-1 et 594-3 du cadastre de la paroisse de Beauport.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 476 141 a remplacé une partie des lots 594-5-1 et 594-7 du cadastre de la paroisse de Beauport.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 476 144 a remplacé les lots 594-4-2 et 594-5-5 du cadastre de la paroisse de Beauport.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 476 339 a remplacé les lots 594-6-1, 595-2-1, 595-4-1, 602-1, 603-1, 607-1 et une partie des lots 594-5-1, 594-7, 595-1-1, 595-3-1 et 601 du cadastre de la paroisse de Beauport.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 476 668 a remplacé une partie du lot 760-1 du cadastre de la paroisse de Beauport.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 476 669 a remplacé une partie du lot 760-1 du cadastre de la paroisse de Beauport.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 476 670 a remplacé une partie du lot 760-1 du cadastre de la paroisse de Beauport.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 479 014 a remplacé le lot 4959 du cadastre de la Cité de Québec, quartier Saint-Roch.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 479 310 a remplacé une partie des lots 578, 579 et 4471 du cadastre de la Cité de Québec, quartier Saint-Roch.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 532 072 a remplacé une partie des lots 43-1, 50-2 et 54-2 du cadastre de la paroisse de Sainte-Foy.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 532 076 a remplacé le lot 40-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Foy.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 539 325 a remplacé le lot 7234-3 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 541 561 a remplacé une partie des lots 284 et 328 du cadastre de la paroisse de Beauport.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 541 568 a remplacé une partie du lot 237-58 du cadastre de la paroisse de Beauport.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 373 a remplacé les lots 441A-19-1, 441A-20, 441A-21, 441-62-1, 441-63, 441-64 et une partie des lots 441A-19 et 441-62 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 458 a remplacé le lot 441A-69 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 460 a remplacé le lot 441A-70 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 462 a remplacé une partie du lot 441A-72 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 463 a remplacé le lot 441A-73 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 822 a remplacé le lot 508-1413 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 844 a remplacé le lot 508-1453 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 865 a remplacé le lot 508-1493 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 889 a remplacé le lot 508-1533 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 915 a remplacé le lot 508-1573 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 948 a remplacé le lot 508-1724 et une partie des lots 508-1723 et 508-1734 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 950 a remplacé une partie des lots 508-1713 et 508-1723 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 956 a remplacé une partie du lot 508-1767 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

La rénovation cadastrale créant le lot 1 568 958 a remplacé le lot 508-1778 et une partie du lot 508-1768 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord.

Le lot 111-1 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg a été déposé officiellement au service du cadastre le 23 décembre 1963.

Les lots 111, 112 et 113 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 23 mars 1874 et mis en vigueur le 30 avril 1874.

Les lots 7234-2, 7234-3 et 7234-4 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 18 novembre 1995.

Les lots 7234 et 7236 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 14 septembre 1994.

Le lot 7234 a remplacé le lot 93-1 et une partie des lots 92-1, 92-8, 93-9, 92 et 93 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Le lot 7236 a remplacé une partie des lots 92-1, 92-8, 93-9, 92 et 93 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Les lots 92-1 et 93-1 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 8 novembre 1961.

Les lots 92-8 et 93-9 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 19 décembre 1963.

Les lots 92 et 93 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 23 mars 1874 et mis en vigueur le 30 avril 1874.

Le lot 5577-2 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg a été déposé officiellement au service du cadastre le 11 septembre 1995.

Les lots 5484, 5577, 5578, 5579, 5580, 5581, 5582, 5583, 5584, 5585, 5586, 5587, 5588 et 5589 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 15 juin 1990.

Le lot 5484 a remplacé le lot 1048-4 et une partie du lot 1048-2-1 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Les lots 1048-2-1 et 1048-3 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 6 février 1958.

Le lot 1048-4 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg a été déposé officiellement au service du cadastre le 7 janvier 1959.

Le lot 1048-2 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg a été déposé officiellement au service du cadastre le 24 octobre 1950.

Le lot 1048 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg a été déposé officiellement au service du cadastre le 23 mars 1874 et mis en vigueur le 30 avril 1874.

Le lot 5577 a remplacé une partie des lots 1048-2-1 et 1048-3 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Le lot 5578 a remplacé le lot 1049-1 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Le lot 1049-1 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg a été déposé officiellement au service du cadastre le 11 décembre 1958.

Le lot 1049 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg a été déposé officiellement au service du cadastre le 23 mars 1874 et mis en vigueur le 30 avril 1874.

Le lot 5579 a remplacé les lots 1050-1, 1051-1 et 1052-2 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Les lots 1050-1, 1051-1 et 1052-2 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 13 mai 1958.

Les lots 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 23 mars 1874 et mis en vigueur le 30 avril 1874.

Le lot 5580 a remplacé le lot 1052-1 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Les lots 1052-1 et 1060-2 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 10 octobre 1957.

Le lot 5581 a remplacé le lot 1053-1 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Le lot 1053-1 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg a été déposé officiellement au service du cadastre le 11 décembre 1958.

Le lot 5582 a remplacé le lot 1054-1 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Le lot 1054-1 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg a été déposé officiellement au service du cadastre le 18 novembre 1957.

Le lot 5583 a remplacé le lot 1055-1 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Les lots 1055-1, 1056-1 et 1056-2 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 25 septembre 1957.

Le lot 5584 a remplacé le lot 1056-1 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Le lot 5585 a remplacé le lot 1056-2 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Le lot 5586 a remplacé les lots 1058-1 et 1059-1 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Le lot 5587 a remplacé le lot 1059-2 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Le lot 5588 a remplacé les lots 1060-1 et 1060-2 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Les lots 1058-1, 1059-1, 1059-2, 1060-1 et 1060-3 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 26 septembre 1957.

Le lot 5589 a remplacé le lot 1060-3 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg.

Les lots 1056, 1058, 1059, 1060 du cadastre de la paroisse de Charlesbourg ont été déposés officiellement au service du cadastre le 23 mars 1874 et mis en vigueur le 30 avril 1874.

Les lots 491-9, 495-9 du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 19 octobre 1954.

Les lots 491-12, 491-13, 495-30 et 495-31 du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 25 février 1955.

Les lots 237, 284, 328, 491, 495, 500, 503, 523, 538, 540, 593., 592, 594, 595, 601, 602, 603, 607, 760 du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 23 mars 1874 et mis en vigueur le 30 avril 1874.

Les lots 495-23, 500-13 du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 18 octobre 1954.

Les lots 495-29, 495-32, 500-18, 500-19 du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 25 février 1955.

Les lots 503-26, 503-27, 503-28, 503-29, 503-30, 503-31, 523-16, 523-17, 523-18 du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 20 août 1958.

Les lots 523-31, 523-32, 523-33 du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 20 mars 1961.

Les lots 538-2, 538-3, 538-4 du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 5 mai 1961.

Le lot 540-6 du cadastre de la paroisse de Beauport a été déposé officiellement au service du cadastre le 29 mai 1954.

Le lot 237-58 du cadastre de la paroisse de Beauport a été déposé officiellement au service du cadastre le 1^{er} avril 1954.

Les lots 592-18, 593-1 du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 21 février 1959.

Les lots 594-4-2, 594-5-5, 594-5-1, 594-6-1 du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 1^{er} décembre 1964.

Les lots 594-3, 594-4, 594-5, 594-6, 594-7 du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 13 novembre 1958.

Le lot 595-1-1, du cadastre de la paroisse de Beauport a été déposé officiellement au service du cadastre le 19 février 1965.

Les lots 595-1, 595-2, 595-3, 595-4 du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 4 décembre 1954.

Les lots 595-2-1, 595-3-1, 595-4-1, du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 11 mai 1965.

Les lots 602-1, 603-1 du cadastre de la paroisse de Beauport ont été déposés officiellement au service du cadastre le 30 novembre 1964.

Le lot 607-1 du cadastre de la paroisse de Beauport a été déposé officiellement au service du cadastre le 11 septembre 1964.

Le lot 760-1 du cadastre de la paroisse de Beauport a été déposé officiellement au service du cadastre le 28 novembre 1956.

Le lot 4959 du cadastre de la Cité de Québec, quartier Saint-Roch a été déposé officiellement au service du cadastre le 15 août 1989.

Le lot 4959 a remplacé les lots 583, 588, 716, 717, 718 et une partie des lots 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 714, 715, 4471 du cadastre de la Cité de Québec, quartier Saint-Roch.

Le lot 4471 du cadastre de la Cité de Québec, quartier Saint-Roch a été déposé officiellement au service du cadastre le 16 décembre 1890.

Les lots 578, 579, 583, 588, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 714, 715, 716, 717, 718, du cadastre de la Cité de Québec, quartier Saint-Roch ont été déposés officiellement au service du cadastre le 23 août 1870 et mis en vigueur le 1^{er} octobre 1870.

Les lots 43-1, 50-2, 54-2 du cadastre de la paroisse de Sainte-Foy ont été déposés officiellement au service du cadastre le 18 août 1969.

Le lot 40-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Foy a été déposé officiellement au service du cadastre le 22 mai 1958.

Les lots 40, 43, 50, 54 du cadastre de la paroisse de Sainte-Foy ont été déposés officiellement au service du cadastre le 23 mars 1874 et mis en vigueur le 30 avril 1874.

Les lots 441A-19-1 et 441-62-1 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord ont été déposés officiellement au service du cadastre le 10 novembre 1954.

Les lots 441A-19, 441A-20, 441-62, 441-63, du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord ont été déposés officiellement au service du cadastre le 28 septembre 1926.

Les lots 441A-21 et 441-64 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord ont été déposés officiellement au service du cadastre le 25 octobre 1926.

Les lots 441A-69, 441A-70, 441A-72, 441A-73 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord ont été déposés officiellement au service du cadastre le 28 novembre 1927.

Le lot 508-1413 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord a été déposé officiellement au service du cadastre le 28 septembre 1910.

Les lots 508-1453, 508-1493, 508-1533, 508-1573 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord ont été déposés officiellement au service du cadastre le 3 mai 1916.

Les lots 508-1723, 508-1724, 508-1734, 508-1713 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord ont été déposés officiellement au service du cadastre le 11 mai 1916.

Les lots 508-1767, 508-1768, 508-1778 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord ont été déposés officiellement au service du cadastre le 27 décembre 1916.

Le lot 508 du cadastre de la paroisse de Saint-Roch-Nord a été déposé officiellement au service du cadastre le 23 mars 1874 et mis en vigueur le 30 avril 1874.

TITRES

Le CÉDANT est propriétaires des immeubles ci-dessus décrits en vertu des actes suivants:

Lots 1 397 875 et 1 398 188

- Vente de monsieur Jean-Baptiste Martel à La Compagnie Québec Power, reçue le 2 mai 1961 par Me HENRI FORTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 3 mai 1961 sous le numéro **488 502**.
- Vente de monsieur Charles Paradis à La Compagnie Québec Power, reçue le 16 janvier 1964 par Me JEAN CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 17 janvier 1964 sous le numéro **539 519**.

Lots 1 398 288, 1 398 300 et 1 398 451

- Vente de monsieur Antonio Bédard à La Compagnie Québec Power, reçue le 4 décembre 1961 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 21 décembre 1961 sous le numéro **501 215**.
- Vente de monsieur Antonio Bédard à La Compagnie Québec Power, reçue le 7 janvier 1964 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 8 janvier 1964 sous le numéro **539 025**.

Lot 1 426 193

- Vente de monsieur Alfred Martineau à La Compagnie Québec Power, reçue le 30 décembre 1958 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 12 janvier 1959 sous le numéro **452 534**.
- Vente de madame Marie-Anne Giffard à La Compagnie Québec Power, reçue le 30 décembre 1958 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 15 janvier 1959 sous le numéro **452 689**.

Lot 1 426 197

- Vente de monsieur Paul-Henri Bédard à La Compagnie Québec Power, reçue le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 19 novembre 1957 sous le numéro **436 453**.
- Vente de monsieur Joseph-Héliodore Bédard à La Compagnie Québec Power, reçue le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 20 novembre 1957 sous le numéro **436 498**.
- Vente de monsieur Roland Raymond à La Compagnie Québec Power, reçue le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 22 novembre 1957 sous le numéro **436 602**.
- Vente de monsieur Armand Lortie à La Compagnie Québec Power, reçue le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 27 novembre 1957 sous le numéro **436 724**.
- Vente de messieurs Edgar Vachon, Maurice Vachon et Jean-Paul Vachon à La Compagnie Québec Power, reçue le 13 décembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 17 décembre 1957 sous le numéro **437 362**.

Lot 1 427 463

- Vente de monsieur David Poirier à La Compagnie Québec Power, reçue le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 15 novembre 1957 sous le numéro **436 347**.
- Vente de monsieur Édouard Bélanger à La Compagnie Québec Power, reçue le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et



inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 18 novembre 1957 sous le numéro **436 398**.

- Vente de monsieur Camille Proteau à La Compagnie Québec Power, reçue le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 26 novembre 1957 sous le numéro **436 688**.
- Vente de monsieur Philippe Magnan à La Compagnie Québec Power, reçue le 8 novembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 2 décembre 1957 sous le numéro **436 906**.
- Vente de monsieur Cyrille Proteau à La Compagnie Québec Power, reçue le 4 décembre 1957 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 5 décembre 1957 sous le numéro **437 040**.
- Vente de monsieur Omer Proteau à La Compagnie Québec Power, reçue le 8 mai 1958 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 26 mai 1958 sous le numéro **442 682**.
- Vente de monsieur Alfred Martineau à La Compagnie Québec Power, reçue le 30 décembre 1958 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 12 janvier 1959 sous le numéro **452 534**.
- Vente de monsieur John-T. Kelley à La Compagnie Québec Power, reçue le 10 décembre 1958 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 13 janvier 1959 sous le numéro **452 572**.
- Vente de monsieur John-T. Kelley à La Compagnie Québec Power, reçue le 10 décembre 1958 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 13 janvier 1959 sous le numéro **452 574**.

Lot 1 474 649

- Vente de monsieur Georges Langevin à La Compagnie Québec Power, reçue le 11 mars 1955 par Me LOUIS GRENIER, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 16 mars 1955 sous le numéro **398 687**.

Lot 1 474 682

- Vente de monsieur Georges Langevin à La Compagnie Québec Power, reçue le 11 mars 1955 par Me LOUIS GRENIER, notaire, et inscrite au

bureau de la publicité des droits de Québec, le 16 mars 1955 sous le numéro **398 687**.

- Vente de monsieur Charles Robert à La Compagnie Québec Power, reçue le 5 septembre 1958 par Me LOUIS GRENIER, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 12 septembre 1958 sous le numéro **447 779**.

Lot 1 474 932

- Vente de monsieur Charles-Eugène Marcoux à La Compagnie Québec Power, reçue le 5 septembre 1958 par Me LOUIS GRENIER, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 12 septembre 1958 sous le numéro **447 777**.
- Vente de monsieur Charles Robert à La Compagnie Québec Power, reçue le 5 septembre 1958 par Me LOUIS GRENIER, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 12 septembre 1958 sous le numéro **447 779**.
- Vente de madame Emma Marcoux à La Compagnie Québec Power, reçue le 9 mai 1961 par Me GÉRARD-J. DELAGE, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 23 mai 1961 sous le numéro **489 437**.

Lot 1 475 401

- Vente de monsieur Xavier Vallée à La Compagnie Québec Power, reçue le 12 août 1954 par Me GÉRARD-J. DELAGE, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 31 décembre 1954 sous le numéro **396 472**.
- Vente de monsieur Léo Carmichäel à La Compagnie Québec Power, reçue le 17 mai 1961 par Me GÉRARD-J. DELAGE, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 23 mai 1961 sous le numéro **489 436**.

Lot 1 475 918

- Vente de monsieur Roland Robert à La Compagnie Québec Power, reçue le 24 décembre 1958 par Me LOUIS GRENIER, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 27 décembre 1958 sous le numéro **452 172**.
- Vente de La Congrégation des Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie à La Compagnie Québec Power, reçue le 13 mai 1959 par Me GÉRARD-J. DELAGE, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 10 juin 1959 sous le numéro **458 824**.

|

Lots 1 476 141 et 1 476 144

- Vente de monsieur Roland Robert à La Compagnie Québec Power, reçue le 24 décembre 1958 par Me LOUIS GRENIER, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 27 décembre 1958 sous le numéro **452 172**.
- Vente de monsieur Maurice Robert à La Compagnie Québec Power, reçue le 3 août 1965 par Me FERNAND JOBIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 6 août 1965 sous le numéro **571 707**.

Lot 1 476 339

- Vente de monsieur Roland Robert à La Compagnie Québec Power, reçue le 24 décembre 1958 par Me LOUIS GRENIER, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 27 décembre 1958 sous le numéro **452 172**.
- Vente de messieurs Charles Francis Gore, Thomas Arthur Gore et madame Lillian dite Lily Gore à La Compagnie Québec Power, reçue le 21 septembre 1964 par Me FERNAND JOBIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 22 septembre 1964 sous le numéro **553 719**.
- Vente de monsieur Guy Saint-Cyr à La Compagnie Québec Power, reçue le 22 février 1965 par Me FERNAND JOBIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 26 février 1965 sous le numéro **561 934**.
- Vente de monsieur Blaise Chalifour à La Compagnie Québec Power, reçue le 13 mai 1965 par Me FERNAND JOBIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 21 mai 1965 sous le numéro **566 897**.
- Vente de monsieur Léo Chalifour à La Compagnie Québec Power, reçue le 13 mai 1965 par Me FERNAND JOBIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 21 mai 1965 sous le numéro **566 898**.
- Vente de monsieur Maurice Robert à La Compagnie Québec Power, reçue le 3 août 1965 par Me FERNAND JOBIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 6 août 1965 sous le numéro **571 707**.
- Vente de mesdames Francine Chalifour, Florence O'connell en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs Jocelyne, Mario, Pierrette et Marcelle Chalifour, conjointement avec la subrogée tutrice madame Gisèle Chalifour à La Compagnie Québec Power, reçue le 9 juin 1967 par Me PIERRE PAUL CÔTÉ, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 13 juin 1967 sous le numéro **609 005**.

Lots 1 476 668, 1 476 669 et 1 476 670

- Vente de monsieur Paul René Drouin à La Compagnie Québec Power, reçue le 15 janvier 1957 par Me GÉRARD-J. DELAGE, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 17 janvier 1957 sous le numéro **425 853**.

Lot 1 479 014

- Vente de The Québec Railway Light and Power Company à La Compagnie Québec Power, reçue le 24 décembre 1928 par Me CLAUDE TASCHEREAU, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 26 décembre 1928 sous le numéro **214 908**.
- Vente de The Québec Railway Light and Power Company à La Compagnie Québec Power, reçue le 24 décembre 1928 par Me CLAUDE TASCHEREAU, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 26 décembre 1928 sous le numéro **214 909**.
- Vente de monsieur Pierre Fortunat Laliberté à La Compagnie Québec Power, reçue le 25 septembre 1943 par Me CHARLES EDMOND TASCHEREAU, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 29 septembre 1943 sous le numéro **281 982**.
- Vente de madame Arthémise Gamache, veuve de Joseph Audet à La Compagnie Québec Power, reçue le 12 juin 1931 par Me CLAUDE TASCHEREAU, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 15 juin 1931 sous le numéro **226 954**.
- Vente de monsieur Télesphore Simard à La Compagnie Québec Power, reçue le 27 mai 1929 par Me CLAUDE TASCHEREAU, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 28 mai 1929 sous le numéro **217 057**.
- Vente de monsieur Médéric Thériault à La Compagnie Québec Power, reçue le 12 décembre 1930 par Me CLAUDE TASCHEREAU, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 16 décembre 1930 sous le numéro **224 756**.
- Vente de madame Delvina Côté épouse de monsieur Alphonse Breton à La Compagnie Québec Power, reçue le 24 juillet 1930 par Me CLAUDE TASCHEREAU, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 30 juillet 1930 sous le numéro **222 896**.
- Convention-cession et transport intervenue entre la Cité de Québec et La Compagnie Québec Power, reçue le 14 septembre 1959 par Me PAUL LARUE, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 4 novembre 1959 sous le numéro **465 874**.

Lot 1 479 310

- Vente de messieurs Milton L. Hersey, Émile Tanguay et Stewart McNichols à Public Service Corporation of Québec, reçue le 15 juillet 1915 par Me CHARLES EDMOND TASCHEREAU, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 19 juillet 1915 sous le numéro **153 070**.

Public Service Corporation of Québec est devenu La Compagnie Québec Power par lettres patentes supplémentaires en date du 16 juin 1923.

- Échange entre La Compagnie Québec Power et La Ville de Québec, reçue le 11 mars 1982 par Me RICHARD TRUDEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 11 mars 1982 sous le numéro **1 037 357**.

Lot 1 532 072

- Vente de monsieur Paul-Antoine Pelletier à La Compagnie Québec Power, reçue le 16 août 1956 par Me ÉMILE BOITEAU, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 22 août 1956 sous le numéro **420 153**.
- Échange entre La Compagnie Québec Power et La Ville de Sainte-Foy, reçue le 24 novembre 1970 par Me VALLIER VILLENEUVE, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 30 novembre 1970 sous le numéro **681 014**.

Lot 1 532 076

- Vente de monsieur Jean-Baptiste Boivin à La Compagnie Québec Power, reçue le 29 mai 1958 par Me PHILIPPE JOLICOEUR, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 5 juin 1958 sous le numéro **443 187**.

Lot 1 539 325

- Vente de monsieur Antonio Bédard à La Compagnie Québec Power, reçue le 4 décembre 1961 par Me JEAN-BAPTISTE MARTEL, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 21 décembre 1961 sous le numéro **501 215**.
- Vente de monsieur Antonio Bédard à La Compagnie Québec Power, reçue le 7 janvier 1964 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 8 janvier 1964 sous le numéro **539 025**.

Lot 1 541 561

- Vente de La Cité de Québec à La Compagnie Québec Power, reçue le 14 septembre 1959 par Me PAUL LARUE, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 4 novembre 1959 sous le numéro **465 868**.

Lot 1 541 568

- Vente de monsieur Rolland Rainville à La Compagnie Québec Power, reçue le 30 avril 1954 par Me GÉRARD-J. DELAGE, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 21 juillet 1954 sous le numéro **390 405**.

Lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460, 1 568 462 et 1 568 463

- Vente de The Québec Railway Light Heat and Power Company Limited à La Compagnie Québec Power, reçue le 24 décembre 1928 par Me CLAUDE TASCHEREAU, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 26 décembre 1928 sous le numéro **214 909**.

Lots 1 568 822, 1 568 844, 1 568 865, 1 568 889, 1 568 915, 1 568 948, 1 568 950 et 1 568 956

- Vente de Québec Land and Realty Company à La Compagnie Québec Power, reçue le 22 décembre 1958 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 29 décembre 1958 sous le numéro **452 185**.

Lot 1 568 958

- Vente de Québec Land and Realty Company à La Compagnie Québec Power, reçue le 22 décembre 1958 par Me CHARLES CANTIN, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 29 décembre 1958 sous le numéro **452 185**.
- Échange entre La Cité de Québec et La Compagnie Québec Power, reçue le 11 mai 1962 par Me PAUL LARUE, notaire, et inscrite au bureau de la publicité des droits de Québec, le 22 mai 1962 sous le numéro **507 985**.

ZONAGE AGRICOLE

Selon les renseignements obtenus de la Commission de la protection du territoire agricole, les parcelles de terrain 7 et 8, concernant les lots 1 426 197 et 1 427 463 du cadastre du Québec, ci-haut décrites sont incluses en tout ou en



partie dans le territoire protégé pour fins agricoles en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., cB-4a.11).

Toutes les autres parcelles ci-haut décrites ne sont pas incluses dans le territoire protégé pour fins agricoles en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (L.R.Q., cB-4a.11).

BIENS CULTURELS

Les parcelles indiquées au plan ne sont pas classées comme biens culturels et il n'y a aucune inscription au registre foncier indiquant que le bien-fonds fait partie de l'aire de protection d'un bien classé en vertu de la *Loi sur les biens culturels* (L.R.Q., cB-4a.11).

ANNEXES DES DESCRIPTIONS

Copie de la description foncière de tous les immeubles préparées par LUCIE CHARETTE arpenteur géomètre, en date du 29 octobre 2004, sous le numéro 119 de ses minutes, demeure annexée à l'original des présentes.

DÉCLARATIONS DU CÉDANT

Le CÉDANT fait les déclarations suivantes et s'en porte garant :

1. Que les dits immeubles sont libres de toute charge, priorité et hypothèque;
2. Que toutes les taxes et cotisations, générales et spéciales, scolaires et municipales, les versements échus des taxes d'améliorations locales ainsi que toutes autres impositions foncières grevant les dits immeubles ont été acquittées à date et qu'aucune de ces taxes et impositions n'a été consolidée ou payée avec subrogation;
3. Qu'il est un résidant canadien ou une personne morale résidante canadienne au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et au sens de la *Loi sur les impôts* et n'a pas l'intention de modifier cette résidence.
4. Qu'il est une filiale en propriété exclusive du cessionnaire.

CLAUSE SPÉCIALE

LE CÉDANT subroge par les présentes le CESSIONNAIRE, qui accepte, dans tous ses droits concernant tous recours, toutes instances devant les tribunaux ou tous jugement pouvant exister relativement aux biens et intérêts ci-dessus décrits.

POSSESSION

Au moyen des présentes, le CESSIONNAIRE devient le propriétaire absolu de l'immeuble présentement cédé avec possession immédiate.

CONDITIONS

Cette cession est faite aux charges et conditions suivantes que le CÉSSIONNAIRE s'oblige de remplir et exécuter, savoir :

1. Payer, s'il en est tenu légalement, les taxes et cotisations, générales et spéciales, scolaires et municipales, les versements non échus des taxes d'améliorations locales, ainsi que toutes autres impositions foncières dont pourraient être grevés les dits immeubles, y compris la juste proportion de ces charges pour l'année en cours à compter de ce jour;
2. Prendre les dits immeubles dans l'état où ils se trouvent, déclarant les avoir vus et examinés à sa satisfaction.
3. Prendre les dits immeubles avec les servitudes continues ou discontinues, apparentes ou non apparentes en faveur ou contre les dits immeubles et notamment celles ci-dessus mentionnées.

CONSIDÉRATIONS

La présente cession est faite pour une considération de QUATRE MILLIONS CENT UN MILLE CENT VINGT-QUATRE DOLLARS ET CINQUANTE-TROIS CENTS (4 101 124,53 \$), soit la valeur nette comptable aux livres des biens ci-dessus décrits appartenant au CÉDANT au 5 août 2005

DÉCLARATIONS DES PARTIES RELATIVEMENT À LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (T.P.S.) ET À LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (T.V.Q.)

Le CÉDANT déclare que les immeubles ci-dessus décrits étaient, immédiatement avant la signature des présentes, une immobilisation du CÉDANT utilisée principalement dans son entreprise.

Les numéros d'inscriptions du CÉDANT (Compagnie Québec Power) sont :

T.P.S. : R134649201 _____
 T.V.Q. : 1015282157 _____

Les numéros d'inscriptions du CÉSSIONNAIRES (Hydro-Québec) sont :

T.P.S. : R119449775 _____
 T.V.Q. : 1000042605 _____

En conséquence, la responsabilité relative au paiement de la T.P.S. et de la T.V.Q., s'il y a lieu, est supportée par le CÉSSIONNAIRE.

LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les CÉDANT/CÉSSIONNAIRE établissent les mentions suivantes et déclarent ce qui suit :

|

1. Le CÉDANT est Compagnie Québec Power.
2. Le CESSIONNAIRE est Hydro-Québec.
3. Le CÉDANT à sa résidence principale au 75, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1A4.
4. Le CESSIONNAIRE à sa résidence principale au 75, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1A4.
5. Immeuble situé dans la Ville de Charlesbourg (Lots 1 398 288, 1 398 300 et 1 398 451)
 - 5.1. La valeur de la contrepartie est de 4837,38 \$.
 - 5.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 28 915,62 \$
 - 5.3. Le montant du droit de mutation est de 144,58 \$
 - 5.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.
6. Immeuble situé dans la Ville de Québec (Lots 1 397 875 et 1 398 188)
 - 6.1. La valeur de la contrepartie est de 34 082,82 \$.
 - 6.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 125 000,00 \$
 - 6.3. Le montant du droit de mutation est de 1000,00 \$
 - 6.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.
7. Immeuble situé dans la Ville de Québec (Lots 1 426 193, 1 426 197 et 1 427 463)
 - 7.1. La valeur de la contrepartie est de 15 160,80 \$.
 - 7.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 40 000,00 \$
 - 7.3. Le montant du droit de mutation est de 200,00 \$
 - 7.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

8. Immeuble situé dans la Ville de Beauport (Lots 1 474 649, 1 474 682, 1 474 932 et 1 475 401)

8.1. La valeur de la contrepartie est de 5250,79 \$.

8.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 192 750,33 \$

8.3. Le montant du droit de mutation est de 1677,50 \$

8.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

9. Immeuble situé dans la Ville de Beauport (Lot 1 475 918)

9.1. La valeur de la contrepartie est de 3819,37 \$.

9.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 82 500,00 \$

9.3. Le montant du droit de mutation est de 575,00 \$

9.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

10. Immeuble situé dans la Ville de Beauport (Lot 1 476 339)

10.1. La valeur de la contrepartie est de 2582,76 \$.

10.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 100 426,90 \$

10.3. Le montant du droit de mutation est de 754,27 \$

10.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

11. Immeuble situé dans la Ville de Beauport (Lot 1 476 141)

11.1. La valeur de la contrepartie est de 199,96 \$.

11.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 269 000,00 \$

11.3. Le montant du droit de mutation est de 2535,00 \$

11.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

|

12. Immeuble situé dans la Ville de Beauport (Lot 1476 144)

12.1. La valeur de la contrepartie est de 38,80 \$.

12.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 38,80 \$

12.3. Le montant du droit de mutation est de 0,20 \$

12.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec* et en vertu de l'article 20 a) de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières*.

13. Immeuble situé dans la Ville de Beauport (Lots 1 476 668, 1 476 669 et 1 476 670)

13.1. La valeur de la contrepartie est de 3160,42 \$.

13.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 3160,42 \$

13.3. Le montant du droit de mutation est de 15,80 \$

13.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec* et en vertu de l'article 20 a) de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières*.

14. Immeuble situé dans la Ville de Beauport (Lot 1 479 014)

14.1. La valeur de la contrepartie est de 376 431,22 \$.

14.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 469 000,00 \$

14.3. Le montant du droit de mutation est de 5535,00 \$

14.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

15. Immeuble situé dans la Ville de Beauport (Lot 1 479 310)

15.1. La valeur de la contrepartie est de 255 683,80 \$.

15.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 255 683,80 \$

15.3. Le montant du droit de mutation est de 2335,26 \$

15.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

16. Immeuble situé dans la Ville de Sainte-Foy (Lot 1 532 072)

16.1. La valeur de la contrepartie est de 3 350 147,07 \$.

16.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 3 350 147,07 \$.

16.3. Le montant du droit de mutation est de 48 752,21 \$

16.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

17. Immeuble situé dans la Ville de Sainte-Foy (Lot 1 532 076)

17.1. La valeur de la contrepartie est de 47 314,61 \$.

17.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 47 314,61 \$.

17.3. Le montant du droit de mutation est de 236,57 \$

17.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

18. Immeuble situé dans la Ville de Sainte-Foy (Lot 1 539 325)

18.1. La valeur de la contrepartie est de 0,00 \$.

18.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 0,00 \$.

18.3. Le montant du droit de mutation est de 0,00 \$

18.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

19. Immeuble situé dans la Ville de Beauport (Lot 1 541 561)

19.1. La valeur de la contrepartie est de 802,84 \$.

19.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 1800,00 \$.

19.3. Le montant du droit de mutation est de 9,00 \$

19.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec* et en vertu de l'article 20 a) de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières*.

20. Immeuble situé dans la Ville de Beauport (Lot 1 541 568)

20.1. La valeur de la contrepartie est de 557,16 \$.

20.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 23 600,00 \$

20.3. Le montant du droit de mutation est de 118,00 \$

20.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

21. Immeuble situé dans la Ville de Québec (Lots 1 568 373, 1 568 458, 1 568 460 et 1 568 462)

21.1. La valeur de la contrepartie est de 408,07 \$.

21.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 10 700,00 \$

21.3. Le montant du droit de mutation est de 53,50 \$

21.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

22. Immeuble situé dans la Ville de Québec (Lot 1 568 463)

22.1. La valeur de la contrepartie est de 212,31 \$.

22.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 10 100,00 \$

22.3. Le montant du droit de mutation est de 50,50 \$

22.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

23. Immeuble situé dans la Ville de Québec (Lots 1 568 822, 1 568 844, 1 568 865, 1 568 889, 1 568 915, 1 568 856 et 1 568 958)

23.1. La valeur de la contrepartie est de 392,67 \$.

23.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 13 200,00 \$

23.3. Le montant du droit de mutation est de 66,00 \$

23.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

24. Immeuble situé dans la Ville de Québec (Lots 1 568 948 et 1 568 950)

24.1. La valeur de la contrepartie est de 83,85\$.

24.2. Le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation est de 2900,00 \$

24.3. Le montant du droit de mutation est de 14,50 \$

24.4. Il y a exonération du paiement du droit de mutation en application de l'article 40 de la *Loi sur Hydro-Québec* et en vertu de l'article 20 a) de la *Loi concernant les droits sur les mutations immobilières*.

25. La présente cession ne concerne pas des meubles tels que définis à l'article 1.0.1 de la Loi.

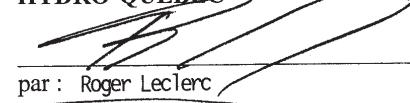
DONT ACTE à Québec, sous le numéro dix mille onze-----
(10011)-----
des minutes du notaire soussigné.

LECTUR FAITE, les parties signent avec et en présence du notaire soussigné.

COMPAGNIE QUÉBEC POWER

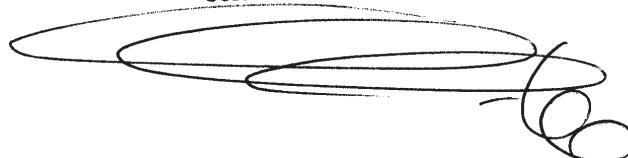

par: Marcel Rondeau

HYDRO-QUÉBEC


par: Roger Leclerc

Me Louis Laliberté, notaire

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Signatures numériques

Reproduction du nom du signataire du document numéro 12 720 489

Nom du signataire du document 12 720 489

Aucune signature



*ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC*

*Je certifie que la réquisition présentée le 2005-09-29 à 09:00 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Québec
sous le numéro 12 720 489.*

Identification de la réquisition

Mode de présentation : Acte
Forme : Notariée en minute
Notaire instrumentant : Me Louis Laliberté
Numéro de minute : 10 011

Registre des mentions

Numéro inscription : 1 581 944

Circ. foncière : Québec

DHM de présentation :

Registre des mentions

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUINZE
Le trente-et-unième jour de mai.

DEVANT ME JEAN-CLAUDE SIMARD, notaire à Québec, Province de Québec.

COMPARAIT:

HEBERT Lucie, née le onze juin mil neuf cent soixante et un (11 juin 1961) à Beauport, Province de Québec, résidant au 832, avenue Royale, Beauport (Québec), G1E 1Z4.

LAQUELLE, en vue d'une inscription au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec, requiert le notaire soussigné de dresser un sommaire de l'acte suivant:

DOCUMENT RESUME

DATE ET LIEU DU DOCUMENT RESUME:

Acte passé à Québec, le 31 mai 1995

IDENTIFICATION DU DOCUMENT RESUME ET NATURE JURIDIQUE DE L'ACTE:

Bail reçu devant Me JEAN-CLAUDE SIMARD, notaire à Québec, sous le numéro 6191 de ses minutes.

DESIGNATION DES PARTIES:

1) Le bailleur est **QUEBEC POWER COMPANY**, personne morale dûment constituée en société en vertu de la loi, ayant son siège social situé au 75, boul. René Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1A4, province de Québec, représentée par **MONSIEUR JEAN BINET**, chef de section, gestion, achat, vente et location, dûment autorisé(e) aux fins des présentes en vertu d'une résolution de ladite société adoptée à son assemblée tenue le deux novembre mil neuf cent quatre-vingt-quatorze.

2) Le locataire est **SOLUDEV INC.**, corporation légalement constitué en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 5836, de l'Isère, Charlesbourg (Québec), G1H 7C7; représentée par Jacques Beaudet, président et secrétaire et Michel Hamelin, vice-président et trésorier, dûment autorisés par résolution de son conseil d'administration en date du 31 mai 1995.

MODE D'ACQUISITION

Le bailleur est propriétaire de l'immeuble pour l'avoir acquis aux termes de l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec sous le numéro 214909.

QUALIFICATION ET ETENDUE DES DROITS

Bail

ETENDUE DES DROITS

Option de renouvellement pour une période additionnelle de 5 ans.

Réquisition Inscrite
Bureau de Publicité
Foncière de QUÉBEC

1581944 JUIN - 1
1995

à 9 —
heure —
Certifié à Québec par
Claude Binet

- 2 -

DESIGNATION DU BIEN

1) un bien désigné comme suit:

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie de la subdivision SOIXANTE-TREIZE de la subdivision A du lot originale numéro QUATRE CENT QUARANTE-ET-UN (441-A-73 pte) du cadastre officiel de la paroisse de St-Roch Nord, circonscription foncière de Québec; bornée vers le nord-est par le lot 441-A-40, vers le sud-est par la partie restante dudit lot 441-A-73, propriété de Quebec Power Company, vers le sud-ouest par le lot 441-A-115-1 et vers le nord-ouest par le lot 441-A-66A (Rue des Sables); mesurant plus ou moins quatre-vingt-dix pieds (90') de largeur sur une profondeur moyenne de quatre-vingt-un pieds et vingt-cinq centimètres (81.25'). Contenant en superficie sept mille trois cent douze pieds carrés et cinq dixièmes (7312.5 p.c.).

DUREE

Le bail est consenti pour une durée de 5 ans commençant le 1er juillet 1995 et se terminant le 30 juin 2000.

DONT ACTE en brevet triple, à Québec.

LECTURE FAITE, la comparante signe en présence du notaire.

LUCIE HEBERT
LUCIE HEBERT

JEAN-CLAUDE SIMARD, NOTAIRE
JEAN-CLAUDE SIMARD, NOTAIRE

DECLARATION D'ATTESTATION

Je soussigné, JEAN-CLAUDE SIMARD, notaire, atteste que:

- 1) Le contenu du présent sommaire est exact;
- 2) J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité des parties au document;
- 3) Le contenu résumé traduit la volonté exprimée par les parties;
- 4) Le titre du bailleur et déjà valablement publié.

Attesté à Québec,
le 31 mai 1995

Nom: JEAN-CLAUDE SIMARD
Qualité: notaire
Adresse: 880, Chemin Ste-Foy
Bureau 800
Québec (Québec)
G1S 2L1

NO: 6191

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUINZE
Le trente-et-unième jour de mai.

BAIL

Consenti par

QUEBEC POWER COMPANY

En faveur de

SOLUDEV INC.

Le 31 mai 1995

DEVANT ME JEAN-CLAUDE SIMARD, notaire à Québec, Province de Québec, Canada.

ONT COMPARU:

QUEBEC POWER COMPANY, personne morale dûment constituée en société en vertu de la loi, ayant son siège social situé au 75, boul. René Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1A4, province de Québec, représentée par **MONSIEUR JEAN BINET**, chef de section, gestion, achat, vente et location, dûment autorisé(e) aux fins des présentes en vertu d'une résolution de ladite société adoptée à son assemblée tenue le deux novembre mil neuf cent quatre-vingt-quatorze, dont copie demeure ci-annexée après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant avec et en présence du notaire soussigné.

Ci-après nommée: "LE LOCATEUR"

ET

SOLUDEV INC., corporation légalement constitué en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social au 5836, de l'Isère, Charlesbourg (Québec), G1H 7C7, représentée par **JACQUES BEAUDET**, président et secrétaire et **MICHEL HAMELIN**, vice-président et trésorier, dûment autorisé(s) par résolution de son conseil d'administration en date du trente-et-un mai mil neuf cent quatre-vingt-quinze, copie de cette résolution demeurant annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée par le(s) représentant(s) en présence du notaire.

Ci-après nommé(e) "LE LOCATAIRE"

LESQUELS ONT CONVENU CE QUI SUIT:

1. DÉSIGNATION

Le locateur loue au locataire le terrain suivant, à savoir:

Un immeuble connu et désigné comme étant une partie de la subdivision SOIXANTE-TREIZÉ de la subdivision A du lot originaire numéro QUATRE CENT QUARANTE-ET-UN (441-A-73 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de St-Roch Nord, circonscription foncière de Québec; bornée vers le nord-est par le lot 441-A-40, vers le sud-est par la partie restante dudit lot 441-A-73, propriété de Quebec Power Company, vers le sud-ouest par le lot 441-A-115-1 et vers le nord-ouest par le lot 441-A-66A (Rue des Sables); mesurant plus ou moins quatre-vingt-dix pieds (90') de largeur sur une profondeur moyenne de quatre-vingt-un pieds et vingt-cinq centimètres

- 2 -

(81.25'). Contenant en superficie sept mille trois cent douze pieds carrés et cinq dixièmes (7312.5 p.c.). Le tout tel que montré sur un croquis dont copie demeure annexée après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par les parties avec et en présence du notaire soussigné.

Ce terrain sera utilisé à des fins d'aménagement d'espaces de stationnement nécessaires à l'exploitation de l'immeuble adjacent, propriété du locataire, pour une superficie de trois mille sept cent cinq pieds carrés (3705 p.c.), alors que l'aménagement des espaces verts entourant ces espaces de stationnement se fera sur la superficie restante soit environ trois mille six cent sept pieds carrés et cinq dixièmes (3607.5 p.c.)

2. TERME DU BAIL

Le présent bail à moins qu'il ne se termine plus tôt conformément à toutes autres dispositions des présentes, est consenti pour un terme d'une durée de CINQ (5) ans, commençant le premier juillet mil neuf cent quatre-vingt-quinze (1er juillet 1995), et se terminant le trente juin deux mille (30 juin 2000).

3. PRISE DE POSSESSION ET DATE DES AJUSTEMENTS

3.1. Le locataire est réputé, aux fins des présentes, avoir pris possession du terrain, à compter du premier juillet mil neuf cent quatre-vingt-quinze (1er juillet 1995).

3.2. Les ajustements usuels seront calculés à compter de la date de prise de possession.

4. DESTINATION DES LIEUX LOUÉS ET DES LIEUX ADJACENTS À CEUX-CI

Le locataire destine les lieux loués aux fins suivantes: "aménagement d'un espace vert et d'espaces de stationnement nécessaires à l'exploitation de l'immeuble détenu en copropriété divisé sur les terrains adjacents à l'immeuble loué aux termes des présentes"

Quant aux lieux adjacents aux lieux loués aux termes du présent bail, le locataire procédera à leur aménagement complet au plus tard à la date de prise de possession et verra par la suite à entretenir cesdits lieux durant toute la durée du présent bail, sans toutefois les utiliser pour l'exploitation de l'immeuble détenu en copropriété adjacent aux lieux loués autrement que de la manière et aux conditions que pourra fixer le locateur.

5. LOYER

5.1. Le locataire s'engage et consent à payer comme loyer les montants suivants:

5.2. Un loyer de base annuel de mille cent cinquante dollars

- 3 -

(1 150,00\$).

5.3. Ce loyer sera indexé à la hausse à tous les ans selon l'indice des prix à la consommation (IPC) selon Statistiques Canada à partir de la deuxième année du bail.

5.4. Une révision du loyer de base s'effectuera à tous les cinq (5) ans selon la valeur marchande du terrain, à un taux de rendement en vigueur à ce moment là. La valeur marchande sera établie par un évaluateur agréé accepté par les parties ou, à défaut d'acceptation par les deux parties, par un évaluateur agréé choisi par le locateur et aux frais du locataire.

5.5. Le locataire s'engage à payer le loyer total au locateur au moyen de deux (2) versements semi-annuels de cinq cent soixante-quinze dollars (575,00\$) chacun, le premier étant payable le premier juillet de chaque année et le second le premier janvier de chaque année.

6. ENTRETIEN ET RÉPARATION

Le locataire devra, pendant la durée du bail, maintenir ou faire en sorte que soient maintenues en bon état d'entretien et de réparation les améliorations sous réserve toutefois de l'usure normale.

7. AMÉLIORATIONS

Le locataire peut, à ses frais, apporter des améliorations après avoir obtenu l'autorisation écrite du locateur. Les améliorations devront être réalisées sous la surveillance d'un expert reconnu en la matière. Durant les travaux d'améliorations, le locateur aura le droit d'exercer une surveillance, aux frais du locataire.

8. RENOUVELLEMENT ET PRÉAVIS

A l'expiration du présent bail, le locateur accorde au locataire une option de renouvellement de CINQ (5) ans. Le loyer sera basé sur la valeur marchande du terrain considéré comme vacant selon l'usage le meilleur et le plus avantageux conformément aux termes et conditions du locateur.

Le susdit bail sera présumé avoir été renouvelé aux mêmes conditions pour le terme de l'option de renouvellement si, dans le mois qui précède les six (6) mois de l'expiration des susdits droits, le locateur n'avait pas manifesté son intention par écrit des nouvelles conditions faites aux locataires, pareillement, le locataire aura le droit à un délai d'un mois à compter de la signification écrite par le locateur de ses intentions pour accepter ou refuser telles nouvelles conditions.

A défaut de renouvellement, le locateur aura alors le droit de retenir les constructions, ouvrages, améliorations et plantations.

9. DÉLAI DE RÉSILIATION

Le locateur aura le droit de résilier le présent bail sur avis écrit envoyé au locataire au moins une (1) année avant le début de la résiliation, si l'immeuble est requis pour les fins de l'entreprise.

10. TAXES

Le locataire supportera seul, pour la durée du présent bail, toutes les taxes foncières imposées sur la partie de l'immeuble loué, y compris, sans limiter la généralité de ce qui précède, les taxes municipales et scolaires, générales et spéciales, et toutes autres impositions foncières pouvant grever ledit immeuble.

De plus, le locataire paiera les taxes spéciales pouvant être imposées sur les lieux loués du fait de son occupation. Ces montants seront ajoutés au loyer de base.

11. PRIORITÉ D'ACHAT

Dans l'éventualité où le locateur désirerait vendre, céder ou autrement aliéner l'immeuble pendant la durée du présent bail, le locateur accorde et consent pour une période de soixante (60) jours, suite à un avis écrit au locataire la priorité de se porter acquéreur de l'immeuble en considération d'un prix égal à la valeur marchande dudit immeuble, telle qu'établie par un évaluateur agréé choisi par les parties. Advenant le cas où le locataire devra aviser par écrit recommandé le locateur de son intention de se porter acquéreur de l'immeuble et l'acte de vente devra être signé et le prix de vente versé dans les trois mois qui suivront cette notification.

12. CONDITIONS

Le présent bail est consenti à la charge par le locataire qui s'y oblige de respecter les conditions suivantes à l'endroit du locateur:

- . Ne pouvoir exiger du locateur d'autres titres ou documents à l'exception de ceux que le locateur a présentement.
- . Payer le coût des présentes, des copies et de leur publication.
- . Ne pouvoir céder son droit au bail en tout ou en partie ou sous-louer sans le consentement écrit du locateur.
- . Faire radier toute hypothèque légale pouvant grever l'immeuble loué pendant la durée du présent bail, dans les trente (30) jours de sa publication.

13. DÉCLARATIONS

Que l'immeuble loué est affecté de servitudes dont le locataire reconnaît avoir pris connaissance.

- 5 -

14. INTÉRÊTS SUR PAIEMENT ÉCHU

Toute somme d'argent payable en vertu des présentes et dont le paiement est échu, portera intérêt à un taux annuel total égal au taux d'escompte que la Banque du Canada détermine à chaque semaine, plus deux pour cent (2%). Ledit intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du paiement exigible jusqu'à ce que ce paiement soit effectué, le tout sans qu'il soit nécessaire d'en faire la demande.

15. ASSURANCES

Le locataire souscrira auprès de compagnies d'assurance autorisées à faire affaires au Canada et acceptables au locateur, pour des montants et à tels termes et conditions que le locateur pourra déterminer comme étant suffisants, et gardera en vigueur pendant toute la durée du terme, les assurances suivantes:

Une assurance "Tous risques" couvrant les améliorations, sous clauses de co-assurance nommant le locateur comme co-assuré et, s'il y a lieu, une assurance de bris de machineries, de formule combinée garantie globale étendue couvrant tout type de biens généralement couverts par tel type de police ainsi qu'une assurance sur les biens réels et personnels du locataire ou pour lesquels le locataire pour être responsable légalement.

Une assurance de responsabilité civile générale qui protège les parties contre toutes réclamations et les met à couvert de toutes réclamations découlant du préjudice à la personne, blessures corporelles, de la responsabilité du propriétaire, des responsabilités contractuelles assumées en vertu du présent bail et de la responsabilité multiple découlant d'un accident, fait survenu sur l'immeuble, la limite de cette assurance contre les blessures corporelles et dommages causés ne devant pas être inférieure à deux millions de dollars.

Le locataire s'engage à fournir au début de chaque terme au locateur copie conforme de ces polices d'assurances. Les polices d'assurances contiendront une clause qu'un avis soit envoyé au locateur advenant l'annulation ou le non renouvellement d'une des polices d'assurances exigées par les présentes.

Le locataire assume la responsabilité de l'immeuble et s'engage à prendre faits et cause pour le locateur.

16. GARANTIE

Le locataire devra indemniser le locateur de toutes réclamations, poursuites en justice, pertes et de tous dommages, frais et coûts quels qu'ils soient, causés ou non par la négligence de quiconque et résultant directement ou indirectement:

- a) de l'exécution par le locataire de l'une des dispositions du présent bail;

b) de l'inexécution par le locataire de l'une des dispositions du présent bail.

17. DÉCHÉANCE DU TERME

Advenant l'un quelconque des événements ci-après énumérés, le locateur aura en plus du droit de résilier le présent bail, le droit d'exiger le remboursement immédiat de toutes sommes dues, en plus des intérêts courus, savoir:

- . Le défaut de paiement dans les trente (30) jours de leurs échéances respectives des sommes dues;
- . En général, le défaut du locataire ou de tout autre cessionnaire ou sous-locataire dudit immeuble de remplir l'une quelconque des obligations contractées ici par le locataire;
- . Le cas où l'une quelconque des déclarations faites par les présentes serait fausse ou inexacte;
- . La survenance de toute hypothèque légale pouvant grever l'immeuble ci-dessus désigné, à moins que le locataire ne fasse disparaître cette hypothèque légale ou n'en obtienne la radiation dans les trente (30) jours de sa publication;
- . Le fait, par le détenteur de l'immeuble, de modifier ou de changer la destination du bien loué sans le consentement écrit du locateur, ou de le laisser se détériorer.

18. RENONCIATION AU RÉGIME DE TENURE

Nonobstant les dispositions de la Loi sur les constituts ou sur le régime de tenure, le locataire renonce au droit d'acquérir du locateur le lot ou terrain loué même si ledit locataire fait des améliorations dont la valeur égale ou excède celle du lot ou terrain loué.

19. LOIS RÉGISSANT LE BAIL

Le présent bail devra être interprété et régi par les lois de la Province de Québec. Si pour une façon quelconque une disposition, une obligation ou une condition du présent bail ou son application est déclarée par jugement final, d'un tribunal compétent dans quelque mesure, que ce soit illégale, non-exécutoire ou invalide pour toute personne ou pour toute circonstance, alors cette disposition, cette obligation ou cette condition sera réputée être indépendante, disjointe et divisible du reste du présent bail et son invalidité, sa non-exécution ou son illégalité ne devra pas affecter, diminuer ou invalider le reste du bail ou une partie de celui-ci. Ladite disposition, obligation ou condition devra continuer à s'appliquer et à être exécutoire à l'égard de toutes personnes ou en toutes circonstances autres que celles pour lesquelles elle a été déclarée invalide, non exécutoire ou illégale.

Nonobstant ce qui précède, les parties conviennent de remplacer telle disposition, obligation ou condition mentionnée au sous-paragraphe

- 7 -

précédent par une disposition valide et exécutoire qui aura, autant que possible, la même incidence économique et juridique.

20. AVIS

Tout avis, demande, requête ou autre document exigé en vertu du présent bail, devra être remis au destinataire ou envoyé par courrier recommandé, payé à l'avance aux adresses suivantes:

Pour le locateur:

QUEBEC POWER COMPANY
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

A l'attention du secrétaire général ou de l'avocat en chef ou à toute autre adresse que le locateur part pourra indiquer par avis écrit; et

Pour le locataire:

5835, de l'Isère
Charlesbourg (Québec)
G1H 7C7

21. ÉLECTION DE DOMICILE

Pour les fins des présentes, les parties font élection de domicile aux adresses ci-dessus mentionnées ou à toute autre adresse suite à changement notifié ou au bureau du greffier de la Cour Supérieure pour le district de Québec.

22. CLAUSE INTERPRÉTATIVE

Au présent acte et chaque fois que le contexte s'y prête, le masculin inclut le féminin et le singulier inclut le pluriel et vice-versa.

23. FORCE MAJEURE

Nonobstant toute disposition à l'effet contraire contenue au présent bail, si une des parties, de bonne foi, est retardée ou empêchée d'exécuter ou de respecter une disposition, une obligation ou un acte exigé par les présentes, pour force majeure, soit un événement imprévisible et irrésistible ou une clause étrangère, elle sera alors dégagée de toute responsabilité et dispensée d'exécuter ledit acte pendant toute la période d'empêchement en raison de cette force majeure.

- 8 -

24. CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE L'ENVIRONNEMENT

Le locataire s'engage pendant la durée de son occupation des biens à respecter toute loi ou réglementation traitant de l'environnement et à remettre les lieux dans le même état qu'il l'a reçu.

25. CLAUSES SPÉCIALES

Advenant l'annulation du présent bail par le locataire, ce dernier s'engage à enlever toutes les améliorations qu'il aura apportées au terrain pendant la période de location et ce, à la satisfaction de Quebec Power Company.

Advenant que le locataire ne respecte pas cette clause, Quebec Power Company effectuera les travaux aux frais du locataire.

Le drainage naturel du terrain ne devra pas être modifié.

Advenant des problèmes d'irrigation, d'érosion ou autres, causés par le locataire en raison des améliorations apportées au terrain loué, ce dernier s'engage à prendre faits et cause pour et au nom de Quebec Power Company dans toutes actions, poursuites ou réclamations qui pourraient survenir de la part de tiers.

Les clauses particulières concernant l'aménagement dans les emprises de lignes font partie intégrantes de ce bail et sont plus amplement décrites dans l'annexe "A" qui demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par les parties avec et en présence du notaire soussigné.

DONT ACTE à Québec, sous le numéro six mille cent quatre-vingt-onze (6191) -----
des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les parties signent avec et en présence du notaire soussigné.

QUEBEC POWER COMPANY
Par:

SOLUDEV INC.
Par:

COPIE CONFORME, à la minute demeurée en mon étude

Paul-Pauline Gaudreault, notaire

"ANNEXE A"

CLAUSES PARTICULIÈRES
AMÉNAGEMENT DANS EMPRISE DE LIGNE

1. APPROBATION

Tout projet d'aménagement de l'immeuble (stationnement, aménagement paysager, modification du niveau du sol, etc.) devra avoir reçu l'approbation écrite de Quebec Power Company selon ses normes en vigueur, avant sa réalisation.

2. PROTECTION

Le locataire s'engage à protéger les équipements de Quebec Power Company (pylônes, poteaux, haubans, etc.) au moyen de clôtures de type "Flex Beam" ou d'un autre type approuvé par Quebec Power Company, ceinturant lesdits équipements à un mètre de ses empattements, le tout à son entière charge.

3. AMONCELLEMENT

Le locataire s'engage à enlever à ses frais tout amoncellement de neige ou accumulation d'eau sous les conducteurs.

4. VÉGÉTATION

Le locataire s'engage à enlever à ses frais toute végétation excédant quinze (15) pieds de hauteur.

5. ENTREPOSAGE

Le locataire s'engage à ne pas entreposer de matériaux, de marchandises ou d'autres objets sur les lieux loués sans la permission écrite du locateur.

6. PRÉCAUTION

Le locataire, ses représentants ou ayants droit devront prendre toutes les précautions nécessaires lors de tous travaux à effectuer à proximité des installations du locateur, dans le respect du code de sécurité pour les travaux de construction, notamment la section 5.

7. DYNAMITAGE

Le locataire s'engage à ne pas dynamiter à proximité des lignes de transport, à moins d'autorisation écrite préalable du locateur.

8. EBOULIS

Il est entendu que l'aménagement du locataire ne doit pas créer de conditions propices aux éboulis de terrain, comme des coupes abruptes près des pylônes de la ligne de transport existante.

- 10 -

9. LIMITÉ DE PAVAGE ET DE CIRCULATION

Le locataire s'engage à ne pas pavé et à ne pas circuler à moins de 3,05 mètres (10 pieds) de la base du ou des pylônes.

10. LAMPADAIRES

Il est entendu qu'advenant l'installation de lampadaires, ceux-ci devront être localisés en bordure de l'emprise et les plans devront recevoir une autorisation écrite préalable du locateur.

Aucun lampadaire à l'intérieur de l'emprise.

11. RELOCALISATION

Advenant la nécessité d'une relocalisation de l'équipement du locateur qui serait causé par les exigences du locataire, le locataire assumera le coût total desdits travaux de relocalisation.

12. PERMIS

Avant le début des travaux, le locataire devra faire une demande de permis de travail, dans les emprises de lignes de transport, au moins 48 heures à l'avance en communiquant avec Monsieur Pierre Gendron, 430, rue Arduin, Beauport (Québec) G1C 5Y9 au numéro de téléphone (418) 664-2594.

Une fois avisé, le locateur a le choix d'exercer une surveillance dont le locataire accepte de payer tous les frais.

13. ASSURANCE

Le locataire, ses représentants ou ayants droit devront fournir à Quebec Power Company, à la date d'acceptation de la présente, une copie dûment certifiée d'une police d'assurance couvrant la responsabilité publique et les dommages matériels pour un montant de deux millions de dollars (2 000 000,00\$).

14. MISE À LA TERRE

Les équipements utilisés lors des travaux du locataire devront être munis de mises à la terre traînantes.

15. DROITS DE LOCATEUR

Nonobstant les droits précédents, le locateur se réserve, sur le terrain loué, et ce, durant toute la durée du bail, les droits suivants:

. Le droit de placer, remplacer, maintenir, entretenir, réparer, ajouter et exploiter, sur, au-dessus et en-dessous du terrain loué des lignes de transport d'énergie électrique à haut ou faible voltage et des lignes de communication, soit aériennes, soit souterraines, soit à la fois aériennes et souterraines, y compris les pylônes, poteaux, haubans, câbles, fils ancrés, supports, conduits, bornes, kiosques, puits d'accès, contrepoids et tous autres appareils et accessoires nécessaires ou utiles à leur bon fonctionnement.

- 11 -

. Le droit de permettre à d'autres personnes, compagnies, services publics ou corporations municipalités de placer, remplacer, maintenir, entretenir, réparer, ajouter et exploiter, sur ledit terrain loué, des fils, câbles, conduits et autres appareils et accessoires nécessaires ou utiles au bon fonctionnement de leurs installations;

. Le droit de transformer successivement et en tout temps et en tout ou en partie les lignes aériennes en lignes souterraines et les lignes souterraines en lignes aériennes.

. Le droit de couper, émonder, enlever et détruire de quelque manière que ce soit et en tout temps sur ledit terrain loué tous arbres, arbustes, branches, buissons et racines, et d'enlever tous objets qui s'y trouveraient, ainsi que le droit de couper, émonder, enlever et détruire de quelque manière que ce soit et en tout temps, tous arbres, arbustes, branches et racines situés en dehors du terrain du terrain loué qui pourraient entraver les lignes ou nuire au fonctionnement, construction, remplacement ou entretien desdites lignes.

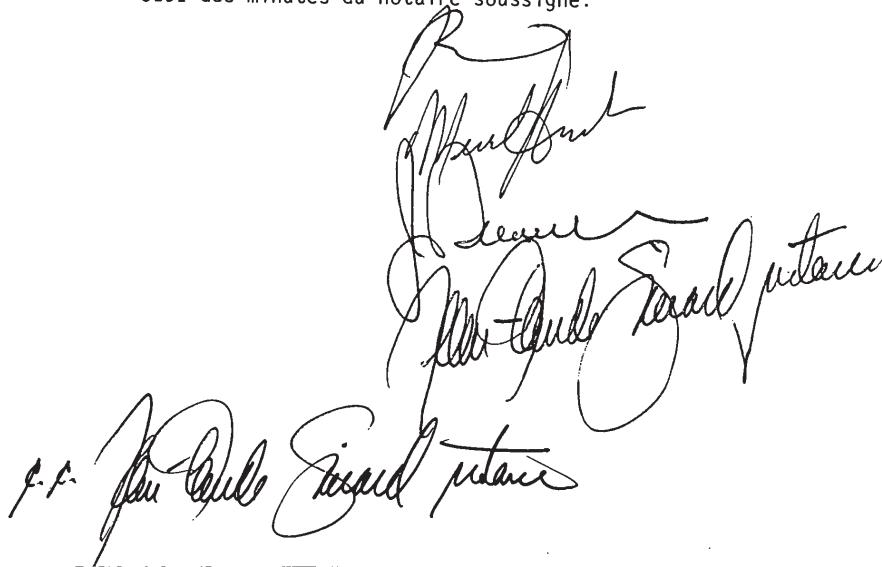
. Le droit de circuler à pied ou en véhicule de tout genre sur ledit terrain loué et, si nécessaire, en dehors dudit terrain loué, pour exercer tous droits accordés par les présentes, et notamment un droit d'accès pour communiquer du chemin public audit terrain loué.

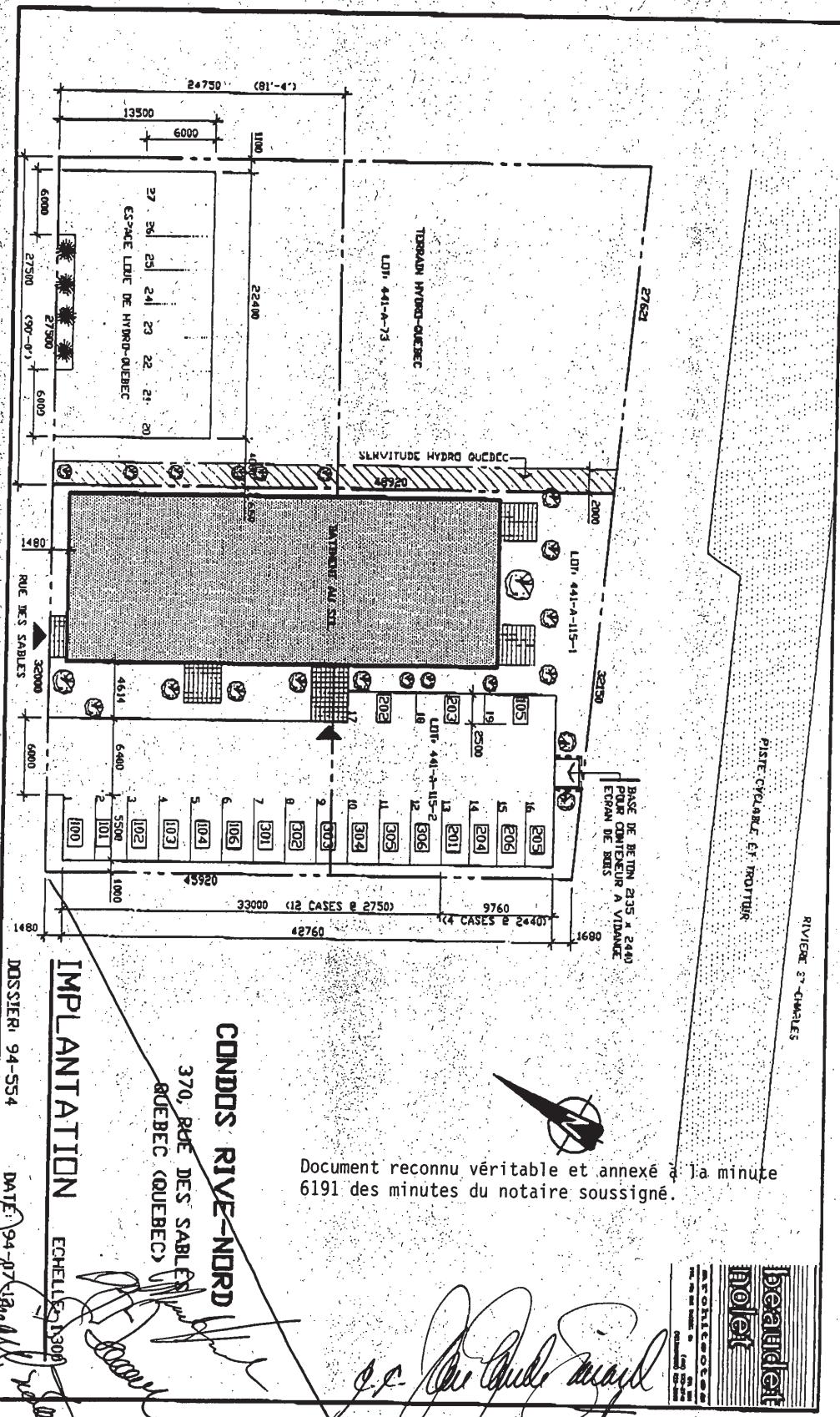
. Le droit comportant l'interdiction pour toute personne d'ériger quelque construction ou structure sur, au-dessus et en dessous dudit terrain loué, l'interdiction d'entreposer des matériaux de construction, des matériaux inflammables ou explosifs, des contenants métalliques et l'interdiction de modifier l'élévation actuelle de ce terrain loué. En outre, l'érection des clôtures de division et leurs barrières ne devront pas excéder 1,8 mètres de hauteur et les clôtures métalliques devront être munies de mises à la terre adéquates. De plus, tous travaux à être effectués devront être soumis au locateur pour commentaires et approbation.

. Le droit comportant l'interdiction d'utiliser ou de stationner des véhicules industriels de toutes sortes et plus particulièrement des grues, des nacelles, des camions à benne basculante, des véhicules citerne (pétrole ou autre matière inflammable), et de l'équipement de construction.

Le présent document, fait partie intégrante du bail de location intervenu entre les parties.

Document reconnu véritable et annexé à la minute
6191 des minutes du notaire soussigné.





Numéro inscription : 1 581 944

118

Signatures numériques

Reproduction du nom du signataire du document numéro 1 581 944

Nom du signataire du document 1 581 944

Aucune signature

Registre des mentions

Numéro inscription : 469 076

Circ. foncière : Québec

DHM de présentation :

Registre des mentions

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE, le vingt-neuf janvier.

DEVANT Me FERNAND JOBIN, notaire, pour la Province de Québec, résidant et exerçant en la Cité de Québec.

COMPARAISSENT:-

QUEBEC POWER COMPANY, corps politique et incorporé ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires en la Cité de Québec, dans la dite Province, agissant et représenté par MONSIEUR JEAN SAINT-JACQUES, son vice-président, demeurant à Sillery, qui est dument autorisé aux fins des présentes, ci-après désigné:-

" LE BAILLEUR "

ET LA COMPAGNIE DE SABLE LIMITÉE, corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Québec, agissant et représenté par MONSIEUR FERNAND HOUDE, son procureur dûment autorisé aux fins des présentes en vertu d'une résolution du bureau de Direction en date du vingt-trois janvier mil neuf cent soixante, et dont copie demeure annexée à l'original des présentes, après avoir été reconnue véritable par le dit mandataire et signée par lui, en présence du notaire soussigné, ci-après désigné.

" LE LOCATAIRE "

LESQUELS font les déclarations et conventions suivantes:-

Par les présentes Quebec Power Company donne à louer à La Compagnie de Sable Ltée., présente et acceptant comme susdit, l'immeuble dont suit la description:-

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant le lot SOIXANTE-TREIZE, subdivision du lot QUATRE CENT QUARANTE-ET-UN-A-(441-A-73) du cadastre officiel de Saint Roch, Nord, dans la cité de Québec, lequel est borné comme suit:-

" En front par la rue des Sables, au Nord-Est par le lot 441-A-40, appartenant à la Cie de Sable Ltée., au Sud-Est par la rivière Saint-Charles, et au Sud-Ouest par le lot 441-A-115, appartenant à la Cie de Sable Ltée.; mesurant quatre-vingt-dix pieds(90') de front par une profondeur d'environ cent quarante pieds et cinq dixièmes (140.5'), mesure anglaise."

TEL QUE LE TOUT est liséré en rouge sur un plan préparé par Monsieur Jean-Yves Massé le neuf avril mil neuf cent cinquante-neuf, lequel plan demeure annexé à l'original des présentes après avoir été reconnu véritable par les comparants et signé par eux en présence du notaire soussigné.

Ce bail est consenti pour le terme de trente-deux



1040949455

469076

No.	469076
ENREGISTRE	10/30 hrs AM
FEV 5 1930	
daniel [Signature]	
Député Registrateur	

(32) mois, à compter du premier mai mil neuf cent cinquante-neuf, jusqu'au trente et un décembre, mil neuf cent soixante-un, date à laquelle il se terminera automatiquement.

Ce bail est consenti en considération d'un loyer global de DEUX CENT SOIXANTE-SIX DOLLARS (\$266.00) payable comme suit: - SOIXANTE-SIX DOLLARS (\$66.00) ce jour dont QUITTANCE, CENT DOLLARS (\$100.00) le 1er mai 1960, et CENT DOLLARS (\$100.00) le 1er mai 1961, loyer que le locataire s'engage et s'oblige à payer intégralement au bailleur, tel que susdit.

Le locataire reconnaît, de plus, qu'il occupe l'immeuble susdéscriit depuis le 1er mai mil neuf cent cinquante-deux, à raison de CINQUANTE DOLLARS (\$50.00) par année, le bailleur, d'autre part, reconnaît avoir reçu de locataire la somme de TROIS CENT CINQUANTE DOLLARS (\$350.00) pour les sept (7) années de loyer précitées, terminées le trente avril, mil neuf cent cinquante-neuf, dont QUITTANCE.

Le locataire s'engage de plus à respecter tous les droits que le bailleur se réserve, par les présentes, d'installer tous poteaux, fils électriques et hau-bans sur l'immeuble sus-déscriit, en autant que le nécessiteront ses lignes de transmission et de distribution d'énergie électrique.

Le locataire s'engage à n'employer les lieux loués qu'aux fins d'entreposage de sable, il devra construire, entretenir et peinturer, le tout à ses seuls frais, et pendant toute la durée du présent bail, un mur en planches de cinq pieds de hauteur, tout le long de la ligne Nord-Ouest du lot 441-A-73, soit la ligne de division entre ce dernier lot et la rue des Sables, et ce pour retenir le sable qui sera ainsi entreposé. Au surplus, étant donné la présence sur les lieux loués des lignes de 4,000 volts du bailleur, il est bien entendu qu'aucun sable ne devra être entreposé sous ces dites lignes ni sur cette bande de terrain d'une largeur de quinze pieds par une profondeur de cent quarante-huit pieds et demi au Nord-Est du lot 441-A-73, c'est-à-dire entre les dites lignes de 4,000 volts et la ligne de division entre le lot faisant l'objet du présent bail, et le lot 441-A-40 propriété du locataire.

Le locataire reconnaît que depuis le 1er mai 1952 il est, comme il sera à l'avenir, le seul responsable de tous dommages, présents, passés et futurs, à la personne et ou à la propriété, résultant ou pouvant résulter, de quelque manière que ce soit, de l'utilisation et de l'occupation comme susdit de l'immeuble faisant l'objet des présentes et ou de l'existence ou présence de sable et de poteaux et fils électriques sur le susdit immeuble et il déclare assumer la responsabilité pleine et entière du propriétaire relativement à ceux-ci.

-2-

Le locataire s'engage donc à prendre fait et cause pour le bailleur et à le défendre dans tous les cas de réclamation, poursuite et ou procédures exercées, intentées ou dirigées par quiconque contre le dit bailleur pour tous tels dommages à la personne et ou à la propriété, et à indemniser le dit bailleur de tout montant qu'il pourrait être appelé à payer, et ce en capital, intérêts, frais judiciaires et autres, à la suite de telle réclamation, poursuite et ou procédures, et à obtenir, à ses seuls frais, d'une compagnie d'assurance un contrat le couvrant contre toutes les responsabilités qu'il assume en vertu du présent bail, contrat qui devra être maintenu en vigueur pendant toute la durée de ce dernier et dont une copie devra être transmise au bailleur dans les quinze jours de la signature des présentes.

DONT ACTE à Québec, sous le numéro TROIS MILLE SOIXANTE DIX-SEPT (3,077) des minutes du notaire sous-signé.

LECTURE FAITE, les comparants signent en présence du notaire soussigné.

(SIGNE)	" JEAN-SAINT-JACQUES "
	" FERNAND HOUDE "
	" FERNAND JOBIN, Notaire "

COPIE CONFORME à la minute demeurée en mon étude.

FJ/MAC.

Fernand Jobin, notaire

" No.3,077 "

Québec 29 Janvier 1960

BAIL

--entre--

QUEBEC POWER COMPANY

-et-

LA CIE DE SABLE LTÉE

Copie 1ère

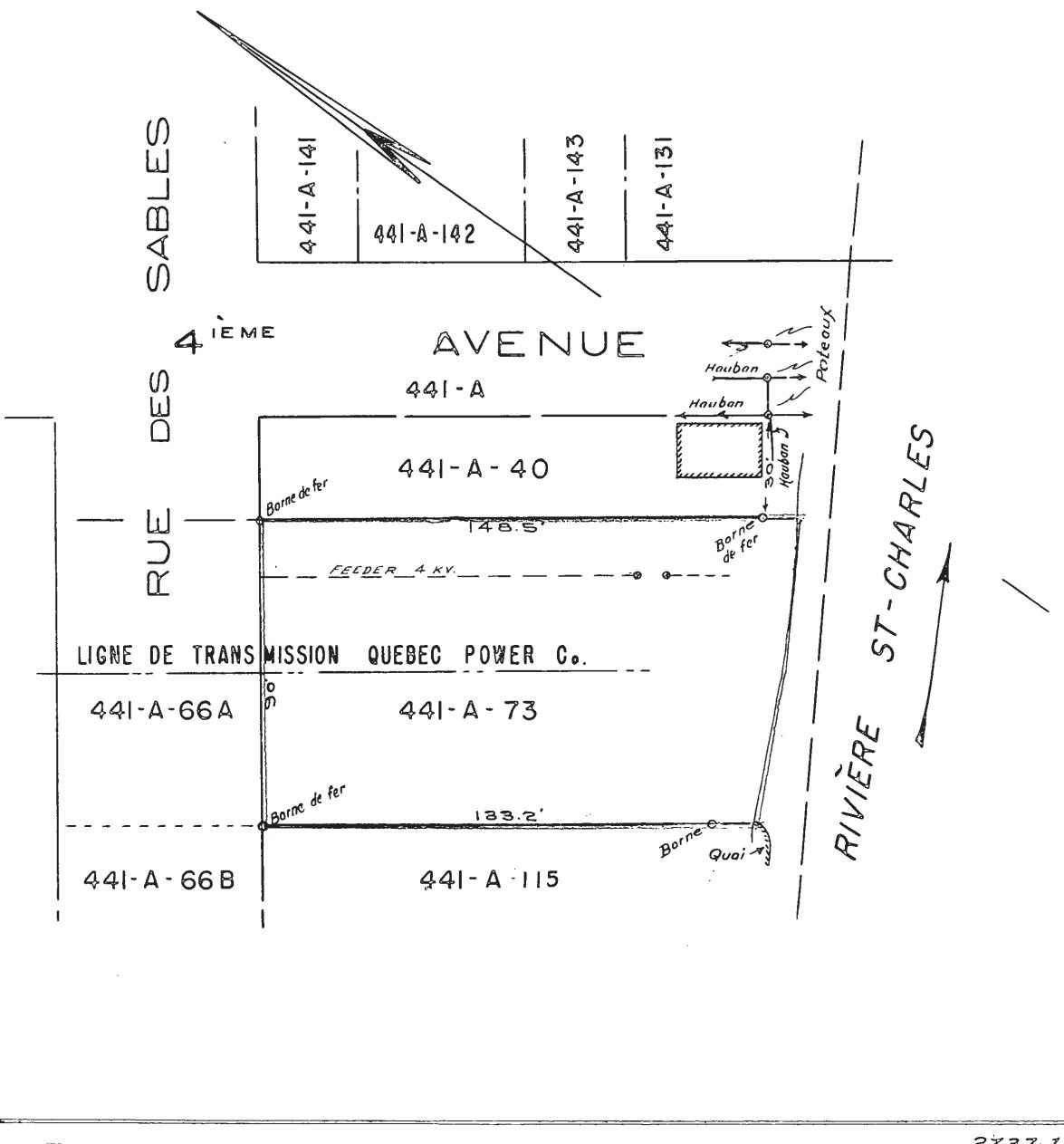
Me FERNAND JOBIN, Notaire

PLAN MONTRANT LE LOT
441-A-73
DU CADASTRE OFFICIEL DE LA
PAROISSE DE ST-ROCH-NORD
CITÉ DE QUÉBEC
PROPRIÉTÉ DE
QUEBEC POWER Co.

ÉCHELLE: 40 pieds au pouce M.A.

QUÉBEC, le 9 avril 1959

Préparé par: *Jean-Pierre Massé* - a.g.
De JONCAS & MASSE
Arp. Géom. et Ing. Civils



PLAN mentionné aux termes d'un Bail entre Quebec Power Co., et La Compagnie de Sable Ltée., reconnu véritable et signé par le mandataire et le Notaire soussigné pour identification et annexée à la minute numéro "3,077" du dit notaire.

(SIGNE)

" JEAN-SAINT-JACQUES "

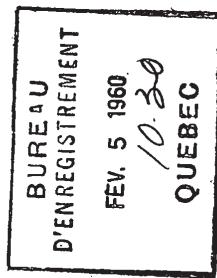
" FERNAND HOUDÉ "

" FERNAND JOBIN, Notaire "

POUR COPIE CONFORME.

Fernand Jobin notaire

469076



Signatures numériques

Reproduction du nom du signataire du document numéro 469 076

Nom du signataire du document 469 076

Aucune signature

ANNEXE 5

CORRESPONDANCE

